

Pétrole: les consommateurs échapperont à la hausse prévue de 6 cents le litre

par Michel Vastel

OTTAWA — De source autorisée au ministère fédéral de l'Énergie, LE DEVOIR a appris que les consommateurs canadiens d'essence et de mazout échapperont à une augmentation de 5 à 6 cents le litre prévue pour 1983. Au Québec, l'économie sera de l'ordre de 7 à 8 cents. Les mêmes économies seront réalisées par les consommateurs de gaz naturel.

C'est la chute des cours mondiaux du pétrole qui a provoqué une révision à la baisse des barèmes de prix au Canada à partir de janvier prochain, et dont les grandes lignes sont les suivantes:

■ en janvier 1983, le prix du «vieux» pétrole classique albertain augmentera, comme prévu, de \$4 le baril de brut pour passer à \$29.75. Mais la taxe d'indemnisa-

tion pétrolière — qui permet au gouvernement fédéral de financer l'écart entre le prix canadien et le prix mondial — devra être baissée de \$3. L'augmentation «nette» du baril de brut au Canada sera donc d'un dollar seulement, soit moins d'un cent le litre de produit fini, contre une augmentation prévue de 3.5 cents le litre;

■ en juillet prochain, l'augmentation du prix du brut classique en Alberta — au lieu des \$4 prévus dans l'entente avec les provinces productrices — sera «marginale» et peut-être même nulle, car cette entente prévoit que le prix du «vieux» pétrole canadien ne peut dépasser 75% du prix mondial. On entrera donc, en juillet prochain, dans une période de «gel» des prix de l'essence, du mazout et du gaz naturel au Canada;

■ enfin, si la crise mondiale du pétrole se poursuit dans l'ensemble de l'année 1983, et que les prix internationaux se maintiennent à leurs cours actuels, il faudra envisager, en janvier 1984, une baisse des prix au Canada car le «Fonds d'indemnisation pétrolière» aura enregistré des surplus, ce qui lui est interdit.

C'est la première fois que le ministère de l'Énergie accepte de fournir des informations sur les nouveaux barèmes de prix envisagés pour l'an prochain, LE DEVOIR en a obtenu confirmation hier soir dans l'entourage du ministre, M. Jean Chrétien.

L'Accord de septembre 1981, entre l'Alberta et le gouvernement fédéral, prévoyait que le prix de l'ancien pétrole classique augmenterait au rythme de \$8 par

année le baril à partir de 1983 pour atteindre \$57.75 à la fin de 1986. À cette époque, on envisageait un prix mondial de plus de \$70 le baril mais, depuis 18 mois, on assiste plutôt à une chute des cours mondiaux.

Ainsi LE DEVOIR a également appris qu'en septembre dernier, le prix moyen du baril de pétrole brut livré à Montréal n'était que de \$42, incluant \$1.50 pour les frais de transport océanique et près d'un dollar pour le transport par pipeline depuis Portland aux États-Unis.

D'après l'entente Ottawa-Edmonton, on avait prévu qu'à la fin de 1982, le prix de référence du «nouveau» pétrole classique à la tête du puits au Canada approcherait les \$40. On est déjà au-dessus de la limite de 100% fixée au prix

Voir page 18: Pétrole

Les 400 détenus d'Archambault ne mangent pas depuis 4 jours

par Guy Deshaies

À 8 heures hier matin, les 400 détenus de l'établissement à sécurité maximale Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, n'avaient pas mangé depuis quatre jours.

En fin d'après-midi, hier, ils n'avaient encore touché aucune nourriture au moment où le comité des détenus rencontrait le directeur du pénitencier pour formuler des demandes.

C'est samedi matin, 9 octobre, à 8 heures, après que les autorités carcérales aient refusé aux détenus d'utili-

ser une salle de repos pour des raisons de sécurité que les 15 détenus assignés au service des repas refusaient de distribuer ces repas qui sont préparés à l'extérieur du bloc à sécurité maximale, dans les cuisines du complexe pénitencier, mais réchauffés ou cuits sur place avant d'être distribués aux détenus.

La direction a alors demandé s'il y avait des volontaires pour assurer la distribution des repas, mais personne ne s'est manifesté et les repas ont été retournés à la cuisine centrale.

Voir page 18: Détenus

Les ouvriers sont rentrés au travail à Gdansk

L'agitation gagne d'autres villes polonaises

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) — Le mouvement de protestation contre la dissolution de Solidarité s'est étendu hier à Wrocław (ouest de la Pologne) et Nowa Huta (banlieue ouvrière de Cracovie, sud du pays), alors que le mot d'ordre de grève générale dans la région de Gdansk (nord) ne semblait que partiellement suivi.

À Wrocław, selon un témoin, 300 à 500 personnes se sont rassemblées à 14h30 devant le dépôt des tramways où siégeait en août 1980 le comité de grève régional. Les

forces de l'ordre les ont dispersées et en auraient interpellé une trentaine.

Un peu plus tard, alors que les «zomos» (unités mécanisées de la milice) avaient reculé, les manifestants, de plus en plus nombreux, ont réussi à se regrouper mais, sur un ordre impératif par haut parleur, ont finalement commencé à quitter les lieux, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la force.

En revanche à Nowa Huta, selon un autre témoin, les affrontements commencés en début d'après-midi se poursui-

vaient à 17h00 locales avec une certaine violence.

Plus tard, la télévision polonaise a confirmé ces affrontements. «Des groupes de jeunes au comportement agressif, a indiqué le présentateur, ont attaqué plusieurs bâtiments publics, et les forces de l'ordre sont intervenues d'une façon décidée. Elles ont fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour disperser les aventuriers».

La télévision a passé de brèves images

Voir page 18: Agitation

Walesa, un candidat trop «sensible»

Le prix Nobel de la paix à deux avocats du désarmement

OSLO (AFP) — Le prix Nobel de la paix 1982 a été décerné, hier à Oslo, conjointement à la Suédoise Alva Myrdal et au Mexicain Alfonso Garcia Robles pour leurs efforts en faveur du désarmement.

Il est destiné à renforcer le «climat de paix» qui s'est maintenu, malgré les aléas, dans le monde occidental depuis la dernière guerre mondiale, a indiqué le comité Nobel norvégien.

La décision du comité a causé une vive déception dans la population polonaise, où beaucoup espéraient que le prix serait attribué au président de Solidarité Lech Walesa.

Le comité des cinq sages qui a présidé à la décision entendait récompenser une «œuvre de longue haleine», selon les termes de son secrétaire-général, M. Jakob Sverdrup. Il souhaitait sans doute aussi éviter un choix politique trop «sensible» après les polémiques qui avaient suivi des désignations comme celles de l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger, ou de l'actuel premier ministre israélien Menahem Begin.

Jamais sans doute, les attendus du Nobel de la paix n'auront été aussi brefs. Le comité y exprime son «espoir» que cette récompense «constituera un encouragement au climat de paix», réalisé ces dernières années «dans le monde occidental». Le comité souhaite également que, «continuant à surmonter les frontières», des «négociations sérieuses et réalistes» aboutissent un jour à un «désarmement mutuel».

Le comité Nobel a également voulu rendre hommage aux «nombreux mouvements pour la paix» qui peuvent, «en sensibilisant l'opinion, tenter d'infléchir les politiques des grandes puissances».

Selon le comité, les deux lauréats, qui se partageront le prix de 1,15 million de couronnes, ont été récompensés parce qu'ils incarnent la synthèse entre la laborieuse et patiente activité diplomatique et les mouvements exprimant l'«émotion» de l'opinion publique.

Les deux lauréats, en apprenant la nouvelle se sont déclarés surpris et Mme Myrdal a ajouté qu'elle était «très contente de partager le prix avec un ami de longue date».

M. Garcia Robles, 71 ans, ambassadeur du Mexique, représentant permanent de son pays auprès du comité de désarmement des Nations unies, a jugé, à Genève

où il se trouvait que «beaucoup d'autres personnes méritaient le prix plus que lui». Pensait-il à Lech Walesa? «Peut-être», a-t-il répondu.

M. Garcia Robles a longuement combattu en faveur de la «dénucéarisation de l'Amérique latine», titre d'un de ses ouvrages, et il a contribué en 1967 à la signature d'un traité de dénucléarisation de ce continent.

Il a été ministre des Affaires étrangères du Mexique de 1975 à 1976. Représentant

du Mexique à l'ONU pendant 5 ans (1971-1975), il a présidé aux Nations unies le groupe des «77».

Mme Alva Myrdal, 80 ans, diplomate et ancien ministre de Suède, membre du parti social-démocrate suédois, lutte également depuis vingt ans, pour la paix et la dénucléarisation de l'Europe septentrionale. «Notre travail n'a abouti à presque rien», a-t-elle relevé dans un ouvrage publié en 1976, en en reportant la respon-

Voir page 18: Prix Nobel

Les sénateurs sont contre le principe du Canada Day

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — La fête du 1er juillet doit-elle continuer à s'appeler «Dominion Day» ou doit-elle devenir le «Canada Day» ou «Fête du Canada»?

C'est l'importante question qui a occupé les travaux du comité des Affaires juridiques et constitutionnelles du Sénat pendant toute la journée d'hier, alors que les sénateurs voulaient montrer leur opposition tant au principe du projet de loi qu'à la façon dont il a été adopté par les Communes.

La Chambre basse a en effet adopté, en juillet dernier, après seulement quelques minutes de débat, un projet

de loi privé portant le numéro C-201 par les vertus duquel le «Dominion Day» devenait la Fête du Canada.

Mais la Chambre haute ne l'entendait pas ainsi, et décidait d'étudier ce projet de loi en détail, en tenant des audiences publiques.

C'est ainsi qu'hier, les sénateurs devaient entendre les représentants de la Ligue monarchiste du Canada, l'Ordre Impérial des filles de l'Empire, la Royal Commonwealth Society et même de la Fédération baptiste du Canada.

Tous ces gens s'opposaient à la mort du «Dominion Day».

Pour Mme Laura Sabia, ancienne candidate conservatrice lors des élec-

tions partielles dans le comté de Spadina en août 1981 et vice-présidente de la section torontoise de la Royal Commonwealth Society, le projet de loi n'est «qu'un coup de pied dans le ventre des Canadiens-anglais» et «une autre tentative d'amaïourer le Québec».

«Notre 'Dominion Day' chéri devient notre 'Canada Day' doucereux. Une fois de plus, pour apaiser le Québec, nous abandonnons nos traditions et notre patrimoine», a affirmé Mme Sabia.

Pour la Ligue Monarchiste, la question de la traduction de «Dominion Day» ne se pose pas et il suffit de l'ap-

Voir page 18: Canada Day

L'URSS achète pour \$1.5 milliard de blé et d'orge

OTTAWA (PC) — L'Union soviétique achètera des céréales des Prairies pour une valeur d'environ \$1.5 milliard d'ici l'été prochain.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Hazen Argue.

Au cours d'une conférence de presse, le sénateur Argue a expliqué que l'URSS s'est engagée à acheter 7.6 millions de tonnes de blé et d'orge, soit presque autant que pour la récolte de l'année dernière alors que la commande de Moscou avait porté sur 7.8 millions de tonnes.

Cette commande soviétique est donc bien supérieure aux 4.5 millions de tonnes que Moscou s'était engagé à acheter

au Canada cette année. Le Kremlin n'écartera pas la possibilité de nouvelles commandes pour l'actuelle année-récolte qui se termine le 31 juillet.

M. Argue a refusé de divulguer les montants précis des ventes de blé et d'orge consenties aux Soviétiques, pas plus qu'il n'a voulu donner des détails sur les conditions de crédit qui leur ont été offertes. Il a expliqué que la Commission canadienne du blé voulait garder ces renseignements confidentiels pour des raisons commerciales.

Toutefois, on croit que l'Union soviétique a déjà épuisé presque entièrement la ligne de crédit de \$1 milliard dont elle disposait auprès de la Commission canadienne du blé.

Les céréales seront expédiées par bateau des ports de Vancouver et de Prince Rupert, en Colombie-Britannique de Thunder Bay, en Ontario, des ports du Saint-Laurent ainsi que de ceux de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et de Halifax.

Au cours de l'année dernière, l'Union

Voir page 18: Céréales

Cégeps, hôpitaux, centres d'accueil

Une centaine d'institutions frappées par des débrayages de deux heures

par Paule des Rivières

Des débrayages de deux heures ont marqué hier l'inauguration des moyens de pression dans le secteur public: une quarantaine de cégeps et une soixantaine d'hôpitaux et centres d'accueil ont été touchés.

Aucun incident n'est survenu et les débrayages se sont déroulés dans le calme le plus complet, quand ils ne sont pas simplement passés inaperçus.

Les syndiqués voulaient ainsi faire pression sur le gouvernement, avec lequel ils négocient présentement le renouvellement de leurs conventions collectives, à l'instar de 300,000 employés.

Dans le réseau des affaires sociales, le mouvement a été marginal: une soixan-

taine d'établissements sur 850 a été le théâtre de moyens de pression hier.

On s'attend cependant à ce que les débrayages, lignes de piquetage et assemblées pendant les heures de travail se poursuivent au cours des prochains jours, plus spécialement dans les établissements où le personnel syndiqué est affilié à la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN).

Dans le réseau collégial, où les deux fédérations d'enseignants avaient identifié une journée précise pour leurs 10,000 membres, le mouvement a été général puisque près de 40 des 49 cégeps ont souligné l'événement.

La Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ-CSN, dans 40 cégeps) a parlé de «bonne journée», tout

comme la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CEQ) où le porte-parole, Mme Nicole Fortin, n'a pas moins prédit que «la prochaine fois, nous agissons en Front commun, en ayant recours à des moyens un peu plus lourds».

Il est déjà question d'une grève de 24 heures des 210,000 employés du Front commun inter-syndical quelque part en novembre et la grève illimitée n'est pas écartée.

Dans les cégeps, les employés professionnels ont emboîté le pas et suspendu leurs opérations eux aussi mais, par contre, les 5,000 employés de soutien des cégeps, autant ceux de la CSN que de la CEQ, ont décidé de demeurer à leur poste, «apprêtant à attendre».

Du côté patronal, la Fédération des cé-

geps était encore hier soir à faire la compilation des débrayages d'hier. Son président, M. Jean-Noël Tremblay, a tenu à déplorer au nom des directions de collèges les propos tenus la veille par le premier ministre, M. René Lévesque.

Le premier ministre a indiqué que les enseignants recevraient probablement leur salaire pour les deux heures chômées parce que leur geste était avant tout symbolique et qu'il était inconvenant de «chinoiser à tout-bout-de-champ».

M. Tremblay est un adepte du «no work, no pay», mais au-delà du fond de la question, il a répliqué hier qu'il appartient aux seuls collèges de décider des mesures à prendre dans de tels cas.

Enfin, la Fédération des cégeps — qui

Voir page 18: Débrayages

Vient de paraître

psychologie préventive

dépression
suicide
contraception
déficience mentale

 Société de recherche en orientation humaine inc.

Pour information: (514) 523-5677

en vente dans les kiosques et librairies

Restaurant

Bulch Bouchard



Festival de Cuisses de grenouilles

Repas complet: \$8.95
midi et soir

881 de Maisonneuve, Est, tél.: 527-1221

Transport en commun

- **Le COPEM propose des moyens para-collectifs**
- **Transport 2000 insiste sur le droit du public**

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Plutôt que de miser sur le transport en commun, particulièrement sur des systèmes lourds et désuets (métro, autobus, train), comme le fait le gouvernement, ou sur le transport individuel par automobile, le COPEM met de l'avant l'alter-

native «para-collective», des techniques plus douces, souples et légères.

Représenté par M. André Vallerand, vice-président exécutif de la Chambre de commerce du district de Montréal, le Comité de promotion économique de Montréal (COPEM) a reçu un bon accueil de la part des députés

qui étudient en commission parlementaire le projet gouvernemental de réforme du transport en commun dans la région de Montréal. La diversité de besoins exige une variété de réponses, de services et de responsabilités, dit le mémoire, et une concertation régionale, par le truchement d'une Conférence régionale du transport urbain (CRTU).

Ne voulant pas privilégier une offre croissante de services de transport en commun, et notant que l'automobile demeure le principal mode de transport dans la région de Montréal, le COPEM dit que le transport en commun n'est pas l'unique solution, mais une composante parmi les modes de transport. Il propose des solutions intermédiaires: co-voiturage, voies réservées, taxis-collectifs, qui permettent à chacun d'exercer sa préférence.

Le COPEM insiste sur le juste prix à l'usager, sur la discipline de l'usager payant, et sur la supériorité des modes locaux de financement, par rapport aux modes qui dépendent des paliers supérieurs de gouvernement. «L'intervention du gouvernement provincial doit être neutre», dit-il, et les décisions à incidence régionale doivent faire l'objet d'un arbitrage entre les différents intérêts locaux, et non pas être soumises à dieu-le-père qui est à Québec.

D'autre part, le COPEM déplore le bris de l'engagement du Québec envers le financement du métro, et il s'oppose aux taxes dites régionales qui en déguisent de nouvelles, sur le stationnement par exemple. Il demande aussi de réévaluer la contribution des usagers et de surseoir à

toute expérimentation quant à la perception des titres de transport.

En conclusion, le COPEM estime que les municipalités opéreront pour des techniques «douces» qui maximisent l'utilisation des infrastructures existantes et développent des solutions mixtes.

Pour sa part, Transport 2000, organisme de promotion et de défense des transports en commun par les usagers, insiste sur la reconnaissance du droit au transport et sur la participation directe des usagers aux centres de décision. Sur le plan du financement, il demande la participation des automobilistes et des entreprises, par la taxe sur l'essence et sur le stationnement, mais il propose l'abolition des postes de péage sur les autoroutes. Il demande de plus que Québec assume le coût des infrastructures de transport rapide (métro, train) et de l'achat des autobus.

L'imposante délégation de Transport 2000 et de groupes associés recommande l'abandon des projets de métro de surface et leur remplacement par des techniques moins dispendieuses: train, voies réservées, et le reste. Plusieurs pages de leurs mémoires traitent du transport adapté, encore négligé partout: la question devrait être étudiée à fond et intégrée à la réforme en cours. Les groupes suggèrent en outre que les usagers tassent partie d'un comité d'implantation de la réforme, avec le gouvernement et les municipalités. Ils veulent notamment qu'un mandat clair et précis soit confié à l'organisme régional de transport quant au transport pour handicapés à l'échelle régionale. Pour leur part, les Gens de

la terre veulent que le comté de Vaudreuil soit inclus dans le plan de transport régional, et que les trains de banlieue soient maintenus entre Rigaud et Montréal.

Un groupe de six municipalités de Vaudreuil-Soulanges est d'accord avec l'utilisation des revenus du péage et avec la taxe sur le stationnement; mais il s'oppose à une autre taxe sur l'essence pour financer le transport en commun. Il recommande que la tarification soit établie selon la distance.

Trois groupes du quartier Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal, demandent au gouvernement de préciser ce qu'il entend par la place de choix qu'il veut réserver aux usagers.

Quant au Parti québécois de la région Montréal-Ville-Marie, il estime que le livre blanc de M. Clair rejoint le programme du PQ, ce qui le réjouit, et il souhaite que le gouvernement ait le courage de la mener à terme.

Quant au groupe écologique STOP, il est d'accord pour privilégier le transport en commun et pour une tarification intégrée. Il est aussi en faveur du co-voiturage.

Pour Vélo Québec, enfin, la volonté du ministre des Transports de favoriser le transport collectif au détriment du transport par automobile apparaît comme un rayon de soleil dans la grisaille de la crise économique. Il veut que le vélo soit intégré et marié au transport en commun, perçu comme essentiel. Il demande que l'on octroie aux deux roues une crédibilité qui leur fait cruellement défaut. Il faut sortir le train et l'autobus du Moyen-Âge, conclut le mémoire.

Un dépliant de Québec indispose les fonctionnaires

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — «Le temps presse», a fait savoir cette semaine le gouvernement aux 310.000 salariés avec qui il négocie le renouvellement des conventions collectives, insistant dans un dépliant joint aux chèques de paye sur la nécessité d'un règlement rapide.

Côté syndical, on a accueilli cette tactique patronale avec un certain étonnement d'autant plus que les négociations ne s'activeront vraiment que la semaine prochaine dans le cas des syndicats du Front commun tandis que dans le cas des fonctionnaires elles attendent pour reprendre une contreproposition patronale.

La distribution de ce dépliant survient au moment où le gouvernement verse la dernière augmentation due à ses employés à la suite de l'indexation des salaires prévue aux conventions collectives pour 1982. Normalement, il s'agit d'un ajustement de 2,73% rétroactif au 1er juillet qui est versé.

Le gouvernement comp-

taît que les syndicats acceptent une proposition de majoration sur cet ajustement pour que son versement soit retardé de quelques semaines, question de voir si une entente négociée n'est pas possible pour éviter, ou amoindrir, les réductions de salaires prévues à la loi 70. Rappelons que cette loi viendra, par une réduction de 19% pendant trois mois, en 1983 rechercher une partie des augmentations de salaires versées pendant les six derniers mois de 1982.

Une proposition de réouverture des conventions collectives en avril dernier avait été rejetée par les syndicats, ce qui avait amené la présentation de la loi 70. Dans son dépliant distribué aux fonctionnaires hier et que les autres syndiqués recevront aujourd'hui, le gouvernement évite pudiquement de nommer la loi 70 tout comme on évite de rappeler que le gouvernement a voulu remettre en cause les augmentations du 1er juillet et celles de la mi-octobre.

Les négociateurs gouvernementaux insistent dans ce dépliant sur la nécessité en

raison de la crise économique de ne plus donner de «grosses augmentations» aux employés de l'État. On souligne par ailleurs la volonté du gouvernement de néanmoins protéger le pouvoir d'achat des bas salariés, ce que sa proposition d'avril faisait. Malheureusement, «l'occasion de protéger totalement les petits salariés a été manquée», note-t-on en faisant allusion au refus des syndicats de négocier. On ajoute que «chaque jour qui passe rend cette protection moins complète», espérant que les syndicats réaliseront en recevant leur ajustement salarial de 2,73% que les réductions de salaires deviennent une réalité inéluctable.

L'insistance que met le gouvernement dans ce dépliant sur la nécessité d'une entente rapide apparaît aux yeux des syndicats comme une pression qu'on aimerait susciter de la part des syndiqués sur leurs chefs syndicaux.

Ainsi, pour le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, il s'agit d'un «comportement antisocial» d'autant plus qu'on fait état de propositions qui ont été rejetées par les syndicats. On note également qu'en plus, l'employeur aurait tenu des réunions avec ses employés sur les heures de travail pour discuter de l'application de la loi 70, ce qui serait survenu dans au moins un cas au ministère de l'Éducation. Au Conseil du trésor, on soutient qu'aucune directive n'a été donnée pour autoriser la tenue de telles réunions.

Pour ce syndicat, il n'est pas question cependant de se presser même si le gouvernement soutient que le «temps presse». Les négociations qui étaient passablement avancées ont été rompues la semaine dernière à la suite du rejet par le gouvernement d'un important compromis de ce syndicat et de l'absence de tout geste de la part du gouvernement pour présenter une contreproposition.

Leblanc-Bantey remet la monnaie à Parizeau

QUÉBEC (PC) — La ministre de la Fonction publique, Mme Leblanc-Bantey, a remis la monnaie de sa pièce à son collègue des Finances, M. Jacques Parizeau, hier, à l'entrée du conseil des ministres.

M. Parizeau avait blâmé la semaine dernière Mme Leblanc pour avoir fait des propositions aux fonctionnaires sans en avoir au préalable saisi le conseil des ministres. Mme Leblanc avait suggéré un étalement au-delà du 31 mars 1983 des réductions salariales que le gouvernement va effectuer à compter de janvier prochain.

Mme Leblanc s'est présentée à la réunion des mi-

nistres en tenant sous son bras un livre intitulé *Comment réussir une négociation*.

La ministre avait dédié le livre à M. Parizeau avec la mention: «Voici le premier jalon dans l'exercice de vente: désarçonner le client.»

«Il va trouver cela amusant», a ironiquement commenté Mme Leblanc devant les journalistes. M. Parizeau avait critiqué la semaine dernière l'attitude de Mme Leblanc comme une tentative de «vendre une idée» à ses collègues en la rendant publique avant de la débattre au cabinet. Il avait déploré qu'elle «négocie devant les microphones».

Le PLQ prépare le terrain pour le choix de son nouveau chef

par Pierre O'Neill

Le conseil général du Parti libéral du Québec (PLQ) aura lieu les 4 et 5 décembre à Montréal et traitera de l'organisation du congrès de leadership de 1983.

Au cours d'un bref entretien, la nouvelle présidente du PLQ, Mme Louise Robic, a indiqué hier au DEVOIR que le conseil général sera saisi d'une résolution émanant du comité exécutif du parti et visant la formation immédiate du comité d'organisation du congrès de leadership.

En vertu des statuts du parti, c'est au conseil général qu'il revient de fixer la date du congrès de leadership. Le congrès général des 18 et 19 septembre a exprimé le vœu que le choix du prochain chef du parti soit reporté à l'automne de 1983. En principe, les membres du conseil général pourraient reviser cette décision du dernier congrès et recommander que le congrès de leadership se tienne quelque part entre le printemps et le début de l'été. C'est effectivement ce qui pourrait arriver, reconnaît Mme Robic, qui souligne toutefois qu'une telle volte-face entraînerait des difficultés techniques considérables.

Pour l'instant, Mme Robic ne possède aucune indication sérieuse qui permette de croire que le vent aurait tourné et que les militants des comités favoriseraient maintenant la tenue d'un congrès de leadership hâtif. Et pour que le débat sur la date du congrès reprenne au conseil général, il faudrait qu'une association de comité vote une résolution à cet effet et l'achemine au secrétariat central.

Les participants au conseil général des 4 et 5 décembre devront, en outre, disposer des résolutions que le congrès de septembre n'a pu discuter, faute de temps. C'est d'ailleurs l'objet principal de cette réunion spéciale de deux jours où sera également abordé le plan d'action du parti pour les prochains douze mois.

La réorganisation des structures du parti figure au premier rang des priorités que s'est fixée la nouvelle présidente. Dans l'esprit de Mme

Robic, il apparaît essentiel de procéder, dans un premier temps, à une réorganisation plus fonctionnelle des mécanismes de consultations entre la permanence, l'aile parlementaire, les régions et les associations de comités.

Un premier inventaire fait dire à Mme Robic que le PLQ est en excellent état de fonctionnement. «Je n'étais pas inquiète. Le parti est en bonne santé et nous sommes bien organisés mais on n'est pas encore assez bons.» Mme Robic ne prévoit donc pas devoir prendre de mesures radicales pour réorganiser le parti.

Au chapitre de l'élaboration de la pensée politique du

parti, c'est essentiellement le même constat que fait Mme Robic, pour qui les nombreux documents d'orientations que s'est donné le PLQ suffiront amplement à la commission politique qui sera appelée, au cours des prochains mois, à rédiger un projet de manifeste électoral.

Les ressources financières du parti s'annoncent comme le principal problème que devra résoudre la présidente du PLQ. Tout en indiquant que le parti réussit à fonctionner de façon respectable, Mme Robic reconnaît que les réserves sont épuisées et qu'il faudra refaire les finances dans les meilleurs délais.

TROIS OCCASIONS D'INVESTISSEMENT DANS LES IMMEUBLES À HAUTERIVE

Ces trois propriétés présentent les caractéristiques suivantes:

- Une construction de qualité
- Tous les services essentiels
- Amplement de stationnement
- Un aménagement paysager complet
- Une situation idéale dans un quartier résidentiel de densité moyenne
- À proximité de tous les services et des centres commerciaux de Hauterive et de Baie Comeau

La date limite pour soumettre une proposition au sujet de ces trois propriétés est le 28 octobre 1982. Les personnes et organismes intéressés à s'en porter acquéreurs devraient écrire immédiatement (en citant le(s) numéro(s) RFPL-35, RFPL-36 ou RFPL-37) pour s'assurer qu'ils seront invités à soumettre une proposition.

Ils devraient en même temps fournir des détails sur leur situation financière ainsi que sur leur expérience en construction et en gestion de propriétés. Il faudrait adresser toute communication au

Directeur
Division de la mise en marché
des propriétés immobilières
Société canadienne d'hypothèques
et de logement
555, boul. Dorchester ouest, pièce 820
Montréal (Québec) H2Z 1B1

Les proposants jugés compétents recevront les données relatives à ces immeubles, les conditions générales et une invitation à soumettre une proposition détaillée.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
L'honorable Romeo Leblanc
ministre

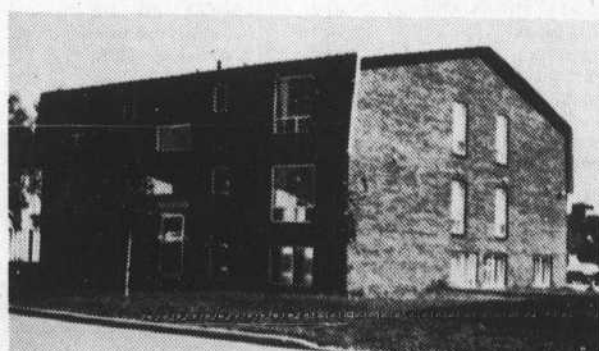
Canada Mortgage
and Housing Corporation

Canada



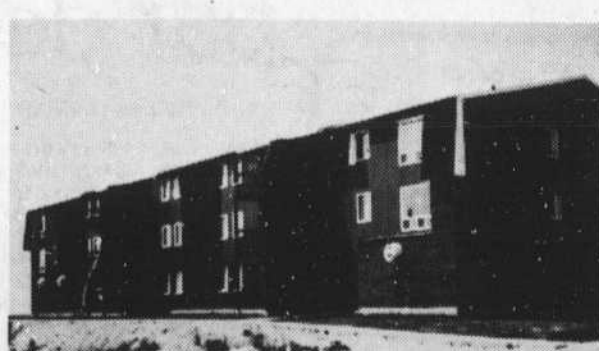
RFPL-35 Le Faubourg

Deux bâtiments comportant au total 22 unités: deux studios, quatre logements d'une chambre et 16 de deux chambres.



RFPL-36 La Chaumière

Deux bâtiments comportant au total 22 unités: deux studios, quatre logements d'une chambre et 16 de deux chambres.



RFPL-37 Le Corbusier

Un immeuble de 28 logements: deux studios, huit logements d'une chambre et 18 de deux chambres.

en bref...

■ Contre la Pologne

OTTAWA (PC) — Tandis que le Congrès du travail du Canada faisait savoir, hier, qu'il proposerait la suspension du droit de la Pologne à s'affilier à l'Organisation mondiale du travail en guise de réaction à l'abolition par le gouvernement polonais du syndicat Solidarité, deux parlementaires canadiens d'origine polonaise demandaient au gouvernement de M. Trudeau d'être désormais plus ferme envers la Pologne. MM. Steve Paproski, député conservateur d'Edmonton-Nord et Stanley Haidasz, sénateur libéral, se sont indignés de l'abolition de Solidarité et ont demandé au Canada de prendre des mesures spéciales pour les réfugiés polonais.

■ Travail sur la berge

Le Conseil municipal de Lachine demandera aux gouvernements de Québec et d'Ottawa de s'entendre pour contribuer à un programme qui viserait à faire travailler 200 bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage sur la nouvelle berge de Lachine qui serait ainsi aménagée en parc. La Ville de Lachine serait prête à participer pour un montant de \$500.000 à ce programme qui aurait pour effet, selon le maire, M. Guy Descary, de faire travailler la main d'œuvre inactive et doter Lachine d'un aménagement communautaire que les restrictions budgétaires empêchent de réaliser.

■ Tylenol: un suspect

CHICAGO (AFP) — La police de Chicago détient un certain Roger Arnold qui se dit chimiste et qui est employé par une chaîne de magasins où des bouteilles de l'analgésique Tylenol dans lesquelles les gélules contenaient du cyanure ont été achetées au début du mois, ce qui a entraîné la mort de sept personnes par empoisonnement. La police a trouvé chez Arnold des livres traitant de cyanure et de poisons ainsi que des armes et une mystérieuse poudre blanche. Le suspect est détenu pour possession illégale d'armes et la police a dit que l'enquête ne permettait pas de conclure que Roger Arnold était l'auteur de l'altération des médicaments Tylenol.

■ Journée des Patriotes

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB-M) veut que le 145e anniversaire des patriotes de 1837-1838 en novembre prochain soit l'occasion d'une importante manifestation et que le Québec proclame le 23 novembre fête nationale des Patriotes. La SSJB a plusieurs autres demandes à formuler pour faire de cette date un anniversaire marquant de l'histoire du Québec et elle a préparé un programme imposant de manifestations pour le 23 novembre prochain. La SSJB a reçu une première réponse encourageante de la part du premier ministre du Québec, hier, M. René Lévesque en a en effet annoncé qu'à l'avenir chaque année le dimanche le plus rapproché du 23 novembre serait proclamé «Journée des Patriotes».

■ Le Canada au Liban

OTTAWA (PC) — Pour remplacer M. Théodore Arcand, ambassadeur du Canada au Liban et qui avait quitté Beyrouth lors de l'invasion israélienne, le ministère canadien des Affaires extérieures vient de désigner M. David Jackson, de Vancouver, qui était professeur à l'Université de Moncton après avoir occupé des postes à Berlin, Hanoi, Saigon, Vientiane et Hong Kong. D'autre part, M. Frederick Livingston, directeur à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a été nommé haut-commissaire du Canada au Ghana avec accréditation au Togo. M. Arcand ira représenter le Canada en Hongrie.

COURS ART DRAMATIQUE

Jean-Marie da Silva
vous invite à travailler
l'expression corporelle,
l'expression verbale.
Ateliers pour adultes et enfants
Rens.: 843-7949

guérin

l'éditeur
qui
édite

Initiation à l'informatique

Georges Chassé
ISBN-2-7601-0752-3 - 483 p.
15,00 \$ Cégep



Cet ouvrage est une excellente introduction à l'informatique. L'auteur analyse d'une façon très détaillée et très pédagogique des notions essentielles de l'informatique et donne à l'étudiant la possibilité d'évaluer lui-même son apprentissage et d'avancer à son propre rythme. Ce livre contient plusieurs exemples qui sont tirés de la vie courante.

En vente dans toutes les librairies

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

Drapeau: les Montréalais ne veulent pas d'improvisateurs

par Alain Duhamel

Après 22 années de bons et loyaux services, le maire de Montréal M. Jean Drapeau, ne voit pas pourquoi les Montréalais confieraient leur ville à des improvisateurs.

«Les improvisateurs ne manqueraient pas. En banlieue, on peut se permettre d'être un homme de bonne volonté et qui ne connaît rien», a dit M. Drapeau en lançant hier sa neuvième campagne électorale à la mairie de Montréal devant une assemblée d'environ 3.000 personnes au centre Pierre-Charbonneau.

«L'improvisation, c'est cela qui coûte trop cher», a déclaré le chef du Parti civique de Montréal (PCM) qui a cité en exemple la construction du métro dont c'est, aujourd'hui, le 16ème anniversaire. Le maire de Montréal n'a dit mot de la construction du parc olympique dans les grands projets réalisés par le PCM. Tout au plus, une allusion: «Toutes les autres grandes réalisations qui ont eu leur histoire en leur temps continuent d'être bénéfiques pour les Montréalais».

L'assemblée, la première d'une série de quatre que le PCM tiendra d'ici au 14 novembre, donnait dans une atmosphère de congrès américain avec ses délégations provenant de tous les districts de la ville, pancartes bien hautes, fanfare bruyante et organisateur de service pour la gouverne des meneurs de claque.

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a fait le bilan de son administration depuis 1978 en soulignant particulièrement les retombées économiques des opérations

20.000 logements, de revitalisation des artères commerciales, de développement industriel et de rénovation des maisons anciennes. Il estime que la création de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) a pu contribuer à la création de 34.000 emplois. L'opération 20.000 logements a mis en chantier ou mettra en chantier sous peu 8.975 logements au total, pour un investissement de \$400 millions et 6.000 emplois créés.

Pour l'avenir, M. Lamarre parle d'une capitale de la haute technologie, de la recherche et du développement scientifique dont il ne précise pas, pour l'instant, la stratégie de développement.

Le Parti civique de Montréal se présente cette année avec la même équipe de conseillers municipaux en offrant aux électeurs sa garantie d'une bonne administration fondée sur l'expérience.

Tout au long de son discours où il a fréquemment évoqué les liens d'amour, de fidélité et de loyauté entre la population et le PCM, le maire de Montréal a insisté sur l'expérience de ses candidats. «L'expérience ne s'achète pas. Cette équipe en a de l'expérience».

Depuis le début de la campagne électorale, les candidats d'opposition ont décrit le PCM comme un parti politique vieillissant, mûr pour la retraite.

M. Drapeau s'est employé à démontrer que les «chuchotements» de ses adversaires ignoraient l'histoire. Des 46 élus du PCM en 1960, il en reste aujourd'hui cinq: des 41 élus de

1962, il en reste huit; de la tournée de 1966, il en reste dix; de celle de 1970, 19; des élus de 1974, il en reste 25 et des élus de 1978, il en reste 52 sur 52. «Il y a de la relève dans le PCM» de conclure le maire de Montréal.

Au cours des ans, la qualité de l'électorat montréalais a changé et s'est considérablement rajouté depuis que tous les citoyens âgés de 18 ans et plus votent aux élections municipales. Malgré ses modifications dans le corps électoral, le PCM a continué à recueillir la majorité des voix.

«L'histoire de Montréal, c'est en même temps et beaucoup l'histoire du parti. Quand cela fait 22 ans qu'un parti est au pouvoir, on ne peut arriver et tout chambarder ce qu'il a déjà fait. Quand il se passera quelque chose de bien et de bon, c'est par une administration du Parti civique que les citoyens l'auront obtenu».

Ailleurs dans la ville où il rencontrait un groupe d'hommes d'affaires, M. Henri-Paul Vignola, candidat du Groupe d'action municipale à la mairie, ne paraissait pas impressionné par les ovations dont son adversaire faisait l'objet. «Moi aussi, partout où je passe, j'en ai des ovations devant mes propres partisans».

Au bilan de l'administration du Parti civique, le candidat GAM ajoute aussi le déficit des jeux olympiques, le déficit annuel de Terre des hommes, l'exode de population et des sièges sociaux et l'attitude du maire Jean Drapeau lui-même dont l'intérêt à l'égard de la promotion de la ville ne s'éveille, selon lui, que dans les cas où il peut mettre en chantier des projets extravagants.

Violence chez Miron: huit grévistes arrêtés

par Guy Deshaies

La grève des 480 opérateurs de machinerie lourde de la compagnie Miron, membres de la FTQ-construction, a donné lieu hier à une violente échauffourée au cours de laquelle un policier a été légèrement blessé et huit grévistes arrêtés.

Les incidents sont survenus hier matin à l'angle des rues Maria et Airie, à LaSalle, où des individus armés de barres de fer tentaient, selon la police, d'intercepter un camion d'un client de Miron qui transportait des blocs de ciments provenant de la cimenterie Miron.

Depuis le début du conflit il y a un mois, à la suite de plaintes pour dommages à divers camions pour un montant totalisant maintenant plus de \$35.000, des enquêteurs de la police de la CUM avaient pris en filature certains grévistes.

Hier selon la police, ces personnes, installées dans leurs voitures, sont sorties subitement au passage d'un camion de ciment, ont lancé des pierres en direction du véhicule et ont atteint un policier qui faisait partie des renforts demandés. Le policier a dégainé son arme, toujours selon la version de la police, en voyant approcher une auto qui fonçait sur lui et a tiré trois coups de feu sans toutefois blesser qui que ce soit.

Huit grévistes ont été arrêtés

tés sur-le-champ mais on ne savait pas encore, hier soir, quels chefs d'accusation seraient portés contre eux.

L'un des points en litige porte justement sur la sous-traitance et plus particulièrement sur le transport des produits de la cimenterie Miron, que les syndiqués voudraient garder en exclusivité. La rumour voulant que la compagnie ait proposé un plan de mises à la retraite anticipée n'est pas avérée puisque la moyenne d'âge de ces employés est de 52 ans, ce qui a fait dire hier à M. Jacques Zigby, vice-président aux relations industrielles chez Miron, qu'il faudrait mettre pratiquement tout le monde à la retraite si un tel plan était retenu.

Mais la crainte relative à la sécurité d'emploi est vive parmi ces travailleurs qui ont voté la grève à 95% le mois dernier après cinq mois de conciliation. Jusqu'à présent un accord est intervenu entre les parties au sujet des incapacités pour cause de santé et l'arbitrage obligatoire en cas de mésentente a été paraphé.

Me Hugues Leduc, négociateur de la FTQ pour les salariés de Miron, a cependant indiqué que la sécurité d'emploi, malgré cette clause, demeurerait préoccupante en raison de la sous-traitance et des filiales de Miron. Il a parlé notamment de Metro-Mix, une filiale qui prend de plus en plus d'importance et où les

employés sont formés en syndicat-maison.

Une séance de conciliation est prévue pour aujourd'hui et il sera question, outre la sous-traitance, des clauses salariales sur lesquelles il n'existe pas d'entente. Dans leurs demandes originales au moment de l'expiration de l'ancienne convention collective le 2 juin dernier, le syndicat proposait des augmentations de salaires de 40% sur deux ans. La compagnie n'a pas bougé sur sa position de 5%-6% et les demandes syndicales sont maintenant de 8%-7%. Sur ce dernier point, Me Leduc a dit avec un certain à propos: «Nous ne bougeons plus. Nos demandes de 8%-7% sont coulées dans le ciment».

Le Conseil des métiers se retire de Corvée-Habitation

Le Conseil provincial des métiers de la construction (CPMC) vient de se retirer du projet Corvée-Habitation et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) menace d'en faire autant si le «braconnage» se poursuit sur les chantiers.

à leurs membres, fait travailler les artisans sans carte de compétence.

Corvée-Habitation est un projet conjoint auquel participent les syndicats les entrepreneurs et le gouvernement. Les syndicats de la construction se sont engagés à verser pour les quatre prochaines années 12 cents et demie par heure de travail soit \$12,5 millions annuellement.

Or, bien qu'il soit trop tôt pour dire si son absence sera sentie, le CPMC, qui représente 20% des travailleurs de la construction, a décidé de faire fi de l'entente conclue au printemps, parce qu'il estime que le gouvernement ne tient pas sa parole.

Pour sa part, la FTQ, qui représente 46% des syndiqués de l'industrie, a dressé une ligne de piquetage hier sur un des chantiers de Corvée-Habitation, à Terrebonne, où

des «braconniers» avaient été identifiés. «Nous allons nous organiser nous-mêmes pour faire respecter la loi», a indiqué hier un porte-parole syndical.

Pour les entrepreneurs en construction domiciliaire, qui sont très heureux du projet, l'attitude syndicale n'est pas fondée, est «une tempête dans un verre d'eau» et trahit un désir d'utiliser le projet pour régler un vieux contentieux.

Le fonds de relance de Corvée Habitation permet aux acheteurs d'obtenir un taux d'intérêt de 13,5% sur trois ans.

Centraide

Objectif: \$16.000.000
A ce jour: \$4.700.000

Les consommateurs exigent réparation pour les ristournes illégales sur le lait

par Marie-Agnès Thellier

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNAQC) demande une diminution de 5 cents du prix du litre de lait pour compenser les \$100 millions de ristournes illégales qu'auraient empochées depuis 1977 les groupements et associations d'épiciers.

Dès demain, à l'occasion d'une audience de la Régie des marchés agricoles sur une éventuelle augmentation du prix du lait, la FNAQC demandera en même temps à la Régie

d'instituer une enquête complète relative aux ristournes «afin qu'elle fasse enfin respecter ses ordonnances et que soit évaluée la somme d'argent pour laquelle les consommateurs devront être dédommages». Ce dédommagement pourrait prendre la forme d'un gel prolongé du prix accordé aux détaillants.

L'Association des consommateurs du Québec (ACQ) demandera pour sa part, lors de l'audience de demain, que soit supprimé le prix minimum imposé sur le lait. «Si le prix minimum est aboli, a expliqué au DEVOIR Me Jean-Claude

Beauchamp, président de l'ACQ, le lait pourrait servir de *lost leader* par le jeu de la concurrence chez certains épiciers. Non seulement le consommateur y gagnera car le lait coûte actuellement très cher mais on réglerait aussi les problèmes des ristournes, le détaillant pouvant retransmettre aux consommateurs la ristourne accordée par les laitiers».

Dénoncé depuis plusieurs années par les associations de consommateurs, la FNAQC en tête, par l'Association des distributeurs indépendants du Québec et par le Syndicat na-

tional des laitiers, l'ampleur des ristournes illégales a été dévoilée hier par *La Presse*, qui se fonde sur une enquête menée depuis 1981 par la Régie des marchés agricoles.

Selon *La Presse*, les ristournes illégales ont dépassé \$20 millions en 1981, pour totaliser \$100 millions depuis 1977. Or, depuis février 1978, la Régie des marchés agricoles a autorisé sept augmentations du prix du lait à la demande des producteurs, des laitiers et des détaillants, ce qui a fait passer le prix minimum du litre de lait homogénéisé de 51 à 77 cents, une hausse de 51%. Aucune des compagnies impliquées n'a jusqu'ici réagi publiquement aux chiffres révélés hier.

Devant la Régie, les détaillants se plaignent notamment de perdre de l'argent avec la vente du lait tandis que les producteurs et les laitiers font valoir la hausse du prix de production, due à l'inflation et à l'augmentation des prix du pétrole, pour justifier l'augmentation du prix du lait.

Pourquoi des ristournes? Les associations ou groupements d'épiciers semblent avoir obtenu ces rabais, pratique courante dans le secteur de l'alimentation, en faisant jouer la concurrence entre laitiers. Alors que les importants laitiers, notamment coopératives, peuvent absorber le

coût de ces ristournes, les petites laiteries n'ont pu résister et sont peu à peu tombées aux mains des quatre plus importantes laiteries: Agropur de Granby (32% du marché du lait), Dominion-Sealtest (23%), la Coopérative du Bas-Saint-Laurent (18%) et la Ferme Saint-Laurent (15%). Selon M. Girard, seules les laiteries Dominion n'auraient pas offert ces ristournes sur le lait mais plutôt d'importants rabais sur d'autres produits laitiers.

Car la diminution du prix du lait, même quand elle ne se répercute pas sur le prix de vente aux consommateurs, est une pratique illégale en vertu du mandat de surveillance et de réglementation que détient la Régie des marchés agricoles. Celle-ci fixe les prix minimum applicables au grossiste et au détaillant.

La Régie aurait maintenant en mains des preuves irréfutables de ristournes: copies de chèques de ristournes, de factures, politiques d'escompte, etc.

«La Régie des marchés agricoles a été créée pour protéger tous les intervenants et notamment les petits épiciers et dépanneurs indépendants. Tout a changé depuis quelques années avec les chaînes et les regroupements, capables de supporter la concurrence. La Régie des marchés

agricoles est un bon exemple d'une réglementation, justifiée il y a dix ou quinze ans, qui ne l'est plus. Le gouvernement aurait déjà dû déréglementer».

La FNAQC réclamera une nouvelle fois du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, la nomination d'un représentant des consommateurs à la Régie des marchés agricoles. Le Conseil économique du Canada a recommandé une représentation équilibrée des producteurs, des consommateurs et des entreprises de transformation au sein des organismes de surveillance du secteur agricole, dans son étude «pour une réforme de la réglementation» publiée en 1981.

Le Conseil y soulignait aussi que, dans les secteurs soumis à la fois au contrôle des importations et à la régulation de l'offre, c'est-à-dire le lait, les oeufs, le poulet et le tabac, certains prix sont devenus trop élevés. Or ces quatre produits représentent une très forte proportion des dépenses alimentaires. Selon l'ACQ, le lait à lui seul représente 10% du budget total d'une famille de quatre personnes vivant au seuil de la pauvreté et consommant la norme recommandée, soit deux litres par jour.

Université de Montréal



Etudes de premier cycle Admission en janvier 1983

Les facultés qui suivent acceptent de nouveaux étudiants à certains de leurs programmes de premier cycle. Sauf indication autre accolée à un programme, toute demande d'admission doit être reçue au Bureau du registraire au plus tard le lundi 1er novembre 1982.

Faculté des arts et des sciences

Action communautaire, activités psycho-éducatives, anthropologie, arts plastiques*, chimie*, communication*, démographie, éthique, études anciennes et modernes, études anglaises, études arabes, études est-asiatiques, études françaises, études juives, études québécoises, géographie, géologie*, histoire, histoire de l'art, linguistique, mathématiques*, philosophie, physique*, psycho-éducation (à temps partiel pour personnes en exercice), sciences économiques, service social*, mineur arts et sciences, liste externe: études françaises.

Département d'éducation physique

Education physique, certificat en danse et mouvement expressif*.

Faculté de médecine: département d'administration de la santé

Certificat de gestion d'hôpital (1er novembre)

Faculté de médecine dentaire

Certificat en hygiène dentaire: un candidat inscrit à temps partiel doit compléter ce programme au plus tard au trimestre d'automne 84, dernier trimestre où il sera offert.

Faculté des sciences de l'éducation

(les programmes sont offerts à temps partiel)

Certificat en enseignement secondaire et/ou collégial (1er décembre)

Offert aux détenteurs d'un majeur dans une discipline enseignée au secondaire ou d'un baccalauréat spécialisé obtenu dans une discipline enseignée au niveau secondaire ou au niveau collégial ou aux deux niveaux. Ce programme conduit à l'obtention d'un permis d'enseignement au niveau secondaire ou au niveau collégial ou aux deux niveaux.

Certificat d'enseignement du français, langue maternelle, au primaire (15 décembre)

Certificat d'enseignement du français, langue maternelle, au secondaire, si le nombre est suffisant (15 décembre)

Offerts aux maîtres en exercice dans le domaine postulé et détenteurs d'un permis ou d'un brevet d'enseignement.

Certificat en technologie éducationnelle (audio-visuel) (1er décembre)

Certificat de mesure et évaluation en éducation (1er décembre)

Certificat de l'enseignement de l'expression dramatique (1er décembre)

Offerts aux maîtres en exercice ou aux personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation.

Certificat en andragogie (15 novembre)

Offert aux candidats possédant une expérience en éducation des adultes.

Faculté de théologie

Etudes bibliques, études catéchétiques, études pastorales, sciences de la religion, théologie (sauf baccalauréat spécialisé en théologie).

* Il n'est pas acquis que l'étudiant admis en janvier 1983 dans cette discipline puisse terminer la scolarité requise en décembre 1986. Son trimestre d'hiver 1983 ne lui aura permis que d'alléger la charge de cours des trimestres ultérieurs.

Prière de consulter les instructions jointes au formulaire de demande d'admission que l'on peut obtenir soit au Bureau du registraire de l'Université de Montréal, soit au Bureau de conseiller d'information scolaire et professionnel des CEGEP.

Pour tout renseignement additionnel, s'adresser au Bureau du registraire.

Téléphone: 343-7076

la véritable boucherie charcuterie française

Un délice pour les yeux...
Une évasion gastronomique...

- Viandes de première qualité
- Charcuterie fine
- Fromages choisis
- Pâtisseries françaises
- Vaste choix de fruits et de légumes frais
- Poissons frais exclusifs

Une tradition depuis 1953

Notre spécial cette semaine...

Poulet

façon coq au vin

qualité Anjou Québec

Sachez l'apprêter!

Obtenez gratuitement une recette appropriée.

Bien manger signifie



Anjou QUÉBEC

où la qualité fait sa renommée

1025 ouest, Laurier
Tél.: 272-4065 — 272-4086

Station 10 - Arrêt 10 minutes avec tout autobus de \$20.

Les r.i.a. s'attaquent aux grands problèmes

«Doit-on acheter ou louer le nouveau matériel dont notre entreprise a besoin?»

«Un système de contrôle de la consommation d'énergie est-il réellement avantageux pour nous?»

«Quel impact aura l'inflation sur nos projets d'investissement à long terme?»

«Comment tenir compte des flux monétaires estimés dans l'analyse de nos dépenses d'immobilisations?»

**Consolidez votre équipe de direction.
Les r.i.a. s'y connaissent!
Il y en a 12 000 au pays.
Et ils sont de taille!**



La Société des comptables en management et son affiliée

La Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec.

Bureau 310, 1425 rue de la Montagne, Montréal, Québec, H3G 1Z3

Denis Lazure au DEVOIR

Un nouveau défi: humaniser les services publics

par
Marie Laurier

Le titre fait sourire un peu tout le monde, sauf celui qui en est coiffé: le Dr Denis Lazure, ministre délégué aux Relations avec les citoyens. Cette responsabilité lui a été confiée lors du remaniement ministériel de septembre par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

De passage au DEVOIR récemment, M. Lazure a déclaré qu'il entend s'acquitter de sa tâche avec le plus grand sérieux mais aussi l'affabilité naturelle qui le caractérise. Comme il a tout à créer et même à inventer, ou presque, dans ce rôle de relationniste, il dispose d'un certain temps pour se faire la main et établir sa feuille de route.

M. Lazure demeure le ministre responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec, un organisme qui lui tient à cœur et dont il est le parrain depuis 1978, en même temps que celui de la Loi portant sur la protection des personnes handicapées.

Des observateurs de la scène politique ont interprété la nomination de M. Lazure comme le signe précurseur

d'une sortie élégante vers la coulisse, lui qui fut sur la ligne de feu comme ministre des Affaires sociales de 1976 à 1981 et ensuite ministre d'État au développement social.

Médecin psychiatre, ancien administrateur de centres psychiatriques, M. Lazure pense évidemment tout autrement et se porte à la défense de son nouveau défi: «Je crois que c'est une excellente idée de nommer un ministre qui s'occupera d'humaniser l'administration publique et d'expliquer aux citoyens la complexité de nos textes de lois.»

Il admet cependant avoir été «étonné» lorsque M. Lévesque l'a affublé de ce titre ronflant mais, à la réflexion, ils se sont tous deux rappelés que ce travail d'humanisation des services publics faisait partie des engagements inscrits dans le programme du

Parti québécois, une promesse normalement négligée au lendemain de la victoire de 1976, faute de candidat sans doute.

Mais n'est-ce pas le devoir de tous les élus du peuple de s'occuper d'établir les meilleures relations possibles avec les citoyens? M. Lazure en convient tout en soulignant que cet effort n'est pas toujours concrètement visible: «Idéalement si chaque ministre faisait ce travail, nous n'aurions pas besoin d'un titulaire à la condition féminine ou encore aux personnes handicapées, par exemple. Mais telle n'est pas hélas, la réalité. Toutefois, dans la mesure où des situations demandent à être corrigées, que des difficultés surviennent dans les rapports entre les citoyens et les fonctionnaires de l'État, il m'apparaît utile qu'un ministre désigné puisse consacrer son temps à améliorer la qualité de ces échanges. Je me donne deux ou trois ans pour relever ce défi et dire au premier ministre: mission accomplie.»

Notre interlocuteur précise qu'il ne travaillera pas seul:



«Vous pensez bien que je me suis assuré la collaboration de tous mes collègues, les 26 autres ministres avec qui je pourrai identifier les lacunes dans l'accessibilité des services, dans l'accueil des fonctionnaires, dans la compréhension des documents, l'orientation dans les méandres de la paperasse et de la bureaucratie.» À titre d'exemple, il mentionne qu'il travaille déjà en étroite collaboration avec les ministères des Communications et de la Fonction publique et qu'il s'occupera de certains «points chauds» au Revenu, aux Transports, et encore dans les bureaux de véhicules automobiles, à la Régie des loyers, etc.

Y a-t-il un équivalent à cette fonction ailleurs au pays ou à l'étranger? Oui, répond M. Lazure, en Colombie-Britannique où M. Bennett a déjà nommé un ministre responsable de la «guerre à la paperasse et à la bureaucratie», mais il lui reste à en vérifier la similitude ou les différences avec son titre de ministre délégué aux Relations avec les citoyens.

L'ancien ministre des Affaires sociales fait toutefois remarquer que de nombreux efforts ont été faits ces dernières années pour humaniser l'accueil dans les hôpitaux et les CLSC. «Nous avons fortement encouragé certaines initiatives, comme le visionnement de vidéo-cassettes sur la nutrition ou la prévention du cancer du sein dans les salles d'attente. Cette formule pourrait être mieux employée ou revitalisée.»

M. Lazure demeure responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec et il présidera dans quelques mois une rencontre-bilan avec tous les principaux «décideurs» qui ont participé au sommet socio-économique sur l'intégration de la personne handicapée, l'automne dernier. Il s'agira alors d'évaluer et de vérifier jusqu'à quel point les engagements pris à ce moment dans les domaines du transport, du loisir, du travail, etc. sont ou ont été respectés.

«Il ne s'agira pas d'un autre sommet mais d'une relance de tous les projets, recommandations et promesses qui avaient

été retenus. Souvenez-vous qu'il y avait une douzaine de ministres présents à ces assemblées.»

Parmi les autres activités prévues à son agenda, M. Lazure souligne la tenue d'un colloque au mois de novembre qui portera sur les levés de fonds dans le public en faveur des handicapés. «J'avais pris cet engagement, dit-il, et je vais le respecter. Il s'agira d'évaluer avec tous les intéressés de la pertinence des campagnes de souscription publique qui pullulent et de les discipliner, le cas échéant.»

Enfin, M. Lazure s'estime comblé par la confiance manifestée par M. Lévesque à son endroit, ce qui lui permet de jouer un rôle de portée sociale et humaine, sorte de prolongement à sa formation de psychiatre.



Le ministre canadien de l'Environnement, M. John Roberts, n'avait pas hésité en juillet dernier, lors d'une manifestation contre les pluies acides, à s'abriter sous un parapluie symbolique portant le slogan «Qui va arrêter les pluies acides.» (Photolaser PC)

Environnement: Roberts invite les citoyens à accepter des contaminants acceptables

OTTAWA (PC) — Les Canadiens devront s'adapter à la notion de «niveaux de risques acceptables» en ce qui a trait aux contaminants environnementaux. Tel est l'avertissement qu'a lancé, hier le ministre de l'Environnement, M. John Roberts.

«Déterminer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas implique des compromis sociaux, économiques et environnementaux», a dit le ministre qui participait à une conférence sur l'examen des questions environnementales de la décennie 80.

«L'appréciation des risques implique des évaluations de la probabilité et de l'importance du risque, de même que le degré de la volonté de la population d'accepter un tel risque», a dit le ministre. Cette réalisation est le pivot de la façon dont mon ministère doit aborder les problèmes qui

nous confrontent au cours de la décennie 80. Nul doute que ce sera un champ d'activités des plus productifs pour un grand nombre de nos hommes de science. Il nous faudra tenir compte de notre ignorance tout autant que de notre savoir.»

Une meilleure compréhension scientifique des substances toxiques — leur dispersion étendue, leur persistance et leurs effets combinés — a démontré que nous ne sommes pas en mesure de juger complètement leurs effets. «Au cours des années 80, il nous faudra établir un certain équilibre entre polluants évidents et leur contrôle suivant le principe de niveaux ou de risques tolérables.»

M. Roberts a ajouté qu'à l'avenir, le gouvernement fédéral comptera moins sur des lois et des règlements pour solutionner des problèmes rela-

tifs à l'environnement, parce que cette conception signifie toujours qu'il faut jouer à attraper la pollution et les pollués.

Une conception réglementaire s'imposait durant la décennie 70 pour adopter des statuts environnementaux fondamentaux tels que la Loi de l'air pur, la Loi des contaminants environnementaux et la Loi du contrôle des déchets jetés à

la mer, a-t-il signalé. Mais cela ne suffit plus.

La prévention sera la marque de commerce de la politique environnementale au cours des années 80.

«L'un des moyens d'atteindre cet objectif consiste à adopter un rôle d'avocat d'une bonne cause ou de chien de garde. J'ai l'intention d'assumer plus fréquemment au cours des années à venir le

rôle d'avocat de l'environnement au sein du conseil des ministres, auprès des autres ministères, avec les gouvernements provinciaux et avec l'industrie. Le rôle d'avocat signifiera qu'il faudra trouver un juste équilibre entre la diplomatie tranquille conventionnelle, qui se déroule derrière des portes closes, et la diplomatie publique où se déroule un débat beaucoup plus ouvert sur ce qui, après tout, est une question fondamentale de politique publique.»

Les Albertains iront voter massivement

EDMONTON (PC) — En cette période de crise économique, le politologue Paul Johnston prévoit qu'un nombre record de personnes vont voter à l'élection albertaine du 2 novembre.

La participation a été de moins de 60% aux élections de 1979 et de 1975, car aucun problème particulier n'avait été perçu par la population.

À l'élection de 1971, par contre, la participation a presque atteint 72%. C'était le mo-

ment où le leader conservateur, M. Peter Lougheed, avait mis fin à trois décennies de pouvoir du Crédit social.

À la dissolution de l'Assemblée législative, les conservateurs détenaient 73 des 79 sièges. L'opposition était composée de MM. Grant Notley, chef du Nouveau Parti démocratique; Gordon Kesler, leader du Western Canada Concept; Tom Sindlinger, chef de l'Alberta Reform Movement; et trois créditistes.

Les combustibles irradiés des centrales nucléaires: un problème, plusieurs solutions

PARIS, (AFP) — Plusieurs milliers de tonnes de combustibles irradiés en provenance des centrales nucléaires commencent à s'accumuler dans les pays qui ont recours à cette énergie. La question de leurs gestions est de plus en plus à l'ordre du jour et diverses solutions sont possibles.

Rien que pour l'Europe occidentale, et pour les seuls combustibles à uranium légèrement enrichi des centrales nucléaires à eau pressurisée, désormais les plus répandues, 3,575 tonnes ont été produites à la fin de 1981 et le chiffre prévu pour 1990 est de quelque 23,000 tonnes selon des chiffres avancés à la conférence atomique internationale de Vienne en septembre.

Aux États-Unis, qui restent encore le premier producteur

mondial d'électricité nucléaire avec 79 réacteurs, plus de 8,000 tonnes de combustibles, «brûlés», pour la plupart après déchargement des cœurs des réacteurs, s'accumulent dans des «piscines» auprès des centrales, en attendant qu'une solution soit adoptée pour leur traitement.

Les combustibles irradiés sont dangereux, mais en même temps, ils contiennent des matières fissiles précieuses, qui sont l'uranium 235 dont une partie seulement s'est désintégrée et le plutonium qui s'est formé par la transmutation de la matière. Le reste est composé de divers produits de radio-activité, de durée de vie différents.

Que faire de ces combustibles? Plusieurs solutions sont possibles. La plus logique à première vue consiste à séparer les matières fissiles qui restent encore dans le combustible des déchets proprement dits.

Mais les choses ne sont pas simples, car le retraitement qui se pratique par exemple, au centre de La Hague en France, est une des opérations les plus délicates de ce que les techniciens appellent le cycle du combustible. Les produits sont très corrosifs et très nocifs. Les liquides produits et manipulés sont radioactifs. Les plus grandes précautions s'imposent aux différents stades des opérations. Les réparations sont difficiles. On sépare, mais en même temps on concentre des produits radioactifs.

Malgré les difficultés et quelques échecs flagrants ayant parfois abouti à l'arrêt

et même l'abandon aux États-Unis d'une usine de retraitement, «jugée inopérable», des milliers de tonnes de combustibles à uranium naturel, et plus de 1,000 tonnes de combustibles à uranium enrichi ont été retirés jusqu'à maintenant dans le monde.

Les premières usines de retraitement exploitées dans le monde ont été construites à des fins militaires (plutonium) il y a près de 40 ans. Depuis 1960 sont apparues des usines civiles. Cinq usines civiles fonctionnent aujourd'hui de façon industrielle: La Hague et Marcoule en France, Sellafield et Windscale en Grande-Bretagne, Tōkai Mura au Japon et Trombay en Inde. Aux États-Unis, l'usine de West Valley, la première usine commerciale du monde après avoir retraité 600 tonnes, est arrêtée depuis 1972, tant pour des raisons techniques, qu'économiques et même politiques.

L'URSS retraite pour ses centrales et celles des pays de l'Est. Une douzaine d'unités pilotes fonctionnent dans d'autres pays (R.F.A., Italie et bientôt Pakistan, etc.). Alors que les présidents Ford et Reagan étaient contre le retraitement, contre l'économie du plutonium le président Carter s'est déclaré pour la reprise de cette activité, dans le secteur privé qui toutefois se montre pour l'instant réticent, en raison des difficul-

tés actuelles de l'industrie nucléaire américaine dans son ensemble, faute de commandes de nouvelles centrales.

La solution opposée au retraitement est le stockage définitif des combustibles irradiés, après un conditionnement minutieux et fort coûteux.

Il y a enfin des solutions en quelque sorte intermédiaires, l'une consistant à stocker les combustibles irradiés (stockage intermédiaire) dans l'attente d'une décision de retraitement. C'est actuellement la plus répandue. Une autre consiste à faire retraiter ailleurs, et à faire revenir pour stockage définitif les déchets chez soi. Plusieurs pays comme le Japon, la Belgique, les Pays-Bas, la R.F.A., l'Espagne, etc., ont signé des contrats pour le retraitement avec la France et la Grande-Bretagne. La Hague a ainsi retraité à ce jour 500 tonnes de combustibles irradiés étrangers et en retraitera encore, dans les 10 années qui viennent environ 7,000 tonnes. À l'issue de cette période, La Hague ne retraitera plus que des combustibles français pour des centrales françaises.

Mais quelle que soit la solution choisie, il se pose un autre problème assez considérable: celui du stockage des combustibles irradiés avant traitement ou après, et celui des déchets.

Un rapport publié par l'Agence atomique internationale de Vienne, estime à 200,000 tonnes la quantité totale des combustibles irradiés dans le monde vers l'an 2,000. De nombreuses solutions sont expérimentées ou à l'étude, tant pour le stockage des combustibles irradiés eux-mêmes (stockage humide, stockage sec, etc.) que pour les déchets produits (vitrification, bitumisation).

Le terroriste Pagliai était tortionnaire en Bolivie

ROME (Reuter) — Le militant néo-fasciste Pierluigi Pagliai, qui a été ramené mardi grièvement blessé de Bolivie en Italie par la police secrète italienne, faisait partie d'un groupe international se livrant à des tortures et violations des droits de l'homme en Bolivie, déclarait-on hier dans les milieux de la sécurité italienne.

Pagliai, 28 ans, était recherché par la police de son pays pour avoir participé au plus terrible attentat terroriste de l'après-guerre en Italie, celui de la gare de Bo-

logne, en 1980, qui fit 85 morts.

Blessé au moment de sa capture, dimanche à Santa Cruz, par la police bolivienne, qui l'a ensuite remis aux policiers italiens, son retour s'est effectué à bord d'un DC-10 réquisitionné de la compagnie Alitalia. Il a été admis dans le coma dans un hôpital de Rome.

Selon un rapport des services secrets italiens, Pagliai était un tortionnaire notoire en Bolivie, où il s'est rendu coupable, sous le régime militaire qui a abandonné le pou-

voir ce mois-ci, de nombreuses violations des droits de l'homme, déclare-t-on de mêmes sources.

Pagliai et son chef, Stefano Delle Chiaie — considéré comme le «cerveau» de l'attentat de Bologne, mais qui a réussi à échapper à la police secrète italienne — s'étaient mis au service des dirigeants militaires boliviens, avec des néo-nazis allemands et d'autres extrémistes.

Ils avaient formé un groupe paramilitaire, sous le commandement de Delle Chiaie, qui s'était vu confier par les

officiers corrompus «le sale travail» du trafic de la cocaïne en Bolivie.

Le groupe, qui partageait la haine du régime militaire pour les communistes et les réformateurs, travaillait sous le couvert d'une revue fasciste intitulée «Confidential», installée dans un luxueux hôtel de La Paz.

Cette revue, indique-t-on toujours de mêmes sources, servait de façade à des hommes qui collaboraient avec les «services spéciaux de la sécurité» contre les adversaires

Israël veut un engagement écrit de Beyrouth sur le sud

JERUSALEM (AFP) — Le gouvernement israélien, siégeant en conseil de défense, a fixé hier au cours d'une réunion extraordinaire, les conditions à un retrait de ses troupes du Liban.

Les délibérations d'un conseil de défense sont secrètes et le porte-parole du gouvernement s'est refusé à en révéler le contenu.

La radio nationale a cependant annoncé que le cabinet avait décidé de réclamer du gouvernement libanais un document écrit dans lequel il s'engagerait à empêcher toute force hostile de se déployer au Sud-Liban à moins de 45 kilomètres de la frontière isra-

lienne. Israël demanderait en outre qu'aucune unité militaire cantonnée dans la région ne dispose d'artillerie à longue portée.

L'objectif initial de l'invasion du Liban par Israël, le 6 juin dernier, était de repousser les fedayine palestiniens hors de la zone frontalière et de mettre les colonies de peuplement israéliennes hors de portée de leur artillerie.

Selon la radio israélienne, les conditions de sécurité approuvées par le conseil des ministres ont été mises au point par MM. Ariel Sharon, ministre de la Défense, et Yitzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères.



Les marines de la force multinationale d'interposition à Beyrouth savourent avec appétit de la nourriture «made in USA»: quelque 3.000 hamburgers arrivés par avion directement du nouveau continent. (Photolaser AP)

Affrontements druzes-chrétiens dans le Chouf

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Des unités israéliennes sont intervenues hier soir dans les localités de la montagne du Chouf où se déroulent depuis mardi de violents affrontements entre les «forces libanaises» (milices chrétiennes unifiées) et les forces du parti socialiste progressiste (PSP) du leader druze Walid Joumblatt, rapportent les correspondants dans la région.

Les unités israéliennes sont notamment entrées en force dans la localité de Karmata, située au sud-ouest d'Aley, à une vingtaine de kilomètres au sud de Beyrouth, indiquent ces correspondants.

Ces affrontements ont pris fin, a annoncé le ministre libanais de l'information, M. Roger Chikhani à l'issue de la première réunion hebdomadaire du nouveau cabinet libanais, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Amine Gemayel.

Pour protester contre ces affrontements une réunion de responsables de la communauté druze a décidé d'appeler la population druze de la montagne libanaise à observer à partir de jeudi une grève générale, a-t-on appris d'autre part de bonne source à Beyrouth.

Lors de l'audience au Vatican Arafat s'est dit prêt à reconnaître Israël

CITÉ DU VATICAN (d'après AP, AFP et Reuter) — Le chef de l'OLP Yasser Arafat s'est «explicitement» déclaré d'accord avec le pape Jean-Paul II sur la nécessité de reconnaître la sécurité d'Israël et de renoncer au terrorisme, a affirmé un dirigeant du Vatican.

Le père Virgilio Levi, directeur adjoint du journal du Vatican «L'Osservatore romano», a fait cette déclaration mardi dans une interview à la télévision, qui a été diffusée hier.

Cette déclaration semble destinée à alléger les critiques de la communauté juive italienne envers le Vatican, après l'attentat de la synagogue samedi, qui a fait un mort et 37 blessés. Les milieux juifs ont stigmatisé la montée de l'antisémitisme et ont dénoncé notamment la rencontre entre Jean-Paul II et M. Arafat le 15 septembre à Rome.

Le père Levi a affirmé que le pape avait fait part à M. Arafat de son sentiment selon lequel les Palestiniens avaient

droit à une patrie. «Cependant, dans le même temps, il (le pape) a affirmé que le peuple palestinien devait reconnaître Israël et son droit à la sécurité».

«Le pape, a poursuivi le père Levi, a souligné la nécessité de reconnaître la sécurité d'Israël, de renoncer au terrorisme et de contribuer à la renaissance d'un Liban souverain, indépendant et avec sa propre identité. M. Arafat a explicitement dit au pape qu'il acceptait ces trois choses».

Le père Levi n'a pas précisé comment il avait été informé de ces propos entre le pape et M. Arafat, qui se sont rencontrés sans collaborateurs ni interprètes.

Par ailleurs, M. Yasser Arafat a qualifié de constructive la rencontre qu'il a eue hier à Tunis avec le ministre français des Relations extérieures, M. Claude Cheysson.

«Cette rencontre, comme d'autres, sont essentielles à la solution du problème palestinien», a dit le président de

Nakasone favori à la succession de Zenko Suzuki

TOKYO (Reuter) — M. Yasuhiro Nakasone, faisant figure hier de favori à la succession de M. Zenko Suzuki, qui a annoncé la veille son intention de quitter prochainement le poste de président du parti libéral au pouvoir, et par conséquent de chef du gouvernement.

Les responsables des cinq courants du parti libéral et le bureau exécutif de cette formation ont entamé une série de discussions qui devraient déboucher sur le choix du successeur de M. Suzuki.

Deux camps ont clairement émergé: celui favorable à M. Wakasone, numéro deux actuel du cabinet japonais, et celui qui estime le prétendant trop proche de M. Suzuki, critiqué à la fois pour ses options économiques et pour ses relations étroites avec l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, impliqué dans un scandale de pots-de-vin.

M. Nakasone, 64 ans, directeur général de l'Agence pour la gestion administrative, sera probablement élu si les tractations entre factions ne durent pas trop longtemps. En revanche, en cas de désaccord, il sera fait appel aux «Vieux sages» du parti, très hostiles à M. Suzuki et par conséquent peu enclins à choisir l'un des membres de sa «famille».

Impliqué dans le scandale Lockheed — la firme aéronautique américaine avait versé d'importantes sommes d'argent à des personnalités japonaises afin de faciliter des signatures de contrat —, M. Tanaka demeure cependant un personnage-clé de la politique nipponne.

Surnommé «le faiseur de rois», le siège désormais à la Chambre en tant qu'indépendant, mais peut se targuer de contrôler encore la plus importante faction du parti libéral (107 parlementaires sur 421).

L'interminable procès du scandale Lockheed, qui a éclaté en 1976, est toujours en cours. L'ancien premier ministre est accusé d'avoir touché personnellement 500 millions de yens (2 millions de dollars). Il réclame un bloc ces accusations.

Parmi les autres prétendants au poste de chef du gouvernement figurent M. Toshio Komoto, 71 ans, un homme d'affaires engagé tardivement dans la politique, et surtout M. Kiichi Miyazawa, 63 ans, chef de file des intellectuels du parti.

N'appartenant à aucune faction, M. Miyazawa pourrait être choisi par les «anciens» si ces derniers sont consultés. Il ferait alors office de rassembleur au sein d'un parti libéral très déchiré.

Salvador: deux villes aux mains des rebelles

SAN SALVADOR (Reuter) — Poursuivant une offensive d'envergure dans l'est du pays, les guérilleros salvadoriens se sont emparés hier des villes de San Fernando et de Torola, dans la province de Morazan, a annoncé la radio rebelle Venceremos.

Les autorités militaires ont confirmé la prise des deux villes, précisant que les bataillons d'élite Atlacatl et Bellosa allaient être envoyés sur place. L'agglomération de Perquin, dans la même région, était également assiégée.

Selon Radio Venceremos, les insurgés contrôlent toujours Las Vueltas et Jicaró, dans la province septentrionale de Chalatenango, dont ils se sont emparés dimanche au terme de violents affrontements qui ont fait une cinquantaine de morts.

De source militaire autorisée, le bataillon Pipil, entraîné par des conseillers américains, aurait été envoyé dans la zone des combats, ainsi que des avions d'attaque au sol A-37, mais les rebelles tenaient bon.

UN AUTOMOBILISTE SE VOIT DÉCERNER LA MÉDAILLE DE LONG USAGE

M. E.N. Joliveau a accepté le prix au nom de sa vénérable automobile. Quand les représentants de la presse locale lui ont demandé son secret sur la longue vie d'un moteur, M. E.N. Joliveau a déclaré qu'il attribuit cette longévité du moteur à l'addition du Traitement d'huile de Wynn's à chaque vidange d'huile.

Un porte-parole de Wynn's a déclaré que, chaque jour, de plus en plus d'automobilistes adoptent le Traitement d'huile de Wynn's pour prolonger la vie du moteur de leur voiture et pour combattre le coût élevé de l'automobile.

WYNN'S
En vente chez
CANADIAN TIRE
HANDY ANDY
Bonimart

Kohl présente son programme

BONN (AFP) — Le chancelier Helmut Kohl est déterminé à mener une politique «centriste» pour sortir la RFA de la «plus grave crise économique et financière qu'elle ait jamais connue».

Pour relever ce défi historique, le chef de gouvernement chrétien-démocrate a annoncé hier dans sa déclaration gouvernementale devant le Bundestag un «programme d'urgence en quatre points» qui doit permettre à la RFA de prendre un nouveau départ, après treize années de pouvoir social-démocrate.

1) «Nous devons créer de nouveaux emplois en relançant l'investissement privé et public», a déclaré M. Kohl en annonçant pour l'hiver prochain un chiffre-record de 2,5 millions de chômeurs, soit un travailleur allemand sur quatorze. «Nous devons donner des impulsions nouvelles à

la politique du logement, reprenant ainsi la formule qui a si bien réussi à M. Ludwig Erhard dans les années de la reconstruction de notre pays».

2) «Nous avons besoin d'une pause dans la politique sociale», a estimé M. Kohl. Cette pause va se traduire concrètement par un gel de trois mois des retraites et pensions, une diminution de la participation de l'Etat aux cotisations vieillesse et une participation des malades aux frais hospitaliers.

3) «Le fondement de la politique étrangère et de sécurité de la RFA» reste l'Alliance atlantique et l'amitié avec les Etats-Unis».

M. Kohl a confirmé qu'il se rendrait avant la fin de cette année à Washington pour dissiper les ambiguïtés dans les relations germano-américaines.

Il a également répété que la RFA déploierait fin 1983 les

fusées nucléaires américaines en cas d'échec des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles. Enfin, il a confirmé que son gouvernement souhaitait le «maintien d'une détente véritable» avec les pays de l'est.

Le nouveau chancelier a également insisté sur la nécessité de relancer l'union européenne, d'élargir les compétences du Parlement européen et de voter à la majorité au sein du conseil des ministres de la CEE, lorsque les traités le prévoient.

4) «Nous devons empêcher une immigration illimitée et incontrôlée et faciliter le retour dans leur pays d'origine des travailleurs étrangers» (4,5 millions).

Enfin, le chancelier Kohl a confirmé qu'il comptait organiser des élections générales le 6 mars prochain et ainsi soumettre au verdict des électeurs les nouvelles orientations centristes de sa coalition chrétienne-démocrate / libérale.

Les observateurs remarquent que le chancelier Kohl ne disposera donc que de deux mois pour faire voter le budget 1983, mettre en application les premières mesures de son programme économique, et mener à bien les grands rendez-vous en matière de politique étrangère: sommets franco-allemand, germano-britannique et germano-italien, visite à Washington et participation au sommet européen de Copenhague.

Une jambe dans la tombe

MADRID (AFP) — «Demain, j'irai au cimetière assister à l'enterrement de ma jambe et j'y déposerai une couronne de fleurs», a déclaré M. Francisco Molina Gutierrez, un Madrilène âgé de 71 ans, victime d'une situation qu'il a qualifiée de «macabre et inhumaine».

La petite clinique où il a récemment été amputé d'une jambe l'ayant informé qu'elle

n'incinérât plus les organes humains «parce que les voisins se plaignent», le membre amputé lui fut restitué, accompagné d'un permis d'inhumer. Muni de ce document, M. Molina s'est rendu auprès d'une entreprise de pompes funèbres où la mise en bière et le transport de sa jambe lui ont été facturés 12.500 pesetas (135\$). A cette somme l'unjambiste ajoutera le prix d'une couronne de fleurs.



La Vieille Europe
est heureuse d'annoncer à sa clientèle la venue parmi nous de
M. André Roussel,
boucher, qui apporte avec lui 12 ans d'expérience acquise chez Normandie Canada.

VENTE AUX ENCHÈRES

Une session sans catalogue de mobiliers d'antiquités, d'objets d'art et de décoration

Samedi, 16 octobre 1982 à 14h30 précises

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE
Vendredi 15 octobre de 14h à 20 h.
Samedi 16 octobre de 10h à 12h.

Bon mobilier de style, meubles et sièges d'époque victorienne, lampes anciennes, objets décoratifs, porcelaines, métal argenté, cristal, art d'extrême-Orient, papillons, minéraux, tapis d'Orient, dessins, tableaux etc...

LES ENCANS
PINNEY'S
AUCTIONS
146 ch. Bares, Suite 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

Augmentez vos revenus en vendant des Obligations d'épargne du Canada à vos parents, voisins, amis, pendant vos heures libres, pour le compte d'une entreprise membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Commissions payées début décembre.

Tassé & Associés, Limitée
630 boul. Dorchester ouest, 16^e étage, Montréal H3B 1T4
a/s de P.Y. Pelland, (514) 879-2100

NOM
ADRESSE
CODE POSTAL TÉL.

50^e ANNIVERSAIRE de la mort de GÉRARD RAYMOND

La paroisse Saint-Joseph de Québec veut rappeler le cinquantième anniversaire de la mort de Gérard Raymond, par une messe solennelle célébrée en son église paroissiale (angle des rues Saint-Sauveur et Franklin), le dimanche 17 octobre 1982, à 10 heures. Décédé le 5 juillet 1932, Gérard Raymond a vécu la majeure partie de sa vie en cette paroisse.

Les divers organismes de la paroisse Saint-Joseph invitent très cordialement tous les parents et amis de Gérard Raymond à participer à cette célébration eucharistique.

La Vieille Europe

BOUCHERIE FRANÇAISE

C'EST L'ENDROIT RUE LAURIER, OUEST POUR LA QUALITÉ ET LES SPÉCIALITÉS.

LE BOEUF • L'AGNEAU FRAIS
• LE VEAU BLANC • LES VOLAILLES
• LES CHARCUTERIES • LES FROMAGES FINS

Spéciaux chaque semaine
dans nos départements de boucherie — épicerie — fruits et légumes — produits d'importation

Livraison gratuite avec tout achat de 35\$ fait au magasin

Paniers de fruits pour toute occasion

Pain Français de la Maison Cousin
Café en grain
A.L. Van Houtte
Vin et Bière

HEURES DU MAGASIN
Lun. - merc. 9h - 6h
Jeu. - vend. 9h - 6h
Samedi 9h - 5h

Commande Téléphonique
379 RUE LAURIER OUEST
Tél.: 277-2141 - 277-2142

MasterCard VISA

communautés culturelles

■ Grève de la faim illimitée

Un Haïtien de 26 ans, M. Henri Alphonse, a commencé une grève de la faim le 19 septembre dernier pour obtenir que le gouvernement canadien intervienne auprès du régime Duvalier pour faire libérer les prisonniers politiques actuellement détenus et qu'il fasse pression auprès de la Banque interaméricaine de développement (BID) — le Canada est membre de l'Assemblée des gouverneurs de la BID — pour stopper le financement de deux barrages hydroélectriques (La Chapelle et Verrettes) qui vont inonder les terres de 60.000 paysans haïtiens de la vallée très fertile de l'Artibonite. C'est l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui a financé les études d'ingénierie de ces barrages.

M. Alphonse a reçu jusqu'à maintenant un accusé de réception du télégramme qu'il a fait parvenir au premier ministre, M. Pierre Trudeau. Il a perdu 15 kg depuis le début de son jeûne mais son état de santé n'est pas encore jugé dangereux. Journaliste de son métier, M. Alphonse a été expulsé d'Haïti en 1980 et a vécu neuf mois au Venezuela avant de trouver asile au Canada.

Le Comité de soutien à la grève illimitée qui épaula M. Alphonse a eu l'idée de cette action après que le mouvement Femmes patriotes d'Haïti eut entrepris une grève de la faim symbolique de trois jours pour dénoncer les 25 ans de dictature du régime Duvalier.

Ces femmes de Montréal voulaient aussi souligner que les Haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur d'Haïti résistent depuis aussi longtemps pour retrouver des libertés démocratiques dans leur pays. Le Comité a élu domicile au Centre multiethnique Saint-Louis, 3553 Saint-Urbain, 842-8836.

■ Association Québec-Haute Volta

La première association québécoise avec un pays d'Afrique francophone a été fondée à Montréal le 1er octobre dernier en présence de l'ambassadeur de Haute-Volta à Ottawa, M. Correntin Ky. Le président de la nouvelle association est M. Jean-Marie Cossette (ex-président de la SSJB-Mtl) et son conseil d'administration est composé de M. René Leduc, M. Guy Boulet, M. Yves Leclerc, Mme Louise Gagné et M. Yvan Girardin.

Dans sa courte présentation, M. Ky a fait ressortir le fait que la Haute-Volta connaît le Québec depuis fort longtemps. «Nous avons tous fréquenté les écoles des missionnaires québécois, a-t-il expliqué, et nos jeunes viennent maintenant étudier au Québec». De plus, a ajouté M. Ky, par l'entremise de SUCO, des Québécois viennent «donner une partie d'eux-mêmes pour aider les gens à faire face à leurs problèmes». Il a souhaité que la nouvelle association ait bientôt son répondant en Haute-Volta et qu'elle «sorte des sentiers battus de la bureaucratie où d'autres se sont enlisés».

Les objectifs de l'Association Québec-Haute Volta visent une meilleure connaissance des deux pays mais aussi le développement économique. Une trentaine de ressortissants de la Haute-Volta habitent le Québec dont une quinzaine d'étudiants, boursiers du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec ou de l'ACDI. Pays essentiellement agricole et d'élevage, la Haute-Volta connaît une grave pénurie d'eau depuis plusieurs années. Les Québécois ont participé depuis 15 ans au creusage de centaines de puits en Haute-Volta. M. J.-M. Cossette, photographe aérien de son métier, doit partir en mission en Haute-Volta le 24 octobre prochain avec quelques hommes d'affaire québécois.

■ Liaison avec l'Inde

Plus de 600 Québécois d'origine indienne célébraient le 2 octobre dernier à l'aéroport de Mirabel l'anniversaire de naissance du Mahatma Gandhi, le 50e anniversaire de fondation d'Air India (qui a porté le nom de Tata Airlines du nom de son fondateur jusqu'en 1946) et l'arrivée du premier Boeing 747 d'Air India en provenance de Bombay et Delhi qui assurera une liaison directe deux fois par semaine entre l'Inde et Montréal.

Le transporteur Air India, l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne (NACDI) et l'India-Canada Association of Montreal avaient transformé pour l'occasion Mirabel en un lieu fort animé où les deux ministres des transports, québécois et canadien, rivalisaient de bons mots à l'endroit de ce nouveau partenaire commercial, l'Inde, tout en comptant sur les 40.000 néo-Québécois et 300.000 néo-Canadiens d'origine indienne pour stimuler les choses.

Pour Air India, Montréal est une première étape vers l'ouest du continent et le Pacifique (Toronto, Calgary, Vancouver). Alors que la plupart des compagnies aériennes ont connu des difficultés financières au cours des dernières années, Air India a fait des profits nets de \$11 millions US l'an dernier, ce qui a fait rêver par anticipation le ministre fédéral Jean-Luc Pépin en pensant à la liaison qu'Air Canada devrait effectuer en contrepartie à Bombay (1984).

L'Inde est à la recherche de capital étranger et de partenaires financiers pour renouveler sa technologie et espère voir plus de 12 compagnies canadiennes s'intéresser à ce nouveau marché. C'est ce que laissait entendre une délégation indienne à Toronto la semaine dernière. Jusqu'à maintenant ce sont les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne de l'Ouest qui se sont taillés la grosse part du marché indien de l'expertise technologique.

Angèle Dagenais

Il y a 400 ans mourait sainte Thérèse d'Avila

par Denise Robillard

C'est demain que se clôtureront les célébrations qui ont marqué à travers le monde le 400e anniversaire de la mort de sainte Thérèse d'Avila, réformatrice de l'Ordre du Carmel au 16e siècle.

A Montréal, une célébration eucharistique aura lieu demain à 16 h au Carmel. Le Père Benoît Lacroix y fera l'éloge de celle que Marcelle Auclair, dans la biographie qu'elle a faite de la sainte espagnole, appelle «la femme la plus moderne du monde». Des soirées de prière et de réflexion auront lieu au Carmel de Trois-Rivières demain et samedi, avec la participation du carme André Roumagnac et de Mgr Georges-Léon Pelletier.

Au cours de l'année, des activités de toutes sortes ont eu lieu surtout en Europe: un congrès scientifique international à Rome en avril, sur l'expérience mystique de Thérèse d'Avila et son influence sur la vie chrétienne; l'adoption, par la communauté ecuménique de Taizé du Nada te turbe (que rien ne te trouble) de Thérèse qui a été chanté par 20.000 jeunes participants à la rencontre de Lourdes; un pèlerinage de jeunes de Liège à Avila, etc.

Née en 1515 à Avila (Espagne), Teresa de Cepeda y Ahumada entreprend, en 1562, de redonner au Carmel où elle vit depuis 1535, l'esprit des origines, le retour à la solitude, au silence, à l'austérité, à la pauvreté, à l'oraison et à la clôture. Un mouvement qui s'inscrit dans le courant de la contre-réforme catholique au 16e siècle. Thérèse est contemporaine de Machiavel, de Luther et de Calvin, de Thomas More et d'Erasme, de Brughel, de Rabelais et de Montaigne.

Thérèse parseme l'Espagne de couvents réformés et étend son œuvre de restauration aux monastères d'hommes. Femme d'affaires, écrivaine et mystique, elle a laissé une œuvre de spiritualité importante: *Le Château intérieur*, *Le Chemin de la perfection*, et *Le Livre des fondations* et des lettres. Disparue le 15 octobre 1582, elle a été la première femme à être proclamée docteur de l'Eglise, en 1970, par le pape Paul VI.

Femme du retour aux sources, comme le sera Jean XXIII à quatre siècles de distance, elle a voulu rendre à l'Eglise un visage sans tache ni rides. Femme de tête et de cœur, elle a donné à ses filles — les carmélites — une règle

Occupation aux magasins Coop à Québec

QUÉBEC (PC) — Quelque 75 syndiqués occupent depuis hier matin l'entrepôt de l'Ex-Fédération des magasins Coop, dans le quartier Duberger, à Québec.

Le président du Conseil central des syndicats nationaux de Québec (CCSNQ), M. Pierre Ross, a déclaré que l'occupation se poursuivra tant que le gouvernement ne sera pas intervenu dans le dossier de la faillite de la Fédération.

La Sûreté municipale de Québec a dépêché quelques agents sur les lieux mais aucune décision n'avait été prise en début d'après-midi au sujet d'une éventuelle expulsion des occupants.

Le Syndicat des employés de l'ex-fédération dans la région de Québec, affilié à la CSN, exige que le gouvernement intervienne pour empêcher le Mouvement Desjardins de procéder à la vente des entrepôts et des équipements et prenne en considération le plan de relance qu'ils ont soumis il y a déjà quelques mois.

équilibrée, bien adaptée à la psychologie féminine. La quête de Dieu qui a été le pôle de sa vie, ses filles la poursuivent, témoins irrécusables, avec ses écrits, de sa sainteté. Elle leur a donné une spiritualité ouverte; elle souffrait de la division des chrétiens et se réjouissait de l'expansion missionnaire en Amérique.

Dans une lettre à l'occasion de ce centenaire, le pape Jean-Paul II rappelle que notre temps, qui se distingue par un sens renouvelé de l'Eglise et de l'oraison, semble être un temps de grâce dans la ligne de l'enseignement et de l'expérience de Thérèse d'Avila. A preuve, un recrutement important chez les jeunes. Par exemple, le Carmel de Montréal comprend 22 soeurs dont les deux tiers ont moins de 40 ans; leur âge s'échelonne de 28 à 82 ans. On y trouve deux novices et quatre professes temporaires, et trois aspirantes s'apprentent à joindre leurs rangs.

La vie de ces femmes est austère, mais très humaine, comme le faisait remarquer au DEVOIR la prieure, Soeur Aline Eraly. On ne mange jamais de viande, on jeûne du 14 septembre à Pâques, on se lève à 5 h 30 et on se couche vers 22 h. Mais la pierre de touche d'une authentique vocation à cette vie d'ermite reste le sens de l'absolu de Dieu et le goût de vivre des relations fraternelles. On compte 1.200 carmélites dans le monde, abritant 13.500 carmélites et 3.500 carmes. Le Canada en compte six: Montréal, Trois-Rivières, Québec, Sainte-Agathe, Danville et Dolbeau.

AMÉRIQUE

Un creux de basse pression situé sur l'ouest des nos régions est responsable de la masse nuageuse et des faibles précipitations signalées sur l'ensemble de la province ces jours passés. Peu de changement à ces conditions automnales est anticipé pour jeudi et vendredi alors que le creux barométrique continuera d'influencer nos régions.

MONTREAL

Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses aujourd'hui. Maximum de 12 à 14. Probabilité de précipitations: 20%. Aperçu pour vendredi: Nuageux avec quelques averses.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 10
COUCHER: 18 h 12

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec un peu de pluie ou de bruine. Maximum 11. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Régions de Pontiac-Gatineau, du Littoral, Laurentides: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Brumeux par endroits. Maximum 12. Probabilité de précipitations: 20%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de l'Outaouais, Montréal: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Brumeux par endroits. Maximum 12. Probabilité de précipitations: 20%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Trois-Rivières-Drummondville, Québec: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux par endroits. Maximum 13. Probabilité de précipitations: 30%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)	TEMP.	MIN	MAX
Vancouver	Ensoleillé	6	15
Victoria	Ensoleillé	6	15
Edmonton	Ensoleillé	5	16
Calgary	Ensoleillé	5	20
Winnipeg	Nuageux	-2	3
Regina	Ensoleillé	0	15
Whitehorse	Ensoleillé	0	15
Yellowknife	Ensoleillé	0	15
Ottawa	Ensoleillé	7	15
Montréal	Ensoleillé	8	14
Québec	Ensoleillé	7	14
Halifax	Pluie	7	12
Fredericton	Averses	6	13
Charlottetown	Averses	6	12
St-Johns	Nuageux	3	7

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)	TEMP.	MIN	MAX
Albany	part. nuageux	49	58
Atlanta	part. nuageux	56	73
Atlanta City	nuageux	55	62
Boston	part. nuageux	47	60
Buffalo	part. nuageux	47	60
Burlington	nuageux	48	60
Charleston WV	nuageux	48	60
Charlotte NC	nuageux	64	72
Chicago	part. nuageux	41	60
Cleveland	nuageux	43	58
Dallas	ensoleillé	48	76
Denver	ensoleillé	30	64
Detroit	nuageux	40	61
Hartford	part. nuageux	44	60
Honolulu	ensoleillé	74	88
Koussou	part. nuageux	50	75
Kansas City	ensoleillé	42	67
Las Vegas	ensoleillé	51	80
Los Angeles	beau	62	86
Madison	part. nuageux	76	87
Miami Beach	part. nuageux	72	87
Minneapolis	part. nuageux	42	58
Minn. St. Paul	beau	59	73
New Orleans	part. nuageux	53	63
New York	nuageux	59	67
Norfolk	beau	44	75
Oklahoma City	orages	70	88
Orlando	nuageux	54	62
Phoenix	beau	86	98
Pittsburgh	part. nuageux	45	57
Portland Me	nuageux	43	56
Portland Or	beau	46	75
Reno	ensoleillé	52	72
Salt Lake City	orages	72	85
San Diego	beau	58	78
San Francisco	beau	51	74
Seattle	brumeux	48	58
Spokane	brumeux	43	57
Yrcaucus	part. nuageux	49	60
Tulsa	beau	45	73

LEVER DU SOLEIL: 7 h 10
COUCHER: 18 h 12

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec un peu de pluie ou de bruine. Maximum 11. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Régions de Pontiac-Gatineau, du Littoral, Laurentides: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Brumeux par endroits. Maximum 12. Probabilité de précipitations: 20%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de l'Outaouais, Montréal: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Brumeux par endroits. Maximum 12. Probabilité de précipitations: 20%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Trois-Rivières-Drummondville, Québec: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux par endroits. Maximum 13. Probabilité de précipitations: 30%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

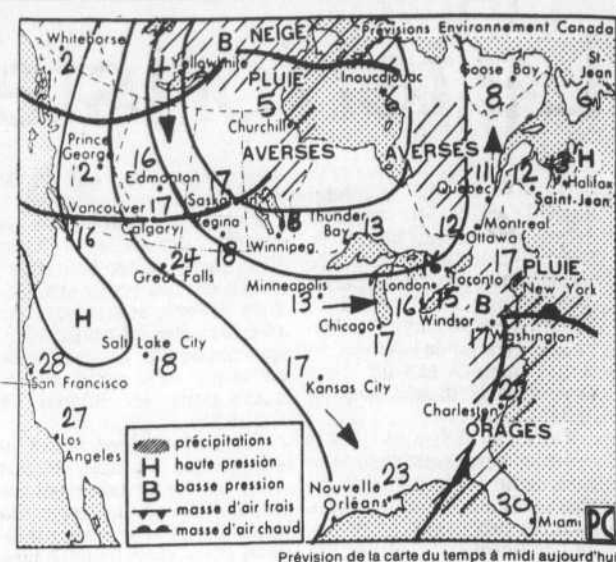
Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Saguenay-Lac-John: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 40%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.

Régions de Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Maximum 10. Probabilité de précipitations: 50%. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses.



Freeport	Beau	22	31
Guadalajara	Clair	12	27
Guadeloupe	Beau	25	31
Kingston	Beau	24	30
Montego Bay	Clair	21	31
Mexico	Beau	19	24
Monterrey	Pluie	14	19
Nassau	Beau	26	33
San Juan	Beau	22	33
Trinidad	Beau	26	33

Montego Bay	Clair	21	31
Mexico	Beau	—	24
Monterrey	Pluie	14	19
Nassau	Beau	19	29
San Juan	Beau	26	33
Trinidad	Beau	22	33

RETROSPECTIVE		
TEMPÉRATURES	MIN	MAX

L'Université Laval réduit les salaires de 200 administrateurs

par Rodolphe Morissette

À l'Université Laval, de Québec, les traitements et salaires des quelque 200 administrateurs seront diminués de 12% à 15%, puis gelés à ce niveau pour un an et demi. Voilà un «premier geste» que posait cette semaine le conseil universitaire. D'autres suivront dès le mois prochain.

En mai dernier, le conseil universitaire, qui représente toutes les composantes de la communauté universitaire, arrêtait des compressions de l'ordre de \$12 millions afin de réduire à \$8,6 millions le déficit appréhendé pour l'année 1982-83. Les réductions de salaire décidées mardi par le conseil devraient réduire d'une nouvelle tranche de \$600,000 le déficit appréhendé pour l'année en cours. L'an dernier (1981-82) se terminait avec un déficit de \$4 millions.

Les «administrateurs» de l'Université Laval qui sont visés par les nouvelles coupures de salaire se répartissent en deux groupes. La majorité (quelque 160 sur 200) sont des professeurs, qui exercent parallèlement des fonctions administratives, à titre de chefs de service ou de département, directeurs de grande école, doyens de faculté, voire de recteur et de vice-recteurs. Tant que ces professeurs exercent ces fonctions de gestion, ils ne font plus partie du Syndicat des professeurs de l'Université Laval (SPUL); ils ne sont pas syndiqués. Les autres administrateurs n'émanent pas du professorat.

Les administrateurs-professeurs avaient obtenu en juin dernier des augmentations de salaire variant de 12% à 15% et ce, en fonction de la convention collective des professeurs et suivant les paramètres de la «formule Parizeau». C'est cette augmentation consentie aux administrateurs-professeurs qu'on leur retire à compter du 1er décembre prochain.

Quant aux autres administrateurs, dont les salaires ne se fondent pas sur les échelles appliquées aux professeurs, leur traitement au 31 mai dernier restera le même pour 18 mois encore, soit jusqu'au 30 novembre 1983. Pour

eux aussi, il s'agit de réductions de l'ordre de 12% à 15%.

Pour l'ensemble des administrateurs, il s'agit d'une diminution de salaire de l'ordre de \$7,000 en moyenne par an. Quant au recteur de l'institution, M. Jean-Guy Paquet, il subira une réduction de traitement de \$12,000. Tous ces administrateurs gagnent \$50,000 ou plus.

Le vice-recteur exécutif de Laval, M. André Dufour, a indiqué au DEVOIR hier qu'il s'agissait là d'un «premier geste» d'une série que pose l'Université pour réduire son déficit. D'autres mesures, qui porteront forcément sur les masses salariales, a-t-il précisé, suivront en novembre.

Parallèlement, les professeurs du SPUL cherchent à éviter d'avoir à négocier leur rémunération sous l'empire

de la loi 70 touchant la rémunération dans le secteur public, laquelle doit s'appliquer aussi au secteur péri-public des universités. Aussi l'exécutif du SPUL, comme l'a confirmé la présidente, Mme Anne Robinson, a-t-il présenté mardi dernier aux autorités de l'université une hypothèse de travail qu'il s'agit de négocier.

Il s'agit essentiellement de recommander aux professeurs des coupures de salaire volontaires, de 3% à 5%. Ces montants seraient déposés dans un fonds spécial, coteré par le SPUL et la direction de l'université. Lundi prochain, le conseil syndical se prononcera sur la question, après avoir pris connaissance des résultats de la consultation en cours.

Selon un spécialiste québécois L'épidermolyse peut être traitée aussi bien ici qu'en RFA

par Gilles Provost

L'Association des dermatologues du Québec met le public en garde contre la publicité abusive qui entoure, selon elle, le «traitement miracle» secret qu'utilise la clinique allemande du biochimiste Pavel Kozak pour «guérir» une maladie rare de la peau, l'épidermolyse bulleuse.

Les médias aidant, ce traitement étranger suscite un grand intérêt parmi les victimes de diverses maladies de la peau dans l'ensemble du Canada. Le club Kiwanis de Trois-Rivières a même créé un fonds d'aide et une souscription publique pour permettre à des familles en détresse d'envoyer leurs enfants se faire traiter en Allemagne de l'Ouest (RFA).

Pourtant, a souligné cette semaine le président de cette association, le Dr Pierre Ricard, le traitement allemand

ne semble aucunement supérieur à ce qui se fait dans les hôpitaux canadiens. L'épidermolyse bulleuse est une maladie congénitale qui semble incurable mais il est possible d'améliorer considérablement la condition des patients, à l'hôpital, à l'aide d'onguents à la cortisone. Pourtant, les lésions de la peau réapparaissent peu après que le patient est retourné chez lui.

Après avoir examiné une dizaine de cas ainsi traités en Allemagne, les dermatologues signalent que les résultats sont similaires: les symptômes de la maladie reviennent environ deux mois après le traitement. Ils s'inquiètent aussi de constater que M. Kozak refuse de divulguer la nature des crèmes qu'il utilise. Son traitement n'a jamais été décrit dans la littérature scientifique, déplore le Dr Ricard, qui le suspecte d'utiliser de la cortisone comme tout le monde.

«Le pire, dit aussi ce dernier, c'est que d'autres personnes atteintes de maladies complètement différentes s'approprient en ce moment à engager des frais très importants pour aller se faire traiter dans cette même clinique. Parfois, leur maladie est déjà traitée convenablement dans nos hôpitaux».

Dans cette catégorie, il cite le cas de la petite Pamela Jourdan, dont l'histoire a fait la manchette d'un quotidien montréalais et qui s'est fait traiter en Allemagne même si elle souffrait d'une maladie différente, l'hyperkératose épidermolitique bulleuse. En ce moment, il se traite des cas de ce genre à Sainte-Justine et au Children's Hospital, à Montréal. Dans plusieurs cas, on a obtenu de bons résultats avec de l'acide rétinolique, un dérivé de la vitamine A.

Selon le Dr Ricard, le régime d'assurance-maladie du Québec a accepté de payer le traitement de certaines personnes en Allemagne, dans la clinique du Dr Kozak. À ses yeux, il est anormal qu'on consacre ainsi des fonds publics à une thérapie secrète qui n'a pas fait ses preuves, surtout pour des maladies pour lesquelles il existe des techniques de traitement dans nos hôpitaux.

Policier enlevé

TRIOIS-RIVIÈRES (PC) — Un agent de la GRC a été enlevé par deux individus, hier après-midi, à Trois-Rivières. Il a été retrouvé peu de temps après.

Il semble que les deux hommes faisaient l'objet d'une filature relativement à une affaire de drogue.

Ils auraient intercepté le policier et l'auraient forcé à monter dans leur voiture. Entre-temps la GRC, la Sûreté du Québec et les policiers municipaux de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest recherchent toujours les deux malfaiteurs.

LES TRIBUNAUX

■ Un stratagème bien «huilé»

Jean Gadoury, qui s'est reconnu coupable hier d'avoir fraudé le public pour un montant indéterminé dans la livraison d'huile à chauffage, vient d'être condamné à une journée de prison et à \$15,000 d'amende par le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix.

Selon les faits mis en preuve, Gadoury alimentait tout particulièrement les centres commerciaux et des immeubles d'appartements. Comme ces livraisons se faisaient la nuit, il se croyait justifié de ne laisser aucune facture.

Ses livreurs avaient plutôt ordre de ramener ces factures au bureau, ce qui permettait alors à Gadoury de fabriquer de nouvelles factures majorées et de les expédier à ses clients. De plus, pour chaque facture majorée, les livreurs avaient droit personnellement à une «prime» de 10 cents le gallon, si bien que certains d'entre eux, en plus de leur salaire habituel, allaient se chercher un supplément hebdomadaire variant entre \$150 et \$200.

C'est à la suite de vérifications faites par des enquêteurs fédéraux que le stratagème de Gadoury a pu être découvert.

Gadoury a été décrit comme président de 90051 Canada et propriétaire de Distribution Huiles Unique Limitée et Elite Fuels, trois entreprises ayant pignon sur rue au 2360, rue Lucerne, à Mont-Royal. En se rendant à cette adresse, les enquêteurs avaient également découvert les noms de trois autres entreprises aussi exploitées par Gadoury.

■ Québec doit verser \$70,160 à un camionneur

Il n'est pas interdit de circuler sur les accotements des routes et même, il est parfois prudent de le faire, affirme la Cour d'appel du Québec, dans un jugement unanime rendu hier et condamnant le procureur général du Québec à verser \$70,160 à un camionneur victime d'un grave accident imputable à la chaussée.

Les juges François Lajoie, Amédée Monnet et Albert Malouf avaient à statuer sur l'appel de M. Georges Lacasse contre un jugement de la Cour supérieure, rendu en décembre 1977 et rejetant son action en dommages et intérêts intentée contre le gouvernement québécois.

L'accident était survenu le 24 octobre 1974, sur la route 148, dans le comté d'Argenteuil, où M. Lacasse conduisait un camion chargé de 15 tonnes de pierre. À l'entrée du village de Saint-Philippe, il avait aperçu venant en sens inverse un lourd fardeur transportant un bélier mécanique et accusant une largeur évidente.

Pour effectuer la rencontre, le camionneur s'était dirigé légèrement hors de la partie asphaltée de la route, de sorte que la moitié de son véhicule circulait sur l'accotement. Après avoir parcouru 90 pieds de la sorte, tout en traversant deux entrées privées, les roues droites du camion heurtèrent un affaissement de huit pieds de longueur, par six pieds de largeur, avec une

profondeur d'un pied. Le choc provoqua le bris d'une pièce de la suspension du camion qui, par la suite, dérapa vers la gauche, parcourut 144 pieds et se renversa sur le côté de la route, blessant du même coup son conducteur.

Aucune affiche ne signalait cette cavité, bien que selon un garagiste, elle existait depuis bien longtemps avant l'accident. De plus, un agent de la Sûreté du Québec, qui avait fait les constatations de l'accident, avait aussi affirmé qu'il avait aperçu ce trou depuis assez longtemps. Puis, dans les jours suivant l'accident, toujours en octobre 1974, la dénivellation fut remplie par les services de la voirie.

La Cour supérieure avait statué qu'elle ne voyait pas la responsabilité du gouvernement du Québec, vu que le camionneur avait délibérément quitté la partie asphaltée de la route. De plus, selon ce tribunal, un camion lourdement chargé qui, circulant à 30 milles à l'heure, quitte l'asphalte ordinairement plus élevé de quelques pouces que les accotements, subit une secousse violente qui entraîne dans la plupart des cas un capotage.

Citant l'article 35 de la loi de la voirie qui stipule notamment que le ministère est responsable de l'entretien et de la réparation des accotements, la Cour d'appel opine que la tolérance par le ministère de la Voirie d'une dépression ayant causé l'accident au camionneur constitue une négligence et un manquement aux devoirs imposés au ministère par la loi et que ce dernier doit en porter l'entière responsabilité.

M. Lacasse a donc droit à \$160 pour des dépenses admises, à \$10,000 pour douleurs, souffrances et inconvénients, à \$20,000 pour perte de revenu et invalidité totale temporaire et à \$40,000 pour perte d'intégrité physique et invalidité partielle permanente.

■ Novaco condamnée à verser \$3,000

Ayant violé les termes d'une offre d'achat, la Société immobilière Novaco Limitée, qui exploite le «condominium» l'Érablière, à Sainte-Adèle, vient d'être condamnée à verser une indemnité de \$2,927 à un éventuel acheteur, par le juge Robert Hamel, de la Cour provinciale.

L'une des conditions essentielles de l'offre d'achat intervenue en juin 1981 était que l'unité vendue devait être prête pour occupation au plus tard pour le 1er novembre suivant. Mais à la suite des retards inévitables dans l'élaboration du projet, une nouvelle entente était intervenue entre les parties pour reporter l'occupation au 1er décembre.

Toutefois, avant même la date ultime de livraison de l'unité d'habitation, Novaco informait l'éventuel acheteur qu'elle annulait l'offre d'achat parce qu'elle n'avait pas reçu le dépôt additionnel requis selon l'entente.

C'était le 30 novembre 1981 et, depuis, le budget fédéral avait été amendé et prévoyait un abri fiscal pour ce genre d'immobilisation. Novaco avait profité de la circonstance pour majorer substantiellement le prix de vente de l'unité de \$44,990 à \$55,000.

Descente de la SQ à l'Institut d'hôtellerie

Une trentaine d'enquêteurs de la division des crimes économiques du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec (SQ) ont investi, hier à Montréal, l'Institut d'hôtellerie et de tourisme du Québec (IHTQ), où ils ont fait une perquisition de documents.

Un porte-parole de la SQ n'a pas voulu révéler les détails de cette perquisition dans l'école de tourisme du Québec qui relève du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, mais il a précisé que la perquisition concernait l'administration générale de l'Institut.

Le directeur de l'IHTQ, M.

Antoine Samuelli, n'était pas présent, hier, non plus que le chargé de relations publiques, et il n'a pas été possible de savoir clairement ce que les policiers cherchaient dans les livres comptables et les dossiers de l'administration de cette institution gouvernementale.

De telles perquisitions ne conduisent pas nécessairement à des mises en accusation mais elles sont généralement le fruit d'une plainte ou d'une enquête discrète préalable.

Les enquêteurs ont pénétré dans les bureaux de l'Institut à 8 h hier matin et ils étaient encore sur les lieux à midi.

Menaces contre une fillette

EDMONTON (PC) — Roger Grenier, un Québécois qui a émigré vers l'Ouest, a écopé d'une peine de deux mois de prison pour avoir menacé de briser les jambes d'une fillette si son père ne payait pas une dette de \$20,000.

Grenier, qui est âgé de 24 ans, a été trouvé coupable d'extorsion, mardi, par le juge J.A. Agrios, de la Cour du banc de la reine, à Edmonton. Aucune violence n'a été marquée.

L'incident qui remonte au mois de février, mais le juge Agrios a dit qu'une peine d'emprisonnement s'imposait parce que des menaces avaient été proférées à l'endroit d'une fillette.

On a relaté au tribunal que Grenier, qui ne possède pas de dossier judiciaire, s'est présenté au bureau de Anglehart Construction Co. pour tenter de récupérer la somme qui était due à un ami.



Un réseau international... une nouvelle politique de prix !

Depuis 15 ans, le Château d'aujourd'hui présente aux Québécois tous les raffinements du design international. Année après année, nous avons développé notre crédibilité auprès des grands designers du monde à un point tel que maintenant nous représentons en exclusivité au Canada les plus importants d'entre eux. Cette nouvelle réalité a considérablement accru notre pouvoir d'achat et nous permet maintenant de présenter une nouvelle politique de prix dans nos quatre boutiques du Grand Montréal.

Dorénavant, toutes les collections du Château d'aujourd'hui, telles Cassina, Brunati, B & B Italia, Saporiti, etc., vous seront offertes de 20 à 35% moins chères grâce à nos nouvelles ententes auprès de notre réseau international. Nous pouvons maintenant vous proposer des prix plus bas tout en maintenant la haute qualité de nos produits et de nos services qui ont fait la réputation de notre maison.

Que vous soyez extravagant ou sage, vous trouverez au Château d'aujourd'hui une qualité et un raffinement qui répondent à vos plus strictes exigences et aux critères élevés que nous nous sommes imposés.

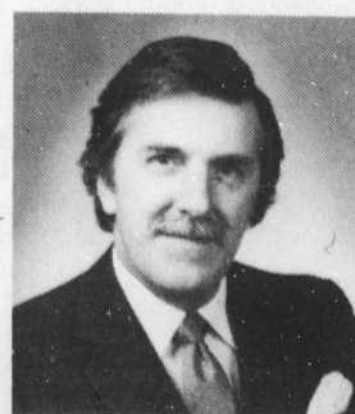
Grâce à notre nouvelle politique de prix, vous avez accès plus facilement aux belles choses du Château d'aujourd'hui.

Le Château d'aujourd'hui...

c'est pour vous aussi.

Venez le constater prochainement en rencontrant nos conseillers décorateurs.

Paul Pelletier
Paul Pelletier



NOTE: Notre nouvelle politique de prix ne s'applique pas aux commandes antérieures au 1er octobre 1982.

le SAMEDI 16 octobre 16 heures
Venez rencontrer **ALAIN GERBER**
Le lapin de lune
Editions Robert Laffont

le SAMEDI 16 octobre 14 heures
Venez rencontrer **PIERRE BOURGAULT**
Écrits polémiques 1960-1981
1. La politique VLB Éditeur

TABLE RONDE DES SAMEDIS
Champlain
ENTRÉE GRATUITE

Invités à la table ronde:
ANDRÉ D'ALLEMAGNE
Président du R.I.N.
JEAN V. DUFRESNE
Président du R.I.N.
MARC LAURENDEAU
Rédacteur en chef "Actualité"
RODOLPHE MORISSETTE
La Presse
LOUIS CHANTIGNY
modérateur, Le Devoir

le 20% Champlain tout le monde en parle!

ENTRÉE GRATUITE
lieu: librairie **Champlain**
4474 Saint-Denis
Montréal, Qué.
844-2587

SIAF IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES
FERMETURE DÉFINITIVE
le 29 octobre 1982
Liquidation totale du stock
Profitez-en dès aujourd'hui!

Fauteuils Henri II, Louis XV, Louis XVI, Voltaire; armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaires, tables de ferme, chaises, bureaux, meubles en pin.

Société d'importations d'antiquités françaises
430 rue St-Pierre (entre Notre-Dame et St-Paul) Tél.: 842-5975
Heures d'ouverture: Tous les jours de 11 h à 17 h, même le dimanche!

CHATEAU d'aujourd'hui

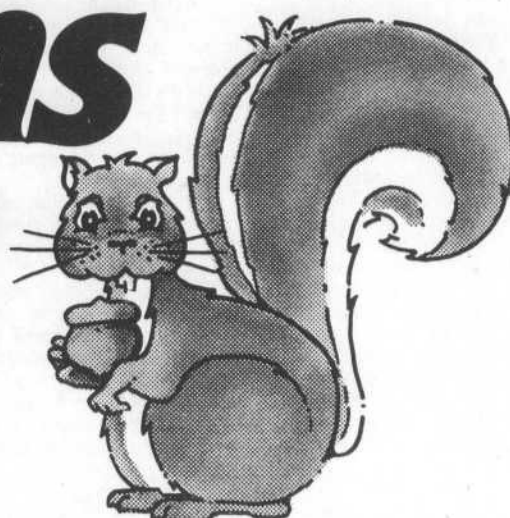
1125, boul. St-Martin
Laval, 382-4710

6375, rue St-Hubert
Montréal, 273-7788

6370, rue St-Hubert
Montréal, 273-7258

Complexe Desjardins
Montréal, 288-4191

les obligations d'épargne du Canada



EN VENTE À COMPTER DU 25 OCTOBRE

Les raisons d'acheter des Obligations d'épargne du Canada ne manquent pas, non plus que les façons de se les procurer. Chaque année, c'est par milliers que les Canadiens profitent de leurs nombreux avantages.

INTÉRÊT AVANTAGEUX

La nouvelle émission rapporte 12% d'intérêt la première année et un minimum garanti de 8 1/2% chacune des six années suivantes jusqu'à échéance.

SÛRES ET FACILES À ENCAISSER

Avec les Obligations d'épargne du Canada vous n'avez pas à vous inquiéter. Vous profitez de leur taux d'intérêt avantageux tout en sachant que, si besoin est, vous pouvez les encaisser en tout temps. **De plus, il n'y a aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après le 31 décembre 1982.**

Les obligations encaissées avant cette date seront remboursées à leur pleine valeur nominale sans l'intérêt couru.

INTÉRÊT RÉGULIER OU COMPOSÉ

Il y a deux types d'obligations. Vous pouvez choisir celui qui convient le plus à vos besoins.

L'obligation à intérêt régulier: l'intérêt vous est envoyé par chèque le 1er novembre de chaque année ou versé directement à votre compte de chèque ou d'épargne.

L'obligation à intérêt composé: l'intérêt est réinvesti automatiquement dès le 13e mois et s'accumule chaque année au taux annuel en vigueur. L'intérêt est payable à l'encaissement ou à l'échéance.

MODE D'ACHAT

Vous pouvez acheter les obligations à intérêt régulier ou composé au comptant. Les obligations à intérêt composé s'achètent aussi à tempérament par le Mode d'épargne mensuelle ou par le Mode d'épargne sur le salaire.

LIMITE D'ACHAT — \$35 000

Le montant total d'obligations qu'un individu peut détenir en propriété ou en participation ne peut excéder cette limite de \$35 000. Elle peut cependant être dépassée si le détenteur hérite d'obligations à la suite du décès d'un titulaire. Les montants minimum et maximum d'achats individuels par le Mode d'épargne mensuelle sont respectivement de \$1 000 et \$10 000.

QUI PEUT EN ACHETER?

Tout résident canadien, adulte ou mineur. On peut aussi les acquérir par voie de succession ou dans le cadre de certains régimes d'épargne enregistrés comme le stipule la formule de souscription.

PRIX D'ACHAT

Jusqu'au 8 novembre 1982 inclusive-ment, le prix des obligations achetées au comptant sera équivalent à leur valeur nominale sans intérêt couru. Par la suite, un intérêt de 12% par année sera ajouté pour chacun des mois écoulés depuis le 1er novembre 1982 jusqu'à la fin du mois de l'achat.

COUPURES

Les obligations à intérêt régulier sont offertes en coupures de \$300 à \$10 000. Les obligations à intérêt composé peuvent être achetées à compter de \$100.

PÉRIODE DE VENTE

Les Obligations d'épargne du Canada seront en vente à compter du 25 octobre et peuvent être achetées au comptant jusqu'au 8 novembre inclusivement, sans payer l'intérêt couru. La vente selon le Mode d'épargne mensuelle prendra fin le 8 novembre 1982.

Toutefois, le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

OÙ LES ACHETER?

Vous pouvez acheter les vôtres dans toutes les institutions financières autorisées: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires.

ÉMISSION VENANT À ÉCHÉANCE

Nous rappelons aux détenteurs d'obligations de l'émission 1968/69 (S23) que celle-ci arrive à échéance le 1er novembre. N'oubliez pas qu'elle vous donne droit à un boni de \$276.40 par tranche de \$1 000.

BONNE NOUVELLE POUR LES DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS!

Vous aussi, vous pouvez profiter du nouveau taux. Le taux d'intérêt minimum de 10 1/2% garanti jusqu'à l'échéance de chacune des émissions antérieures non échues d'Obligations d'épargne du Canada a été majoré à 12% pour l'année commençant le 1er novembre 1982. Pour les années suivantes, et jusqu'à l'échéance, le taux minimum de 10 1/2% continue de s'appliquer.

Émissions datées de 1977 à 1981

Pour ces cinq dernières émissions, le nouveau taux s'applique, quel que soit l'ancien taux imprimé sur les certificats. Chaque \$1 000 d'obligations à intérêt régulier rapportera un intérêt de \$120 le 1er novembre 1983. Les obligations à intérêt composé produiront de l'intérêt simple au taux de 12% et de l'intérêt composé au taux de 12% sur l'intérêt gagné au 1er novembre 1982.

Émissions datées de 1972 à 1976

Pour ces émissions, le rendement majoré sera compris dans le boni payable en espèces à l'échéance. Voici le nouveau montant du boni applicable à une obligation de \$1 000 de chacune de ces émissions:

Émissions	Échéance 1er novembre	Bonis à l'échéance
1972/73 (S27)	1984	\$397.50
1973/74 (S28)	1985	\$474.00
1974/75 (S29)	1983	\$228.80
1975/76 (S30)	1984	\$282.30
1976/77 (S31)	1985	\$348.50

Pour avoir droit au boni, les détenteurs doivent garder leurs obligations jusqu'à échéance. Néanmoins, ils peuvent encaisser leurs coupons d'intérêt chaque année. Le cas échéant, l'intérêt composé continue d'être payable au taux indiqué sur les certificats.

12%

la première année

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA 12% la première année



C'EST VRAIMENT COMME DU COMPTANT

Je peux les encaisser en tout temps. Bien mieux! Après le 31 décembre 1982, je n'ai pas de pénalité à l'encaissement: je touche tout l'intérêt couru!



C'EST À MA PORTÉE!

Je peux en acheter comme je veux... et comme je peux! Même en petites coupures de \$100. Un bon investissement flexible et profitable pour prévoir les imprévus!

L'INTÉRÊT COMPOSÉ

Pas bête... je touche de l'intérêt sur les intérêts!

LE MODE D'ÉPARGNE SUR LE SALAIRE

Un bon moyen d'économiser. À chaque paye, un montant est mis de côté automatiquement. Sans m'en rendre compte, j'accumule un bon montant.

UN BEAU CADEAU À FAIRE À NOËL!

Le petit devient grand... Il sera content de pouvoir compter là-dessus pendant ses études.

PAR LES TEMPS QUI COURENT, C'EST BIEN UN DES MEILLEURS PLACEMENTS!

Une sécurité à toute épreuve, un taux compétitif, simple comme bonjour à acheter, à la portée de la main en cas de coup dur... les Obligations d'épargne du Canada, j'achète!



j'achète!

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

au jour le jour

■ **Ralentissement de l'inflation**

Pour la première fois depuis le début de 1978 l'inflation est tombée au-dessous de 8% sur une période de 12 mois en Occident, indiquait hier l'OCDE. Entre septembre 1981 et août 1982, le taux d'inflation fut de 7.8%. La modération générale de l'inflation dans les 24 pays de l'OCDE, dont le Canada, «traduit l'influence largement ressentie de la faiblesse de la demande et des prix des matières premières», soulignent les experts de l'organisme.

■ **CCM au bord de la faillite**

CCM Inc., numéro un dans la fabrication des bicyclettes et des équipements de hockey au Canada, a demandé à ses créanciers un moratoire sur ses paiements jusqu'au 31 janvier 1983. Cette mesure, si elle est acceptée, permettra à la compagnie de réorganiser ses affaires sous la surveillance du tribunal tout en poursuivant ses activités habituelles. CCM a informé ses banquiers et autres créanciers de sa démarche et espère obtenir la coopération de tous pour trouver «une solution viable» à ses problèmes.

■ **Obligations de la CUM**

Un groupe de souscripteurs, dirigé par le Crédit suisse, propose des obligations «Communauté urbaine de Montréal» pour un total de 100 millions de francs suisses (\$57 millions) portant intérêt à 6½% et venant à échéance le 29 octobre 1992. Le produit de la vente des obligations servira au règlement anticipé des dettes et des coûts reliés aux programmes pour le métro et le système d'épuration des eaux usées.

■ **Le prix Northern...**

Le président du conseil et chef de la direction de Northern Telecom, M. Walter F. Light, a annoncé la création du prix international Northern Telecom pour les études canadiennes. Ce prix sera remis annuellement pour récompenser les travaux d'universitaires, de penseurs ou de gens de lettres dans le domaine des études canadiennes. Les lauréats recevront une médaille d'or et une bourse de \$10,000.

■ **D'abord un marché domestique**

Tout fabricant doit d'abord s'assurer un marché domestique avant de songer à des ventes à l'étranger, selon M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Inc. Si Bombardier n'avait pas d'abord obtenu un contrat de 423 wagons pour le métro de Montréal, il n'aurait pas eu le contrat de \$1 milliard pour le métro de New York, a-t-il fait valoir.

■ **Gaz naturel, 1ère phase**

Gaz métropolitain consacrera \$1.4 million dans la première phase d'un programme de conversion de son parc automobile au gaz naturel comprimé en remplacement de l'essence conventionnelle. On convertira ainsi 50 véhicules avant la fin de cette année. Le programme se poursuivra jusqu'en 1986, après quoi les véhicules seront convertis à l'achat.

■ **En raccourci**

Sodecom a confirmé une information parue dans LE DEVOIR d'hier en annonçant son intention d'offrir à ses détenteurs d'actions des droits de souscrire à des actions ordinaires additionnelles... Quatre-vingt-trois clients et quatre employés d'une banque parisienne ont été accusés d'avoir transféré illégalement des millions de dollars en Suisse à la suite de l'élection du gouvernement socialiste de M. François Mitterrand... **American Motors** (Canada) Ltd. fermera lundi son usine de Brampton en Ontario pour une période de deux semaines... La Corporation des maîtres **électriciens** du Québec est d'accord avec l'Association des entrepreneurs en construction pour rouvrir le décret de la construction et réviser l'augmentation des salaires de 10% prévue pour le 1er mai 1983.

Claude Turcotte

Les cinq grands quittent la Chambre d'immeuble

par André Bouthillier

Les cinq principales maisons de courtage immobilier de la région métropolitaine ont quitté avec fracas hier la Chambre d'immeuble de Montréal, menaçant ainsi d'éclatement cette institution vieille d'une soixantaine d'années.

Les compagnies Montréal Trust, A.E. LePage, Trust Général, Le Permanent et Trust Royal ont en effet décidé de mettre sur pied leur propre association afin d'offrir de meilleurs services aux consommateurs, dont un nouveau service informatisé d'inscriptions multiples pour faciliter la recherche d'une propriété.

Le président de la Chambre d'immeuble de Montréal, M. Jean-Claude Labrèche, a refusé de répondre aux questions du DEVOIR à ce sujet. «Nous allons étudier la situation», s'est-il contenté de dire. Le départ des cinq grands, qui contrôlent 75% du marché immobilier dans la région montréalaise, risque sérieuse-

ment d'entraîner la mort de la Chambre, qui n'est plus composée que de quelque 550 petits et moyens courtiers. Malgré leur nombre, ces derniers ne pourront pas réussir à financer l'actuel service d'inscriptions multiples, la principale ressource financière de la Chambre.

En conférence de presse hier, le président du Trust Général, M. Richard Lebeau, le principal porte-parole du groupe des cinq, a déclaré qu'il ne s'agissait pas de créer un cartel pour contrôler le marché immobilier montréalais. «Nous envisageons même d'attirer vers nous les autres courtiers afin d'offrir un éventail de nouveaux services aux acheteurs de maisons», a-t-il indiqué.

Le départ des cinq principales maisons de courtage immobilier de la Chambre n'est qu'une autre étape de la sempiternelle querelle intestine que se livrent les membres de l'organisme.

Depuis plusieurs mois, voire quelques années, ces courtiers réclament une meilleure représentation au sein des divers comités de la Chambre d'immeuble. Selon eux, il est anormal de n'avoir qu'un vote par courtier alors qu'ils financent à eux seuls près de 70% du budget de \$3.5 millions de la Chambre.

Récemment, les membres ont accepté d'accorder une plus large place aux cinq grands au sein du conseil d'administration (quatre directeurs au lieu d'un sur 17) et au sein du comité MLS (abréviation anglaise pour service d'inscriptions multiples). De fait, le comité MLS est représenté majoritairement par les cinq grands depuis janvier dernier.

L'atmosphère fut excellente jusqu'à ce que le comité MLS décide d'utiliser un surplus de \$300,000 (résultat du premier semestre) pour réduire les frais d'inscription des membres au service MLS. Au cours de l'été, le conseil d'administration de la Chambre renversa cependant la décision du comité et demanda aux cinq grands de payer les arriérés accumulés. Devant le refus de ces derniers, la Chambre décida de les suspendre à compter du 15 octobre. Les cinq compagnies ont réagi hier en claquant toutes la porte.

Incapables de payer pour leur service MLS, les petits et moyens courtiers risquent de se retrouver sans instrument pour attirer leur clientèle. Les cinq grands n'auront plus alors qu'à ouvrir la bouche pour les avaler, a fait remarquer au DEVOIR un des petits membres de la Chambre.

La situation économique est médiocre, estiment 77% des Canadiens

par Claude Turcotte

Selon un sondage Gallup effectué pour le compte de l'Association des manufacturiers canadiens, 77% des Canadiens qualifient la situation économique actuelle de médiocre et la moitié de la population blâme le gouvernement fédéral pour les problèmes économiques du pays. Les résultats du sondage ont été publiés hier.

L'enquête s'inscrivait dans

un programme de sensibilisation du grand public et des manufacturiers eux-mêmes sur la productivité. Le sondage montre que les gens en général savent très mal ce qu'est la productivité, pour laquelle ils donnent de multiples définitions. On pourrait dire cependant que les Canadiens en ont une connaissance instinctive. Ils pensent que la productivité canadienne est médiocre. 52.5% croient même qu'elle est plus faible

que dans les autres pays. Selon le sondage, 45% sont d'avis que la productivité est faible dans un certain nombre d'industries; 37.8% soutiennent qu'elle est faible dans la majorité des industries. Et quelles en seraient les causes? Le sondage met en tête de liste «le peu d'éthique professionnelle, l'apathie, la paresse»; c'est du moins l'opinion de 17.2% des répondants.

Au deuxième rang arrive «les syndicats, les demandes excessives, les grèves» avec 14.5%. En troisième lieu, on place les gouvernements et leurs réglementations, leurs impôts, etc... Suivent dans l'ordre l'inflation, une gestion médiocre, la limitation des marchés, les coûts élevés, la qualité médiocre, les capitaux insuffisants.

Par ailleurs, le grand public se montre très modeste lorsqu'il vient de suggérer des moyens pour augmenter la productivité. Il suggère au gouvernement de réduire le chômage pour augmenter la productivité. 15.6% des personnes interrogées n'avaient rien à suggérer, ni au gouvernement, ni aux syndicats, 20.9% ne savaient pas quoi proposer à l'entreprise privée.

En gros, l'opinion populaire s'attend à ce que les gouvernements aident par des politiques contre le chômage, les hauts taux d'intérêt, les dépenses publiques trop fortes. Il demande aux syndicats de favoriser le travail et de présenter des demandes salariales raisonnables en plus de coopérer avec les employeurs.

Le public fait du reste une demande analogue aux patrons, à qui il propose en outre de se préoccuper davantage de ses employés, de réduire les prix, de créer plus d'emplois et d'améliorer la qualité des produits.

Canadair emprunte \$175 millions US

par André Bouthillier

Le constructeur d'avions Canadair vient de négocier un emprunt de \$175 millions US à un taux d'intérêt de 12.5% sur le marché européen afin de rembourser un prêt obtenu à un taux plus élevé. Cette nouvelle émission d'obligations, remboursable sur une période de sept ans, n'augmente donc pas la dette globale de cette société de la Couronne, qui atteint tout de même \$1 milliard.

En avril, le gouvernement fédéral a consenti à l'avionnerie de Ville Saint-Laurent une garantie de prêts de \$1.35 milliard principalement pour financer son programme des avions Challenger 600 et 601. Malgré le ralentissement de ses activités, la compagnie ne prévoit pas dépasser cette limite, a indiqué hier au DEVOIR le vice-président aux «ressources générales», M. Jacques Ouellet, l'un des rares

cadres francophones de Canadair.

M. Ouellet a cependant reconnu que sa compagnie devait comprimer sensiblement ses dépenses. «Des clients retardent leurs commandes de Challenger. Nous devons donc conserver ces appareils en inventaire et les coûts sont élevés», a-t-il indiqué.

Au début de septembre, Canadair a congédié 1,400 de ses 7,000 employés. Environ 1,000 d'entre eux devraient être rappelés au travail durant le mois de novembre, a confirmé M. Ouellet. Les autres auraient définitivement perdu leur gagne-pain.

Le carnet de commandes des Challenger contient 168 appareils. En 1982, 43 Challenger — un avion destiné aux directions d'entreprises — seront fabriqués, soit sept de moins que prévu. Tous les avions sont fabriqués à perte, ce qui accroît les problèmes financiers de cette avionnerie achetée par le gouvernement fédéral de la multinationale General Dynamics en 1976.

D'autre part, Canadair vient de commencer la fabrication de la structure du cône avant du fuselage du chasseur F-18. Évalué à quelque \$20 millions, ce contrat permet de maintenir l'emploi de 200 travailleurs aux installations du boulevard Laurentien.

Canadair assemble également le fuselage arrière du «787» (200 sièges) de la compagnie Boeing. La production mensuelle a toutefois baissé de moitié, a ajouté M. Ouellet.

L'once d'or atteint \$455 US

NEW YORK (AFP) — L'or a connu en fin de séance hier une hausse importante à New York, clôturant à \$454.80 US l'once, contre \$438 US la veille. Le métal précieux avait débuté la séance à \$429.10 US.

Le dollar américain, de son côté, a suivi une évolution irrégulière suivant les devises. La devise américaine a en effet clôturé à 2.5020 marks, contre 2.4985, à 2.1300 francs suisses contre 2.1280, à 7.050 francs français contre 7.0650 et à 0.5825 livres sterling contre 0.5820.

Le dollar canadien s'est pour sa part inscrit en légère hausse par rapport à la devise américaine, clôturant à 81.63 cents US, un gain de 1/50e par rapport à mardi.

Hypothèques: la Banque de Montréal offre un taux de 14.5%

L'acheteur d'une maison peut obtenir ce matin un taux hypothécaire d'un an de 14.5% à la Banque de Montréal, contre 15.25% hier. Les autres institutions financières devraient suivre cet autre mouvement à la baisse au cours des prochains jours. À la même époque l'an dernier, les banques, caisses populaires et sociétés de fiducie offraient un taux hypothécaire de 20% environ.

La Banque de Montréal a justifié sa décision, annoncée hier, «par la faiblesse de la demande et le volume bien suffisant des fonds disponibles pour les hypothèques». Avec cette nouvelle baisse, l'écart avec le taux hypothécaire de 13.5% accordé dans le cadre de Corvée-Habitation du gouvernement du Québec n'est plus que d'un point. Même si ce taux spécial n'est renégociable qu'après trois ans seulement, les acheteurs de maisons neuves de moins de \$60,000 — les seuls admissibles au programme — pourraient être tentés par les taux d'un an du marché, si ceux-ci devaient poursuivre leur fléchissement.

Aujourd'hui, à Ottawa, la Banque du Canada devrait annoncer une diminution de son taux d'escompte de 12.56 à 12%. Certains analystes prétendent même qu'il pourrait glisser sous les 12%. Il est d'ores et déjà assuré, ajoutent-ils, que le taux préférentiel des banques baissera de 14.5 à 14%. Ce taux est accordé aux meilleurs clients des banquiers. D'autre part, le taux moyen des Bons du Trésor du Québec a fléchi hier de plus d'un point, soit de 12.875 à 11.805%, ce qui permet de prévoir une baisse sensible du taux d'escompte aujourd'hui.

Aux États-Unis, d'autres banques ont réduit hier de 13 à 12% leur taux préférentiels. Les taux accordés sur les prêts personnels et les taux hypothécaires ont également diminué. **A.B.**

International Harvester s'entend avec ses banquiers

CHICAGO (AP) — Les créanciers bancaires d'International Harvester, aux fins d'éviter le naufrage financier qui guette la compagnie, ont accepté hier un plan de refinancement de la dette de \$4.2 milliards du fabricant de produits agricoles. Cette mesure allège le fardeau de la firme et repousse le dépôt du bilan de la compagnie en vertu des lois américaines sur la faillite.

Les analystes financiers estiment cependant que cette entente demeure fort aléatoire puisqu'elle est basée sur les espoirs d'International Harvester d'obtenir des concessions financières de la part de ses fournisseurs.

La compagnie ferait ainsi la conversion de \$350 millions de dettes en capital-actions que les créanciers détiendraient à raison de \$3 pour chaque dollar de concession, notamment des réductions de prix consenties par les fournisseurs.

Au surplus le manufacturier de tracteurs et de machinerie lourde serait exempté des intérêts sur sa dette pour le dernier trimestre de l'année fiscale 1982 et jouirait d'intérêts

réduits en 1983 avec des taux de 2% pour le premier trimestre et de 11% pour le reste de l'année.

Le président de la compagnie, M. Luis Menk, a dit que le plan, tel que conçu entre la compagnie et ses créanciers, permettrait une réduction du remboursement de la dette de \$20 millions au cours des 18 prochains mois.

Au Canada, la filiale d'International Harvester, malgré un bilan déficitaire de \$39.5 millions l'an dernier, est relativement en bonne santé avec des actifs de \$478 millions.

POSTE DE DIRECTION
Placements sur immeubles

Nous recherchons une personne dynamique pouvant s'exprimer couramment en français et en anglais pour diriger une part importante d'un réseau national de bureaux régionaux de placements sur immeubles. Le candidat idéal possède le titre A.A.C.I., de cinq à dix ans d'expérience dans tout ce qui touche les placements sur immeubles, est spécialisé dans les prêts hypothécaires et a démontré son aptitude à négocier et à conclure des affaires importantes.

Un entrecart marqué et une grande facilité à communiquer sont d'autres exigences clés.

LIEU DE TRAVAIL — sud de l'Ontario.

Veuillez nous faire parvenir un aperçu de vos qualifications et de vos demandes salariales et nous expliquer pourquoi ce poste vous intéresse particulièrement. La demande sera traitée de façon confidentielle.

Dossier 1091

Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place D'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3S6

Carrières
et professions

Les postes sont offerts
également
aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET
PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du
Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

de Vienne, Forgues & Associés

Traducteur — Réviseur d'expérience
Anglais—Français

(Homme ou femme)

La clientèle industrielle de notre cabinet, déjà variée et fidèle, connaît une expansion rapide.

Nous sommes à la recherche d'une personne alliant compétence et dynamisme, et désireuse de travailler dans un milieu professionnel aussi exigeant qu'enrichissant.

Les candidats à ce poste doivent :

- justifier de solides états de service en traduction ou en rédaction;
- démontrer un grand souci de la qualité;
- pouvoir témoigner d'une bonne expérience dans les communications industrielles, commerciales et administratives;
- souhaiter travailler dans un environnement informatique;
- avoir l'esprit ouvert et aimer travailler en équipe.

Rémunération compétitive et proportionnelle à la compétence; avantages sociaux intéressants; excellentes possibilités d'avancement.

Envoyez sans tarder votre curriculum vitae à Robert St-Onge.

DE VIENNE, FORGUES & ASSOCIÉS

2100, rue Drummond
8e étage
Montréal (Québec)
H3G 1X2

APPARTEMENTS
EXÉCUTIFS

Meubles (au mois) ou non-meublés (à l'année)

Le meilleur atout des Appartements Haddon Arms est une garantie dévouée qui assure un entretien impeccable et un service excellent. Nous sommes situés au centre ville mais sur une élégante rue résidentielle.



(514) 935-9224

HADDON ARMS

2170 AVE LINCOLN
Près du Forum & Metro

1010 OUEST, RUE SHERBROOKE
ESPACES DE BUREAUX
À SOUS-LOUER

2850 pi. ca. jusqu'au 30 avril/86

4400 pi.ca. jusqu'au 30 avril/83

Pour information, appeler:

M. L. Dufort 849-6335

DS1565-R 186

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

3 1/4%
3 ANS
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE, RÉGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

Nouveau!

Les certificats **dépo**mat^{ic} garantis
du Trust Général

LE CERTIFICAT DÉPOMATIC GARANTI VOUS OFFRE TROIS CHOIX À L'ÉCHÉANCE:

- 1) LE RENOUVÈLEMENT AUTOMATIQUE DU CAPITAL ET DES INTÉRÊTS;
- 2) OU LE RENOUVÈLEMENT AUTOMATIQUE DU CAPITAL ET LE PAIEMENT DES INTÉRÊTS;
- 3) OU L'ENCAISSEMENT DU CAPITAL ET DES INTÉRÊTS.

Pour l'encasement, vous n'avez qu'à nous aviser par écrit ou au téléphone au plus tard 5 jours avant l'échéance du certificat.

30-59 jours: 12% 90-119 jours: 12% 180-269 jours: 12%

60-89 jours: 12% 120-179 jours: 12% 270-364 jours: 12%

Taux sujets à confirmation.

Dépot minimum

5 000 \$: 30 - 179 jours 2 500 \$: 180 - 364 jours

LES CERTIFICATS DÉPOMATIC GARANTIS OFFRENT EN PLUS LES AVANTAGES SUIVANTS:

• TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉ ET GARANTI • SÉCURITÉ DU CAPITAL ET DES INTÉRÊTS • AUCUN COÛT

Pour tout renseignement, venez rencontrer un de nos conseillers ou téléphonez-nous.

Montréal/Université 100 University (514) 871-1200 Montréal/Place Ville Marie/Galerie des Banquiers (514) 861-8381 Outremont/Village de l'Est (514) 739-3265

Informez-vous des taux sur nos autres dépôts garantis.

TRUST GENERAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

*Marque de commerce de Trust General

Rapport sur l'orientation du Musée des beaux-arts

Une vocation à la fois «universaliste» et «montréalaise»

par René Viau

Le Musée des beaux-arts (MBA) de Montréal devrait conserver sa vocation «universaliste et généraliste», et continuer notamment d'encourager l'art contemporain, mais il devrait en même temps devenir plus «montréalais».

C'est ce qui ressort du rapport du comité d'orientation du Musée, rendu public hier. Selon ce comité présidé par M. Jean-Claude Marsan, il est clair que le MBA doit continuer d'encourager l'art contemporain. Il ne saurait être question de double emploi avec le Musée d'art contemporain puisque chez lui, l'art contemporain n'est que le complément d'une vocation beaucoup plus large. Du reste, les attentes du milieu dans ce domaine ne peuvent être comblées exclusivement par l'un ou l'autre de ces musées montréalais.

Selon les auteurs du rapport, l'étendue et la diversité des collections du MBA touchant autant les beaux-arts que les arts décoratifs et témoignant d'un éventail très complet de cultures et de périodes en assure la spécificité. Au Québec, il est le seul établissement muséologique de son genre.

Sans renoncer à cette vocation «universaliste et généraliste», le MBA devrait «s'enraciner» et devenir, selon les auteurs du rapport, un musée plus «montréalais», illustrant aussi par des oeuvres d'art le rôle dynamique de la vie culturelle montréalaise passée ou actuelle.

Faible en art québécois, sa collection devrait donc être renforcée de ce côté. Dans ses acquisitions, l'accent devra également se porter sur l'art universel produit de 1900 à 1950. En art contemporain, le comité souhaite une consul-

tation permanente avec le Musée d'art contemporain pour la tenue d'expositions temporaires dans ce domaine, affirmant qu'il existe à Montréal une clientèle suffisante pour que de telles manifestations soient présentées aux deux musées. Il est recommandé que le MBA continue d'acheter des oeuvres contemporaines en «s'assurant que sa collection permanente ne souffre pas de lacunes préjudiciables dans l'avenir».

C'est toujours la vision d'un musée «universel et généraliste» d'où l'art contemporain n'est pas exclu qui doit présider à l'orientation de la collection et à sa présentation. Pour ce faire, estime le comité, «l'espace disponible laisse à désirer». Du reste, le MBA ne satisfait pas ses nombreuses clientèles. Le comité exhorte donc le Musée à identifier les

besoins de son public tout en accordant, dans ses présentations, «un grand soin à la qualité de la communication avec les usagers».

Ailleurs, le rapport prône une revalorisation du travail de la bibliothèque du Musée. Celle-ci, estime-t-on, «devrait être dotée d'un budget autonome à l'égard des fluctuations du budget global du musée» et d'un accès plus facile. Quant au service éducatif, de même que celui de l'animation, ils devront s'intéresser davantage à la mise en valeur d'expositions temporaires et de la collection permanente. La boutique se devra d'être rentable, «proposant des objets divers et attrayants accessibles au public et aux touristes», tout en demeurant une librairie.

Outre M. Marsan, le comité d'orientation regroupait M.

Jacques Brault, président du conseil d'administration du MBA; M. Godefroy; M. Cardinal; Mme Nicole Dubreuil-Blondin; M. Peter Duffield; M. David Stewart; et M. Léo Rossandler. Les membres de ce comité de réflexion interne avaient à se pencher sur les orientations de l'institution de même que ses relations avec l'ensemble du réseau muséologique québécois.

Ce document complète l'étude des experts de l'École des hautes études commerciales (HEC) sur l'organisation et

le fonctionnement du MBA entreprise à la demande du ministère des Affaires culturelles, qui subventionne en grande partie le Musée. L'étude des HEC, on s'en souvient, avait diagnostiqué au MBA une grave crise de transition qui éprouvait ses structures et paralysait son conseil d'administration. Le nombre des membres de ce conseil, y

suggérait-on, devrait passer de 27 à 21. Québec nommé à l'heure actuelle 12 des 27 membres du conseil.

À la suite des démissions en cascade motivées alors par la controverse Largillier et «l'incertitude» de l'orientation du MBA — maintenant clairement définie par le nouveau rapport — plusieurs vacances sont à combler au con-

seil d'administration du Musée, qui doit entériner ce rapport et dont le mandat attend un renouvellement. De nouvelles nominations provenant des secteurs privé et public seront annoncées sous peu.

Depuis la démission de M. Jean Trudel, l'été dernier, le MBA se cherche un directeur. Pour 1982, son déficit accumulé se chiffre à \$574,200.

la Bête LUMINEUSE POUR TOUS

une mémorable partie de chasse
une explosion de défoulement
une tendresse qui se défend d'exister

Un film de Pierre Perrault
produit par Jacques Bobet

Une production de l'Office national du film du Canada

Office national du film du Canada

desjardins 1 ST-JEROME

BASILAIRE 1 288 3141 CARREFOUR DU NORD ST-JEROME 436-5944

Le nouveau LA ANNE CLAIRE POIRIER QUARANTAINE POUR TOUS

MONIQUE MERCURE • JACQUES GODIN • ROGER BLAY

Sur sem.: 7.30 - 9.30. Sam. dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30

le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060 7.30 - 9.30.

un film de Benoit Jacquot

Isabelle Huppert Dominique Sanda les Ailes de la Colombe POUR TOUS

BERRI 3 Tous les jours: 1.15 3.15 - 5.15 - 7.15.

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

CONCERT AU CHALET DE LA MONTAGNE

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

Au programme:
DEBUSSY, LISZT ET FRANCK

Chef d'orchestre:
Louis Laviguer

Soliste:
Richard Raymond, pianiste

Samedi, le 16 octobre à 20 heures
Entrée libre

Concert présenté en collaboration avec la ville de Montréal

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Conservatoire de musique de Montréal

Une nouvelle troupe théâtrale: Ekin-Québec

Montréal compte une nouvelle troupe théâtrale: Ekin-Québec, dont les débuts à la scène se feront fin octobre au Conventum, avec deux pièces de Beckett jouées en français: *Actes sans paroles II* et *Pas*. La troupe compte présenter plus tard les mêmes pièces en espagnol, puis en anglais.

Formée de trois comédiens et deux comédiennes, Ekin-Québec bénéficie de la longue expérience de Jaime Silva Gutierrez, auteur, comédien et metteur en scène qui dirige le département d'art dramatique de l'université de Santiago et celui de Valdivia (Chili).

Dans un communiqué faisant état de l'existence toute nouvelle du groupe de théâtre, la maison culturelle Québec-Amérique latine souligne cet «autre effort que nous faisons dans le but de faire de notre exil une possibilité de créer et d'apprendre».

Jaime Silva, qui signe la mise en scène des pièces de Beckett, est l'auteur d'une quinzaine de pièces; il a déjà

adapté à la télévision des oeuvres d'Aristophane, d'Ionesco, d'Adamov et de Beckett, et a déjà donné au service latino-américain de la BBC trois textes radiophoniques.

TOUS LES JOURS À 7H00

DÈS DEMAIN À 2,95\$

NINA HAGEN

dans **CHA CHA**

New Yorker

5380 ST-LAURENT 276-9626

ENTRE FAIRMOUNT ET ST-VIAEUR

Martin Scorsese a le plaisir de vous inviter à voir pour la toute première fois la version absolument complète de son film "New York, New York"

CE SOIR À 18H ET 21H

New Yorker

5380 ST-LAURENT 276-9626

ENTRE FAIRMOUNT ET ST-VIAEUR

Le PRIX EDMOND-DE-NEVERS 1981-1982

L'Institut québécois de recherche sur la culture se soucie de la formation et de l'avenir des jeunes chercheurs. Le prix Edmond-de-Nevers est l'une des premières initiatives qu'il prend en ce sens.

Le prix est décerné annuellement à un étudiant du deuxième cycle ayant présenté dans une université du Québec une thèse de maîtrise portant sur la culture, quelle que soit la discipline concernée. Le prix comporte une médaille et la publication de la thèse par l'Institut.

1. Est admissible tout étudiant ayant présenté dans une université du Québec, entre le 1^{er} octobre 1981 et le 30 septembre 1982, une thèse de maîtrise portant sur la culture.

2. Le candidat devra faire parvenir à l'Institut une copie de sa thèse, accompagnée d'un résumé d'au plus deux pages et d'un document officiel attestant que la thèse a été agréée par un établissement universitaire avant le 1^{er} octobre 1982.

3. Le choix sera fondé sur l'originalité, la cohérence de la démarche et, bien entendu, sur la qualité de la langue.

Pour poser sa candidature, il suffit de faire parvenir les documents exigés, au plus tard le 22 octobre 1982, à l'adresse suivante:

Prix Edmond-de-Nevers
Institut québécois de recherche sur la culture
93, rue St-Pierre, Québec, P.Q. G1K 4A3
Téléphone: (418) 643-9107

FRANÇOISE CHARTRAND PRÉSENTE en collaboration avec CFGL 105.7 FM

Première mondiale Annie Girardot

22 au 28 octobre

ARLEQUIN 288-4261 1004 STE-CATHERINE 288-2943

La Musique d'Opéra est fier de présenter au monde des Arts.

OKEEFE

EN MATINÉE 99¢ CHACUN DERNIER

1400 LE CHOC DES TITANS (14 ans)
3000 LES PETITES CHÉRIES (14 ans)
4000 LA ROSE (18 ans)
5000 Annie Hall avec Woody (tous)

EN SOIRÉE: 3.00\$ chacun

Salle 1 à 7h15 et 9h30 (14 ANS)
5e semaine

GEORGIA EN FRANÇAIS

LE FILM à voir à Montréal actuellement

Salle 2 à 7h00 et 9h00 (tous)

DERNIER SOIR: MIRACLE EN ALABAMA

un film de Arthur Penn

Salle 2 DERNIER: 7h00 MONDO CANE 9h00 LE TROUPEAU

L'AUTRE CINEMA

6430 Papineau 722-1451

VEZ RENCONTRER VOTRE CHEF

La critique internationale est unanime: l'enregistrement de l'OSM du Boléro de Ravel est une merveille.

Venez rencontrer le grand responsable des succès de votre orchestre.

CHARLES DUTOIT, directeur artistique de l'OSM, rencontrera le public, le samedi 16 octobre à midi trente, au Piano Nobile de la Place des Arts. Plusieurs musiciens de l'orchestre ainsi que Zarin Mehta, directeur général de l'OSM, accompagneront M. Dutoit qui profitera de l'occasion pour autographier les disques de l'OSM.

De 11 heures à 15 heures, vous pourrez vous procurer les T-shirts et les disques de l'OSM, ainsi que des billets individuels pour la plupart des concerts et des récitals de la saison 1982-1983.

Café et croissants seront servis et les personnes sur place pourront gagner des prix de présence.

Rencontrez **CHARLES DUTOIT** le samedi 16 octobre, à 12h30, Piano Nobile, Place des Arts

RENCONTREZ CHARLES DUTOIT

le samedi 16 octobre, à 12h30, Piano Nobile, Place des Arts



POUR TOUS

DÈS DEMAIN

farose, Perrot et la fuce

UN FILM DE CLAUDE GAGNON

avec Luc Matte, Richard Niquette et Jovise Portal

LES PRODUCTIONS YOSHIMURA-GAGNON INC.

BERRI 3 Tous les jours: 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.25.

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

LE DEVOIR

INVITE 450 PERSONNES À LA PREMIÈRE DU NOUVEAU FILM DE Jean-Pierre Lefebvre

Un jour ou l'autre vous aussi avez peut-être reçu sans trop le savoir des fleurs sauvages...

Prix de la Critique internationale Cannes '82

"Les Fleurs Sauvages"

Marthe Nadeau • Michèle Magny • Pierre Curzi Claudia Aubin • Eric Beauséjour

Une production MARGUERITE DUPARC et YVES RIVARD
Image GUY DUFAUX Son CLAUDE HAZANAVICIUS
Montage MARGUERITE DUPARC Musique RAOUL DUGUAY et JEAN CORRIVEAU Produit par CINAK avec la participation de l'Institut québécois du cinéma, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et Radio-Québec.

Distribution J.A. LAPOINTE FILMS INC.

le jeudi, 28 octobre au cinéma Berri à 20h.

Découpez le coupon et le faire parvenir à:
Concours "LES FLEURS SAUVAGES"
2388 Beaubien est
Montréal Qué.
H2B 1N2

Au plus tard pour le 18 octobre '82
Le tirage aura lieu le 18 octobre 1982.
Les gagnants recevront leur laissez-passer par retour du courrier.
Les droits de la Régie des Loteries et courses ont été acquittés.

Nom:
Adresse:
Code postal:
Téléphone:

Les Cards gagnent par un but sur balles

ST-LOUIS (AP) — Le frappeur suppléant Steve Braun a soutiré un but sur balles quand les coussins étaient tous occupés pour produire le point gagnant en huitième manche hier soir et l'as lanceur de relève Bruce Sutter est venu fermer la porte aux Brewers de Milwaukee quand les Cardinals de St-Louis ont vengé leur cuisant échec de la veille en remportant une victoire de 5-4 dans le deuxième match de la Série mondiale de baseball.

Comme l'avait prédit leur gérant Whitey Herzog après cette cuisante défaite de 10-0 de mardi, les Cardinals ont tourné la page.

Après une journée de repos aujourd'hui, la série reprendra vendredi à Milwaukee alors que Pete Vukovich sera opposé au droitier Joaquín Andujar, des Cards.

Tirant de l'arrière 4-2, les Cardinals ont égalé les chances avec deux points en sixième. Ils ont mérité la victoire en huitième quand Braun a arraché ce but sur balles à Peter Ladd. Braun n'avait produit que quatre points au total cette saison.

Keith Hernandez a entrepris cette remontée quand il a obtenu un but sur balles contre Bob McClure. George Hernandez a frappé dans un retrait facultatif et Darrell Porter, joueur par excellence de la série de championnat de la ligue Nationale, a suivi avec un simple pour chasser McClure et pousser Hendrick au deuxième.

Le gérant des Brewers, Harvey Kuenn a riposté avec son meilleur lanceur disponible, Ladd, qui avait affronté 10 frappeurs en série, les retirant tous.

Mais Ladd a donné un but

sur balles à Lonnie Smith pour remplir les coussins avant d'affronter Braun, qui frappait à la place de David Green.

Braun n'a jamais vu une prise et Hendrick a marqué le point gagnant sous les applaudissements de la foule partisane.

Ladd s'en est tiré sans plus de dégâts quand Willie McGee a frappé une flèche dans les mains de Robin Yount à l'inter et que Ozzie Smith y est allé d'un simple dans la droite. Son coup frappé très solidement a cependant atteint le coureur Braun, qui a représenté le troisième retrait. Les Cardinals ont ainsi évité le pire. Aucune équipe de l'histoire n'a en effet remporté la Série mondiale après avoir perdu les deux premiers matches à domicile.

Sutter, pendant ce temps, a

BREWERS (4)		CARDS (5)	
Moltr, 3b	5 1 2 0	Herr, 2b	3 1 1 1
Yount, ac	4 1 1 1	Ortiz, 3b	3 1 2 1
Coop, 1b	5 0 3 1	Tanc, 1b	1 0 0 0
Sinns, r	3 1 1 1	Ramsy, 3b	0 0 0 0
Ogilvi, cg	4 0 1 0	Hmdz, 1b	3 0 0 0
Thms, cc	3 0 0 0	Hndrc, cd	3 2 0 0
Howl, fd	4 1 0 0	Porter, r	4 0 2 2
Moore, cd	4 0 2 1	LSmith, cg	3 0 0 0
Gntnr, 2b	3 0 0 0	lorg, fd	2 0 1 0
TOTAL	35 4104	Gren, fs	1 0 0 0
		Brn, fs	0 0 0 1
		McCl, cc	4 1 0 0
		OSM, ac	4 0 2 0
		TOTAL	31 5 8 5

MILWAUKEE		ST-LOUIS	
E-Ogilvi	0-12 010 000-4	E-Ogilvi	0-02 002 01x-5
Wauke & St-Louis 7	2B-Moore, Herr, Yount, Porter, Cooper, C-Sinmons (2), BV-Mollitor (1), McGee (1), Oberkell (1), OSmith (1).	Wauke & St-Louis 7	2B-Moore, Herr, Yount, Porter, Cooper, C-Sinmons (2), BV-Mollitor (1), McGee (1), Oberkell (1), OSmith (1).
Milwaukee	mi	St-Louis	mi
Sutter	5 5 4 1 3	Sutter	5 5 4 1 3
McClure P, 0-1	1-1/3 2 1 1 2 2	McClure P, 0-1	1-1/3 2 1 1 2 2
Ladd	2/3 1 0 0 2 0	Ladd	2/3 1 0 0 2 0
St-Louis		St-Louis	
Sutter	4 6 4 4 3 3	Sutter	4 6 4 4 3 3
Kast	2/3 1 0 0 0 0	Kast	2/3 1 0 0 0 0
Bair	2 1 0 0 0 3	Bair	2 1 0 0 0 3
Sutter G, 1-0	21/3 2 0 0 1 1	Sutter G, 1-0	21/3 2 0 0 1 1
St-Louis a affronté un frappeur dans la Se.	NL-Sutter 2, T-2-54, A-53-723	St-Louis a affronté un frappeur dans la Se.	NL-Sutter 2, T-2-54, A-53-723

mis la touche finale à une belle performance des lanceurs de relève des Cards. Avant lui, Jim Kaat et Doug Bair n'avaient permis qu'un seul point en relève au partant John Stuper. Sutter a été envoyé dans le match après deux retraits en septième après que Bair eût accordé un double à

Cecil Cooper. Sutter n'a pas été parfait, mais il a suffisamment bien fait.

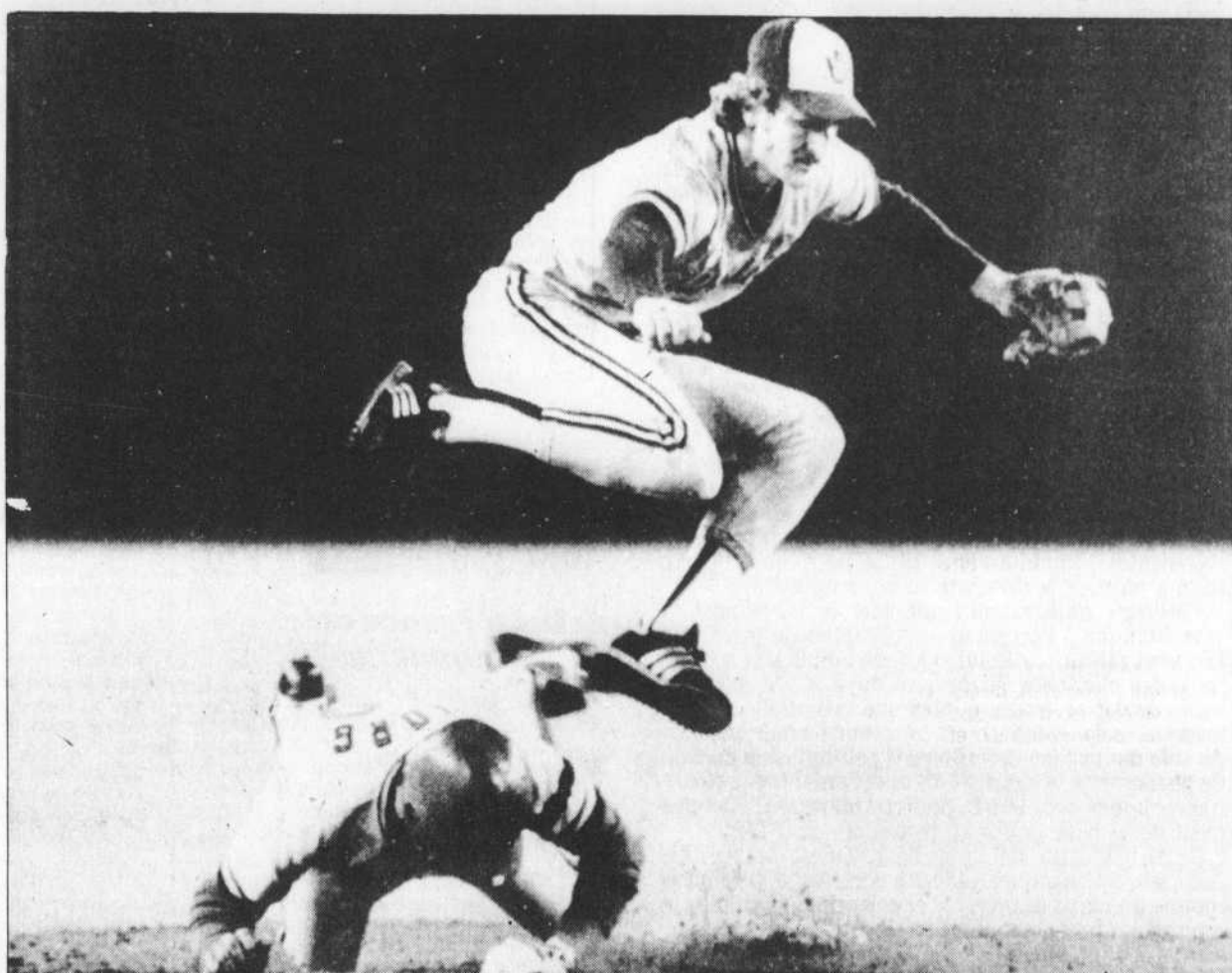
Il a accordé un simple au champ intérieur à Charlie Moore après deux retraits en huitième, mais il s'en est tiré quand Jim Gantner a été retiré sur un roulant au premier cousin. En neuvième, Paul

Molitor a entrepris la manche avec un simple suite à un amorti, mais il a été retiré en tentant de voler le deuxième par un excellent relais de Porter qui avait claqué un double de deux points en sixième.

Sutter a alors mis fin au match en retirant dans l'ordre Yount et Cooper.

Les Brewers avaient pourtant pris les devants 3-0 après deux manches et demie.

Les Cards avaient cependant réduit la marge à 3-2 en fin de manche. Un double de Tommy Herr avait produit un premier point et il a lui-même été poussé au marbre par le simple de Oberkell.



L'inter des Brewers de Milwaukee Robin Yount saute pour éviter la glissade de Dane Iorg des Cards de St-Louis vers le deuxième but, tout en lançant au premier pour tenter de compléter un double jeu mais Willie McGee a devancé le relais. (Photolaser AP)

HOCKEY

Ligue Nationale
Mardi
Boston 2, New Jersey 2
Pittsburgh 5, Vancouver 4
Los Angeles 5, Winnipeg 3
Calgary 9, Edmonton 4
Hier
Washington 5, Toronto 3
NY Rangers 5, Philadelphie 2
Chicago 6, St-Louis 4
Ce soir
Montréal au New Jersey
Vancouver à Boston
Edmonton à Hartford
Buffalo à Philadelphie

Los Angeles à Québec		Pittsburgh à Islanders NY	
Toronto au Minnesota		Winnipeg à St-Louis	
Detroit à Calgary		Les meneurs	
(Parties d'hier non comprises)		P. Stastny, Qué.	
b		a	pts
Guy Lafleur	5	4	9
Doug Wickenheiser	3	3	6
Ryan Walter	2	2	4
Bob Gainey	2	2	4
Keith Acton	0	4	4
Steve Shutt	1	2	3
Mario Tremblay	1	2	3
Larry Robinson	0	3	3
Mark Hunter	0	2	2
Réjean Houle	1	1	2
Pierre Mondou	1	0	1
Gaston Gingras	0	1	1
Robert Picard	0	1	1
Gilbert Delorme	0	1	1
Mark Napier	0	1	1
Craig Ludwig	0	0	0
Rick Nattress	0	0	0
Mats Naslund	0	0	0
Chris Nilan	0	0	0
Dan Daoust	0	0	0
Guy Carbonneau	0	0	0
Rick Green	0	0	0
Gardiens		min	
bc		bl	mo
R. Wamsley	60	3	3,00
R. Sévigny	180	10	0 3,34

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams		pj		g		p		n		bp		bc		pts	
MONTREAL	4	3	1	0	18	13	6								
BOSTON	4	2	1	1	12	14	5								
QUEBEC	4	2	2	0	20	21	4								
HARTFORD	3	0	2	1	9	11	1								
BUFFALO	3	0	2	1	12	16	1								

Section Lester Patrick		pj		g		p		n		bp		bc		pts	
PHILADELPHIE	4	3	1	0	20	16	6								
NY ISLANDERS	4	3	1	0	16	13	6								
NEW JERSEY	4	1	0	3	14	13	5								
WASHINGTON	4	2	2	0	16	16	4								
NY RANGERS	5	2	3	0	19	17	4								
PITTSBURGH	4	1	2	1	14	16	3								

Division Clarence Campbell

Section James Norris		pj		g		p		n		bp		bc		pts	
MINNESOTA	3	2	0	1	14	10	5								
CHICAGO	4	2	1	1	20	19	5								
ST-LOUIS	4	2	2	0	12	15	4								
TORONTO	4	0	2	2	13	16	2								
DETROIT	3	0	2	1	4	13	1								

Section Connie Smythe		pj		g		p		n		bp		bc		pts	
LOS ANGELES	3	2	0	1	11	7	5								
EDMONTON	4	2	2	0	21	23	4								
WINNIPEG	4	2	2	0	20	13	4								
VANCOUVER	4	1	2	1	12	15	3								
CALGARY	4	1	3	0	19	19	2								

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel		pj		g		p		n		bp		bc		pts	
LAVAL	13	11	2	0	95	42	22								
VERDUN	11	8	3	0	79	49	16								
LONGUEUIL	11	6	4	1	60	67	13								
SAINT-JEAN	11	5	5	1	49	66	11								
HULL	11	4	7	0	75	71	8								
GRANBY	11	2	9	0	47	81	4								

Section Frank Dillo		pj		g		p		n		bp		bc		pts	
SHAWINIGAN	11	7	4	0	57	51	14								
QUÉBEC	11	5	6	0	57	48	10								
DRUMMONDVILLE	11	5	6	0	54	67	10								
TROIS-RIVIÈRES	12	5	7	0	57	71	10								
CHICOUTIMI	11	3	8	0	62	79	6								

LIGUE COLLÉGIALE AAA

pj		g		p		n		bp		bc		pts	
ST-HYACINTHE	6	5	0	1	48	21	11						
LIMOULOU	6	4	1	1	33	28	9						
ST-LAURENT	6	4	2	0	36	31	8						
THÉTFORD MINES	6	3	3	0	30	32	6						
ST-GEORGES	6	2	4	0	29	34	4						
ST-JÉRÔME	6	2	4	0	29	34	4						
DAWSON	6	1	4	1	25	38	3						
VICTORIAVILLE	6	1	4	1	24	33	3						

Napier sur le premier trio, et Green à la place de Robinson

On a cru un moment à un nouveau front commun Guy Lafleur-Larry Robinson, puisque les deux joueurs ne participeront pas à la rencontre de ce soir contre les Devils, au New Jersey. L'entraîneur Bob Berry a toutefois rassuré les habitués du Forum en affirmant «que les

blessures sont réelles». Lafleur a subi une éraflure de la corne de l'oeil droit, lundi soir à Québec, lorsque Dale Hunter l'a frappé à la figure de son gant. Robinson a quant à lui subi une blessure à l'épaule gauche en tentant de mettre un adversaire en échec le long de la rampe.

Réjean Houle manquera pour sa part un second match en raison d'une elongation musculaire à l'aine subie contre les Black Hawks de Chicago, samedi. Selon l'équipe médicale du Canadien, les trois joueurs devraient revenir au jeu samedi contre les Rangers de New York.

Ces blessures obligent ainsi Berry à apporter d'autres changements à son personnel en faisant jouer Mark Napier sur le premier trio et en ajoutant Rick Green à la liste des défenseurs même si l'ex-joueur des Capitals de Washington aurait besoin d'une autre semaine pour retrouver la forme.

«(Ric) Nattress verra beaucoup de glace», a toutefois déclaré Berry, confirmant que Green jouerait ni plus ni moins qu'un rôle de réserviste.

Le Canadien ne doit surtout pas prendre ses adversaires de ce soir à la légère. Les Devils du New Jersey, les anciens Rockies du Colorado, n'ont pas encore subi la défaite cette saison, ayant gagné une fois et annulé en trois occasions. De plus, ils ont fait sauter comble à chacun de leurs trois premiers matches locaux.

«Les joueurs ont tendance à connaître un relâchement lorsqu'ils viennent de disputer un gros match comme celui de lundi à Québec. Ça nous est arrivé la semaine dernière contre Chicago, après avoir connu un match presque sans faute à Boston».

Le CIO réhabilite Thorpe 60 ans plus tard

LAUSANNE (AP) — Soixante-dix ans après avoir soulevé l'enthousiasme du monde entier en remportant les honneurs du décathlon et du pentathlon aux jeux olympiques de Stockholm, Jim Thorpe, Indien d'origine américaine, pourra finalement recevoir ses médailles... à titre posthume.

Le Comité international olympique (CIO) a finalement rétabli le statut amateur de Thorpe, hier, mettant fin à 69 ans de lutte de la part de la famille et des amis du célèbre athlète qui réclamaient que ses trophées et médailles lui soient retournés. Ils avaient été saisis en 1913 quand Thorpe admit qu'il avait joué dans une ligue de baseball professionnelle. Son statut amateur fut en même temps révoqué.

Thorpe, qui mourut en 1953, recevait, de façon posthume, deux médailles olympiques au cours d'une cérémonie qui se déroulera à Los Angeles, en janvier prochain. Son nom, qui avait été rayé du livre des records des Jeux, y sera de nouveau inséré à titre de vainqueur du décathlon de 1912.

«Je ne jouais pas pour l'argent que je touchais, mais par amour du baseball», avait affirmé Thorpe dans une lettre à l'Amateur Athletic Union en 1913. «J'espère qu'on m'en excusera du fait que je n'étais alors qu'un écolier américain d'origine indienne qui ne connaissait pas ces règlements».

Le Comité olympique n'accepta pas ces arguments et ordonna à Thorpe de retourner ses médailles, ce qu'il fit. Thorpe avait été proclamé de «plus grand athlète du monde» par le roi Gustave de Suède, lorsqu'il lui remit ses médailles olympiques en 1912. Au cours des 69 années subséquentes, plusieurs mouvements furent créés pour obtenir la restitution des médailles. Ce furent tous des échecs, jusqu'à aujourd'hui.

1912 avec le Suédois Hufo Wieselander, et co-vainqueur du pentathlon avec le Norvégien Ferdinand Bie. La décision a été rendue, sans qu'un vote ait été pris, par le comité exécutif du CIO, mardi, a révélé Julian Roosevelt, représentant du Comité olympique américain. «C'est logique et je crois que c'est une des choses les plus importantes que nous ayons faites», a-t-il ajouté. Thorpe, né en 1886, avait admis en 1913 avoir joué pour une équipe mi-professionnelle à Rocky Mountain, en Caroline du Nord. En 1911, l'année précédant les Jeux, il touchait alors \$2 par rencontre.

«Je ne jouais pas pour l'argent que je touchais, mais par

BASEBALL

Série Mondiale

Hier	
St-Louis	5, Milwaukee 4
Vendredi	
St-Louis à Milwaukee,	20 h 30
Samedi	
St-Louis à Milwaukee,	13 h 20
Dimanche	
St-Louis à Milwaukee,	16 h 45,
si nécessaire	
Mardi	
Milwaukee à St-Louis,	20 h 20,
si nécessaire	
Mercredi	
Milwaukee à St-Louis,	20 h 20,
si nécessaire	

La maigre récolte libérale

La récolte libérale n'a pas été abondante mardi, ni au Nouveau-Brunswick où l'aile provinciale a subi une défaite considérable, ni en Ontario où dans les trois comtés disponibles, les candidats du PLC ont mordu la poussière. L'équipe Hatfield, vieille de trois mandats, a fait la preuve qu'un gouvernement peut subir à la fois l'épreuve de la crise et le jugement de l'électorat et survivre, voire se consolider. L'équipe gouvernementale fédérale, même dans des territoires plutôt favorables, n'a pas réussi à sauver l'honneur par l'élection d'au moins un de ses candidats.

On aura noté le silence du premier ministre qui n'a pas daigné rencontrer les électeurs, contrairement aux chefs des deux autres partis présents au Parlement. Ce comportement est-il attribuable à la prudence la plus élémentaire devant le désastre appréhendé? Est-il plutôt l'expression d'une fatigue démocratique du chef du PLC qui le fait s'éloigner de plus en plus des exigences des plus rudes de notre système politique? Entre-temps les citoyens suivent le conseil qu'il a tant de fois donné. Mécontents de leurs gouvernants, les électeurs doivent le leur faire savoir en les délogant du pouvoir.

L'été dernier, les électeurs de Spadina et de Joliette ont été on ne peut plus convaincus. Ceux de Leeds-Greenville, de Broadview-Greenwood et de Timiskaming ont, avant-hier, désavoué le gouvernement en le jugeant sévèrement. Ces électors témoins sont-ils représentatifs de l'ensemble des électeurs du pays? En ce milieu de mandat, les stratégies libérales jongleraient apparemment avec la théorie de la soupape et verraient dans les six défaites successives une forme temporaire de déclin. Cependant, de l'examen attentif des résultats disponibles au lendemain des trois parties se dégagent un certain nombre de constatations accablantes pour le parti de M. Trudeau, qu'on devra peut-être s'habituer à distinguer du Parti libéral du Canada.

La donnée la plus significative des résultats des parties de l'été 81 était l'effondrement du vote libéral. Dans Toronto-Spadina, où M. Jim Coultts était venu du bureau du premier ministre se faire une crédibilité électorale, plus de 6.000 électeurs ayant voté libéral en 1980 ont préféré s'abstenir ou donner leur vote aux partis d'opposition. Dans Joliette, le PLC a perdu le soutien de plus de 10.000 électeurs malgré l'offensive des ministériels et leurs paniers à provisions.

Le même phénomène s'est produit mardi. Dans le comté torontois de Broadview-Greenwood, le PLC a perdu près de 8.000 voix et s'est retrouvé presque en cale sèche avec moins de 3.000 voix. Il est passé du deuxième au dernier rang même si ce comté baigne littéralement dans un environnement libéral. Dans le comté de Leeds-Greenville, le PLC a perdu près de 50% des voix obtenues en 1980. Ses appuis ont fondu de 12.260 à 6.736 voix. Dans le comté de Timiskaming, territoire conquis en 80, le parti gouvernemental a perdu ce siège et près de 3.000 voix.

L'autre donnée majeure des élections de cette semaine pourrait marquer une véritable mutation dans le comportement des clientèles politiques au pays. Pour la première fois en un demi-siècle, le parti conservateur a fait une percée impressionnante chez les

francophones ontariens. Territoire traditionnellement disputé entre le NPD et le PLC, le nord de l'Ontario, pour une première fois, appuie, sans équivoque le parti de Joe Clark. À la frontière du Québec, dans un comté où 30% des électeurs sont francophones, l'événement mérite mention, d'autant plus que le candidat conservateur a plus que doublé ses appuis. Le maigre 4.900 voix de 1980 qui valait au PC une troisième place, est devenu une majorité, donc une première place et 9.117 votes.

Si la percée spectaculaire des Conservateurs chez les Acadiens du nord du Nouveau-Brunswick devait se maintenir dans une éventuelle élection fédérale, il faudrait alors conclure que les francophones hors Québec ne sont plus cet électoral indéfectible du PLC. En effet, même dans les périodes les plus difficiles pour lui, le Parti libéral fédéral gardait sur les flots francophones du pays un contrôle constant. Plus qu'une simple confiance aveugle dans le parti de Laurier, de Saint-Laurent et de Trudeau, cette constante traduisait une méfiance viscérale envers l'autre grand parti, celui de Borden et de Diefenbaker. Joe Clark, comme il l'affirme depuis quelques saisons, aurait-il réussi à dissoudre cette méfiance chez les électeurs francophones hors Québec, voire chez les Québécois? Ce qui demeure une question est devenue une hypothèse. Si tel était le cas, tous y trouveraient leur profit, les partis, les électeurs et les communautés nationales qui forment ce pays. L'alternance ne serait plus ethnique. Elle serait enfin politique. Aucun parti ne pourrait prétendre représenter la quintessence de ce pays, quitte par la suite à en nier la diversité et la complexité.

Plusieurs observateurs ont noté le glissement du vote ethnique à l'occasion des parties de mardi. Cet électoral faisait partie lui aussi, du moins au centre du pays, des clientèles historiques du PLC. Si le phénomène devait se traduire dans une éventuelle élection fédérale, cela constituerait une transformation considérable dans le jeu des alliances politiques au Canada. Ce phénomène, s'ajoutant à l'intérêt manifesté par les francophones pour le PC, pourrait marquer l'effondrement de la base politique historique du PLC.

Ce parti n'existe déjà plus dans l'Ouest du pays. Les Ontariens ne manquent aucune occasion de l'expulser comme un corps étranger. Les minorités culturelles, y compris les francophones, ne ressentent plus apparemment aucune culpabilité à quitter la famille libérale. Même au Québec, s'il faut en croire les sondages, la fin du monopole serait pour bientôt.

Si ces facteurs ne sont pas dissipés par le temps, la démocratie canadienne en sera revigorée, d'abord par l'alternance des équipes au pouvoir et par la fin de l'arrogance des libéraux fédéraux. Ces derniers seront alors forcés de reprendre contact avec le pays et de lui offrir un contrat en échange d'un mandat. Cela nous changera de ces mandats farcis des politiques nées des circonstances et des volontés jamais clairement explicites. Cela nous changera des actions d'éclat dont les effets et les coûts commencent, en raison de la crise, à apparaître pour ce qu'ils sont et signifient, c'est-à-dire l'appauvrissement et la fragmentation du pays.

Jean-Louis ROY

La fin d'un monopole

On peut bien expliquer la victoire de Richard Hatfield et du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick, au scrutin de mardi, par la prudence des électeurs en période de marasme économique. Dans l'Ouest canadien, les premiers ministres restent servent de boucs émissaires et la crise fait voter pour le changement. Dans les provinces de l'Atlantique, on a tendance à leur redonner le pouvoir de peur de tomber de Charybde en Scylla.

Mais la prudence ne saurait rendre compte du mandat triomphal que vient de recevoir M. Hatfield, et qui ressemble plus à une rupture qu'à la continuité. Le Parti libéral du Nouveau-Brunswick, et son cousin, plutôt son oncle fédéral, ne s'y trompent guère: les libéraux viennent de perdre leur quasi-monopole sur l'électorat de langue française au Nouveau-Brunswick, et si les conservateurs manœuvrent bien au cours des prochaines années, ce monopole pourrait ne jamais renaître.

Richard Hatfield avait gagné de justesse en 1978, par 30 sièges contre 28 pour l'opposition. En 1982, il écrase les libéraux, leur inflige leur pire défaite depuis trente ans, et les ramène à 18 sièges. Le Nouveau parti démocratique a fait une percée d'un siège, et le PC a conquis neuf comtés nouveaux: sept d'entre eux sont de forte majorité acadienne. Autrement dit, ce sont les francophones, entièrement, qui expliquent l'ampleur de cette victoire conservatrice.

Les Acadiens ne peuvent guère rêver de prendre le pouvoir dans une province où ils sont le tiers de l'électorat. Mais ils détient, par leur nombre, la clé du pouvoir pour l'un et l'autre parti. En refusant de se laisser enfermer dans l'allé-

geance automatique et traditionnelle au Parti libéral, en votant selon leurs intérêts, ils utilisent judicieusement ce levier. Ils deviennent une véritable force politique. Le chef libéral, M. Doug Young, prenait l'Acadie pour acquiesce et y tenait un discours aussi légalifant qu'ambigu en comptant sur le traditionnel vote en bloc, à couleur ethnique: la tactique a échoué.

Le Nouveau-Brunswick, jusqu'à maintenant était un microcosme de comportements électoraux généralisés au Canada, où francophone signifie le plus souvent électeur libéral. C'est ainsi que le Québec, au plan fédéral, est devenu une région à parti unique, essentielle aux libéraux pour se faire élire, mais oubliable à volonté le lendemain du scrutin tant on est sûr de ce vote en bloc. Le Parti conservateur de M. Clark a bien de la difficulté, de ses sièges d'opposition, à y faire la percée que M. Hatfield vient de réussir en Acadie en profitant de sa position de pouvoir pour garantir des progrès concrets au groupe de langue française. Mais la leçon reste la même: une minorité qui devient prisonnière d'un parti signe elle-même son passeport pour les limbes politiques.

Maintenant qu'ils ont démontré leur vigueur et leur importance, les électeurs acadiens, comme l'ensemble des citoyens du Nouveau-Brunswick, feront face à un nouveau problème: si le gouvernement Hatfield n'a pas été trop mauvais au cours des quatre dernières années, c'est que la crainte lui a souvent servi de sagesse, puisqu'il tenait au pouvoir par un fil. On peut penser qu'il aurait été plus efficace, pour les Acadiens d'être représentés à l'Assemblée législative par le Parti acadien et d'y détenir formellement la balance du pouvoir.

Mais le Parti acadien a sombré corps et biens mardi, même dans les deux comtés où il espérait au moins progresser, et où il a nettement reculé. Tout cela laisse le gouvernement Hatfield très fort, sans doute trop, et il pourrait être tenté d'arrêter là les efforts que lui a dictés jusqu'à aujourd'hui sa fragilité. M. Hatfield est un politicien habile, mais changeant comme le temps; il se trouve devant une opposition libérale désorganisée, qui s'obligera sans doute à une nouvelle course au leadership, et ce n'est pas le petit nouveau néo-démocrate à l'Assemblée législative, tout consolant qu'il soit pour l'éternel parti des victoires morales, qui fera une grande différence.

Outre la poursuite de la réforme linguistique, maints dossiers cruciaux et urgents attendent ce gouvernement que l'arrogance pourrait tenter: la relance de l'industrie minière, les difficultés de l'industrie forestière, le projet de construction d'une seconde centrale nucléaire qui mérite plus d'examen que la première, et un chômage toujours désastreux.

Voilà donc les quatre provinces de l'Atlantique gouvernées par des Conservateurs. Le chef libéral Doug Young et ses troupes auront en partie raison d'attribuer leur défaite au sentiment anti-Trudeau qui leur donne automatiquement une longueur de recul. Mais M. Young, qui a tenté une première en cherchant à faire un thème électoral de la vie privée de son adversaire, et qui n'a pas craint la tactique du salissage, aura reçu, de surcroît, une intéressante leçon sur la sagesse et la dignité de l'électorat.

Lise BISSONNETTE

Les deux Amériques

Tous les superlatifs ont été épuisés pour qualifier l'effervescence des derniers jours à la bourse de New York. L'affaire a commencé par un appel à la baisse des taux de la part d'un éminent gourou, pas tout à fait désintéressé. Tel une manne céleste, les taux d'intérêt se mirent à tomber. Aucun indicateur économique ne pouvait expliquer cette chute abrupte du loyer de l'argent. Ce renversement ne trouve pas non plus sa cause dans un quelconque article du credo des Monétaristes, si ce n'est que ces derniers doivent affronter l'électorat au début du mois prochain.

Les actions des grandes compagnies américaines ont fait des bonds impressionnants à la cote. En pleine déconfiture, les fabricants d'automobiles suivent eux aussi le mouvement. Les entreprises manufacturières, qu'on disait étouffées par les taux élevés, redevenant populaires chez les investisseurs. Évidemment, les institutions financières ont eu droit au traitement royal: un sage banquier élargit sa marge bénéficiaire en période de crise afin d'éponger les mauvaises créances. À la grande joie de tous les courtiers-cuisiniers de Wall Street, le gâteau boursier a gonflé de plusieurs milliards de dollars en quelques jours... et les commissions suivront!

Toute cette animation, portée en

manchettes dans tous les médias, laisse l'impression que l'Amérique se remet sur ses pieds. En fait, elle repart à 20 jours des élections législatives.

Entre l'euphorie et la frénésie des boursicoteurs, il était difficile d'apercevoir la situation pitoyable de l'emploi aux États-Unis. En douze mois seulement, trois millions de personnes ont été congédiées ou mises à pied.

Le taux de chômage a atteint son niveau le plus élevé des 42 dernières années. Le chiffre national de 10,1% cache mal une réalité: aux USA, tout le monde ne nait pas égal face au travail. Sur deux jeunes Noirs, un seul travaille actuellement. La proportion des sans-emploi approche 24% chez les adolescents sur le marché du travail. Le taux de chômage dépasse 18% parmi les minorités ethniques. Bien organisés, les cols blancs s'en tirent bien (4,8%) alors que les chômeurs comptent pour 15,6% des travailleurs manuels. Tous ces chiffres ont été épurés par le retrait des statistiques de 1,4 million d'Américains qui ont tout simplement disparu du marché du travail faute d'emploi et d'espoir.

Malheureusement, les médias ne publient pas d'indice Dow Jones du chômage. Les taux records enregistrés dans les rues de Detroit ou de Pitts-

burgh sont moins intéressants que ceux de Wall Street.

C'est ainsi que près de 30 millions d'Américains vivant sous le seuil de la pauvreté, passent inaperçus derrière le spectacle boursier. Des milliards s'accumulent dans les portefeuilles des grands investisseurs alors que l'administration républicaine sabre \$25 milliards dans le budget d'aide sociale en 1982.

Cette autre Amérique assiste indifférente à cette vague d'optimisme qui balaie Manhattan. Elle regarde baisser les taux. Le pouvoir d'emprunt est épuisé depuis longtemps; les épargnes ont fondu peu de temps auparavant.

Les chances sont fortes pour qu'il n'y ait pas de reprise pour l'Amérique au chômage. Le relance économique dont les experts parlent, est celle des Américains déjà au travail.

L'opinion publique s'intéresse plus à la bataille des hamburgers qu'aux malades du chômage.

M. Reagan a tenu sa promesse de redonner à l'Amérique l'esprit des pionniers du Far West et des constructeurs de chemins de fer. Tout comme au XIXe siècle, aux États-Unis, «Everything is wonderful if you are on the good side of the track».

Michel NADEAU

Les auteurs estriens

par Jean-Louis Roy

BIBLIOTHÈQUE

Ce jeudi 14 octobre a été proclamé «journée des auteurs estriens». Cela ne se saura pas à Paris ni à New York mais cela doit se savoir à Montréal. Je le tiens de *Grimoire*, cela aussi doit se savoir à Montréal.

Grimoire a 5 ans et déjà 57 visages, une typographie modeste mais sans bavure et presque joyeuse. Ses rédacteurs vivent loin de la prétention et de l'accumulation culturelles métropolitaines. Ils sont les auteurs des Cantons de l'Est. Ce sont eux que célèbre aujourd'hui le Salon estrien du livre qui se tient pour la quatrième année consécutive à Sherbrooke. Certains d'entre eux sont connus, d'autres moins. De loin nous les saluons et aussi la santé culturelle que leur entreprise révèle.

Autour d'eux des auteurs de la Mauricie, du Saguenay-Lac-St-Jean, de

l'Outaouais, de l'Est du Québec sont réunis. Le salon du livre de Sherbrooke fait aussi une large place aux éditeurs et aux signatures «nationales».

Sous le thème «le livre une rencontre», les Estriens pourront jusqu'à dimanche rencontrer les auteurs, féliciter les récipiendaires des prix littéraires Alfred Desrosiers et Gaston-Gouin, assister à des représentations de pièces de théâtre, participer à des concours et à un concours littéraire, circuler dans un environnement iconographique soigné et faire le plein de livres et d'images. Le salon se transmettra dans les écoles secondaires de

la région où des auteurs rencontreront des étudiants. Un projet plein de vigueur, une véritable rencontre à l'occasion du livre.

Aujourd'hui c'est la fête des auteurs estriens. *Grimoire* n'a pas l'habitude de la grandiloquence. Il a plutôt le talent d'émouvoir, cette grande intention de l'écriture selon Camus. Empruntions-lui une seule phrase pour décrire ces auteurs: «Parmi nous, des êtres à part entière font de l'écriture un allié attachant, voire indéfectible, et, friands conteurs, roulent leur bosse sans tambour ni trompette».

Bonne rencontre et bonne chance *Grimoire* et tous les autres qui font respirer la culture dans tous les pays du Québec. Sans crainte des impérialismes, sans dépendance des ministères, dans l'affirmation, vous justifiez tout le reste.

LETTRES AU DEVOIR

La France et le Kampuchea

À entendre M. Claude Cheysson, ministre des Affaires étrangères de la France, exposer les grandes lignes de conduite de la politique extérieure française à l'émission *Noir sur Blanc* du 2 octobre sur les ondes de Radio-Canada, on aurait cru que le gouvernement socialiste français sous la présidence de M. François Mitterrand est devenu le chef de file des défenseurs des causes des peuples opprimés dans le monde. M. Cheysson a souligné les options prioritaires de la politique extérieure française: soutenir le courant du non-alignement, aider les petits peuples souvent écrasés par les politiques des Grands à s'affirmer davantage et se porter à la défense des droits de l'homme là où il y a violation.

Hélas, la position de Paris à l'égard du conflit khméro-vietnamien constitue un cinglant démenti à la noble rhétorique du ministre français. Tous les peuples de l'univers sont maintenant au courant que le Kampuchea a été envahi en décembre 1978 et occupé depuis par les troupes vietnamiennes. Le ministre n'ignore pas non plus que plus de deux cents mille militaires vietnamiens baillonnent le peuple khmer à coup de canon et de gaz toxique et qu'ils sont là dans le seul but d'exterminer la race khmère pour s'appropriar sa terre. Depuis l'invasion du Kampuchea, tous les gouvernements des pays du bloc occidental, y compris le précédent gouvernement français, ont sanctionné cet acte d'agression en soumettant le Vietnam à un embargo économique et cela, jusqu'à ce que les dirigeants vietnamiens abandonnent leur politique expansionniste. Soulevant la raison de tentative de garder le Vietnam hors de l'orbite soviétique, le Président François Mitterrand, dès son arrivée au pouvoir, s'était empressé d'allier flatter avec le régime communiste vietnamien, décida de lever l'embargo et alloua au protégé favori de la France des temps coloniaux une aide de plus d'une centaine de millions de dollars nantie de contrats commerciaux en perspective.

Dans ces circonstances combien tragiques pour la nation khmère, M. Cheysson ne pourra mesurer l'acuité de notre douleur face à cette attitude inacceptable du gouvernement français, d'autant plus que nos deux pays sont étroitement liés par plus d'un siècle d'histoire. À propos d'histoire, un regard rapide plongé dans notre passé nous révèle que, par deux fois, la gauche socialo-communiste française a contribué, par son intervention active, à l'engendrement de deux grandes tragédies nationales khmères:

— En 1949, en pleine crise de la première guerre d'Indochine, la gauche socialo-communiste française, défenseur de la cause du Viet-Minh, a plaidé avec aplomb pour que l'Assemblée de l'Union Française d'abord et ensuite l'Assemblée Nationale Française votent le rattachement de la Cochinchine au Vietnam. La Cochinchine, actuel Delta du Sud-Vietnam, cette terre khmère grignotée par les Vietnamiens au cours des 17e-18e siècles, prise au 19e siècle par les colonialistes français qui en firent un territoire d'outre-mer, fut ainsi passée aux mains des Vietnamiens sans qu'aucune contrepartie (rectification des frontières, droits de la minorité Khmère restée en Cochinchine) n'ait été accordée aux revendications de Phnom-Penh.

— En 1970, à l'éclatement de la guerre civile au Kampuchea, la gauche socialo-communiste française s'était portée défenseur virulent de la lutte des Khmers rouges. Ce fut elle qui, de 1970 à 1975, porta les Khmers rouges au summum de leur popularité dans le monde. Du «pogrom» entrepris par ces mêmes Khmers rouges, le peuple du Kampuchea tremble encore quand il en parle.

Cette tactique d'approche que M. Cheysson a conçu pour régler le conflit khméro-vietnamien actuel s'avère, le résultat en étant probant, inefficace: les Vietnamiens s'accrochent davantage aux Soviétiques pour soutenir l'aide tant économique que militaire; au Kampuchea, au lieu de retirer même partiellement leurs troupes, les dirigeants de Hanoi viennent d'y augmenter leur effectif!

Le peuple khmer a les mêmes aspirations que celles du peuple français: vivre libre et indépendant. Afin d'éviter que les historiens du futur puissent écrire que la gauche française a indirectement participé au génocide du peuple khmer (par les Khmers rouges, puis par les Vietnamiens), nous osons espérer que le gouvernement français acceptera de modifier sa position dans le conflit khméro-vietnamien.

Chan-Dara

Montréal, 4 octobre

Pour une conférence internationale

(Lettre adressée à M. Allan MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.)

Il aura fallu la disparition du président Sadate, les troubles civils de Cisjordanie et de Gaza, la guerre du Liban, la mort violente du président élu Bachir Gemayel et le massacre des réfugiés palestiniens des camps de Sabra et de Chatila pour que l'opinion publique et les gouvernements se rendent compte de l'insuffisance tragique de la «paix de Camp David».

Le Canada a donné son appui au nouveau «plan Reagan», ajoutant même qu'il ne fallait pas exclure la création éventuelle d'un État palestinien aux côtés d'Israël. Mais déjà l'initiative du président des États-Unis se révèle précaire, menacée et insuffisante.

De fait, les derniers événements et la situation explosive qu'ils ont aggravée confirment qu'aucune paix séparée ou limitée ne pourra tenir au Proche-Orient. Si le Liban doit vraiment retrouver sa stabilité et si le conflit entre Israël et ses voisins arabes doit connaître un dénouement juste et équilibré, ce ne sera qu'avec la participation et l'accord de toutes les parties impliquées, y compris le peuple palestinien représenté par l'Organisation de libération de la Palestine que préside M. Yasser Arafat.

Bien plus, aucun plan de paix ne réussira — ni celui du président Reagan, ni celui du sommet arabe de Fès, ni celui du président L. Brejnev — à moins que les grandes puissances n'y apportent leur concours et leur garantie. Tous les projets unilatéraux, du reste, ont déjà été rejetés en tout ou en partie. Il est donc devenu nécessaire de rechercher une formule plus généralement acceptable de règlement.

Une telle formule de règlement peut et doit être trouvée à une table de négociation internationale réunissant toutes les parties au conflit et leurs alliés. C'est pourquoi le Canada a le devoir de favoriser, de concert avec d'autres gouvernements, notamment les pays européens, la tenue d'une grande conférence internationale sur le Proche-Orient. La diplomatie canadienne devrait prendre des initiatives dans cette voie et convoquer au besoin des réunions préparatoires.

Le Comité pour la paix au Proche-Orient est fermement convaincu qu'une telle initiative de la part du Canada répondrait aux inquiétudes et aux vœux d'une très grande partie de l'opinion publique du pays.

Raphael RYBA pour le Comité pour la paix au Proche-Orient

(Cette lettre porte aussi la signature des autres membres du Comité: Marie-Claude Giguère, Jean-Guy Frenette, Gilles Frenette, Jean-Claude Leclerc, Paul Noble, Gilbert Tarrab.)
Montréal, 7 octobre.

Que renaisse la JOC!

(Aux Anciens de la JOC canadienne, ouvriers, ouvrières.)

À 16-20 ou 22 ans, il y a plus ou moins longtemps, toi, jeune ouvrier, ouvrière, tu as été pris au cœur et aux tripes, par un Mouvement, «La Jeunesse ouvrière catholique».

Unis à d'autres ouvriers comme toi, tu as, tout d'un coup, réalisé que d'autres jeunes avaient les mêmes difficultés et vivaient les mêmes problèmes. Des jeunes qui avaient comme toi, vu leurs espérances les plus légitimes, foulées au pied.

Ensemble, vous découvrez qu'il est possible de changer ce monde dans lequel tu vivais.

Tu as cru à l'amitié, tu as découvert tes possibilités, tu as aimé jusqu'au dépassement, ces ouvriers, ces compagnons de travail, ces autres jockistes qui t'avaient repêché et t'avaient ouvert leur cœur.

Tu as embarqué à fond, car l'esprit de la JOC «Fiers, Purs, Joyeux et Conquérants» t'avait déjà conquis.

Tu étais, la plupart du temps, chômeur des années 30, ou ouvrier, ouvrière exploité. Avec les autres jockistes et ensemble, tu t'es instruit, sans même aller à l'école; tu t'es affiné culturellement, sans passer par des studios; tu as fait du conditionnement physique sans «moniteur», car c'est toi, tu t'en rappelles qui a popularisé le mot «loisir» par des actes dans le milieu.

Plus encore, tu avais au fond de toi-même, un besoin spirituel que l'Eglise du temps ne parvenait pas à saisir et c'est justement la JOC qui, en te faisant réaliser ce besoin est venue le combler d'une façon merveilleuse. Rappelle-toi l'intensité de certaines «Journées d'Étude» avec des aumôniers qui, souvent, étaient eux-mêmes, traités de fous par des confrères quand ils n'étaient pas nettement suspects, vis-à-vis leur évêque.

Je suis moi-même une ancienne jockiste de l'année 1932 et si je m'adresse à toi, c'est parce que les jeunes ou-

vriers d'aujourd'hui sont pris avec les mêmes problèmes et, figures-toi qu'il y a ici à Montréal, un groupe de jeunes jockistes qui ont le même idéal que nous avons.

Pendant les années de prospérité passées, les jeunes ont pensé qu'ils pourraient se débrouiller seuls, ils viennent de comprendre et ils se sont mis à la tâche. Aujourd'hui, malgré le syndicalisme avancé, les jeunes qui travaillent, sont encore dans la même situation que nous avons connue jadis. C'est bien vrai qu'il n'y a rien de réglé une fois pour toutes dans la société.

En ce temps de crise, il y a un plus grand nombre de jeunes de milieu modeste ou défavorisé qui ressentent les mêmes sentiments que nous, jadis, et tout comme nous ils viennent à la JOC avec les mêmes espoirs. Ils sont prêts à se donner à plein, pour s'aider eux-mêmes et aider les autres. «Entre eux, par eux, pour eux».

Ces jeunes dont plusieurs sont des chômeurs (tout comme autrefois) se sont unis pour fêter dans la mesure de leur possible, le 50ième anniversaire de la JOC canadienne.

Ils ne savent pas où aller te chercher mais ils mettent tout leur espoir dans ta réponse pour assister à cette fête.

Nous qui avons tout reçu de la JOC nous sommes aujourd'hui, en quelque sorte, les «bourgeois de la classe ouvrière». Serons-nous aussi des «capitalistes» qui auront tout reçu et ne paient aucun intérêt.

C'est à toi de répondre. Eux, les jeunes, ils ont entendu dire, «qu'autrefois» il y a eu des jeunes ouvriers comme eux, qui ont vécu des moments exaltants et ont su forger un monde vivable, malgré le chômage, la crise et le fait que bien souvent ils n'étaient pas compris, souvent ridiculisés.

Si, aujourd'hui, ils nous voient à leurs côtés, nombreux assister à la Fête, venir leur dire «Salut» continuez, à votre rythme, avec les moyens d'aujourd'hui, ils auront alors, non seulement l'espoir mais la certitude qu'ils sont «quelqu'un» dans la société qu'ils veulent changer. Ils seront gagnés et partiront, comme nous jadis à la conquête de toute la jeunesse ouvrière.

Tu vois que notre responsabilité est grande. C'est un effort que le Grand frère ouvrier nous demande.

Sois au rendez-vous le 6 novembre, au sous-sol de l'Eglise St-Louis-de-France pour une journée d'étude de loisirs, de rencontre et d'encouragements.

Renseignes-toi à: JOC Nationale, 685 Boul. Décarie Nord St. Laurent, Qué. H4L 3L3. Tél.: (514) 748-8023.

Ils nous attendent, Y seras-tu?

Lévi LAVERGNE

Montréal, 1er octobre

Du charme déplacé

On n'a pas à s'attendre du DEVOIR qu'il joue en tout les puritains, mais on est en droit d'espérer de lui qu'il sache déceler les contradictions grossières de ce sport dont on ose encore dire, parfois, qu'il est un outil d'humanisme, un outil au service de la personne, si on préfère.

La statistique nous enseigne qu'il y a un peu plus de femmes que d'hommes sur cette terre. De cette évidence, on a toujours peine à se convaincre à la lecture des pages sportives nord-américaines.

Aussi doit-on s'étonner de la facture ironique de la rubrique sports de votre édition du 28 septembre. Que venait donc faire là la «jeune Australienne» dont on nous exposait — côté pile — «les charmes»?

Peut-être venait-elle confirmer, en ayant part à ce cadrage apparemment «justifié» par la présence de trois badmintonnières mûres canadiennes, la désolante célèbre observation de Gilbert et Williamson qui affirmaient qu'en sport comme en politique, la femme a droit de cité pourvu qu'elle reste «passive et décorative en touche de l'histoire».

Jean ST-HILAIRE
Charlesbourg, 5 octobre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebec Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois, \$55.00; trois mois, \$30.00. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

Une fonction publique compétente et efficace

par
Louis Bernard

Extraits d'une allocution prononcée devant l'Institut d'administration publique (section Québec) par le Secrétaire général du Conseil exécutif du Québec.



BIEN que nous commençons à peine à nous en rendre compte, nous sommes entrés depuis un an ou deux dans une ère nouvelle qui sera aussi radicalement différente de celle de la «révolution tranquille» que nous connaissons depuis 1960 que cette dernière l'a été de l'époque de Duplessis qui l'a précédée. Prenons-en tous conscience: la révolution tranquille est finie — et elle ne reviendra pas.

Au cours des dernières décennies, le Québec a connu un taux de croissance exceptionnellement élevé qui nous a habitués à voir notre richesse collective doubler à tous les 15 ans environ. Cela permettait à un jeune travailleur de pouvoir espérer multiplier son standard de vie par 6 ou 8 avant de prendre sa retraite. Cela créait des appétits. Désormais, il faudra nous résigner à un rythme de croissance beaucoup plus lent qui, même, à certaines années, sera nul, voire négatif, de sorte qu'un nouvel arrivant sur le marché du travail pourra se compter chanceux si, au moment de prendre sa retraite, 35 ou 40 ans plus tard, il a pu doubler son standard de vie. On voit la différence! Inutile de dire que ce qui vaut pour les individus, vaut aussi pour les gouvernements qui verront la croissance de leurs revenus diminuer en conséquence.

La deuxième différence par rapport au passé, c'est que nous serons confrontés à une féroce concurrence mondiale et que nous devrons gagner beaucoup plus durement l'amélioration de nos conditions de vie. Depuis la deuxième Grande guerre, l'Amérique du Nord jouissait d'une telle avance sur les autres pays industrialisés que son propre progrès se faisait presque automatiquement. Tel n'est plus le cas maintenant. Plusieurs pays nous ont rejoints, et même dépassés. Ils déplacent nos produits non seulement sur les marchés étrangers, mais même sur notre propre marché. Et nous sommes d'autant plus vulnérables que notre prospérité dépend largement de nos échanges internationaux puisque 40% de nos produits sont exportés.

Or la loi de la concurrence est sans pitié: seuls les meilleurs survivent. Nous n'avons guère le réflexe de nous comparer aux autres: nous sommes plutôt accoutumés à nous comparer à nous-mêmes, à nos prédécesseurs. Étant en avant de tous les autres, il nous suffisait de constater que notre propre richesse augmentait d'une année à l'autre sans que nous ayions trop à nous préoccuper de ce que la richesse des autres augmentât plus rapidement que la nôtre. Et encore maintenant nous croyons suffisant de juger de nos efforts présents en les comparant à nos efforts passés: pourquoi faudrait-il travailler plus fort aujourd'hui

qu'hier? Pourquoi faudrait-il remettre en cause des «droits acquis»? Nous ne comprenons pas qu'il nous faut désormais mesurer notre effort à l'effort des autres; que si nos concurrents décident de travailler plus fort, ou plus vite, ou mieux, il nous faudra nous aussi augmenter notre travail, accélérer notre cadence ou améliorer notre productivité. Que nous le voulions ou non, notre prospérité dépend non plus du degré absolu de nos efforts, mais plutôt du degré *relatif* de nos efforts par rapport à ceux des autres. Il ne suffit même pas de faire mieux qu'hier, il faut faire mieux qu'ailleurs. Ce qui est d'ailleurs plus exigeant.

Ceci m'amène à parler d'abord de l'efficacité. Voilà, à mon sens, le défi majeur que doit affronter notre fonction publique. À l'heure actuelle, le budget du gouvernement québécois est égal au quart environ de notre produit national brut (PNB). C'est dire l'importance des sommes qui sont administrées par notre fonction publique et dans nos réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales. Et c'est dire également la place que tient la productivité de notre secteur public dans la capacité concurrentielle de notre société par rapport aux autres. Que notre secteur public soit plus productif que celui de nos concurrents, et tout de suite nous pourrions espérer prendre de l'avance. Mais, à l'inverse, quel terrible boulet à porter si, dans ce secteur, nos coûts devaient être plus élevés qu'ailleurs!

En réalité, c'est dans son secteur public que notre société peut, le plus facilement, trouver la marge de manoeuvre dont elle a besoin pour relancer son développement. C'est là, en effet, que les gains de productivité sont les moins difficiles à réaliser et les moins coûteux. Car où trouver ailleurs les sommes additionnelles dont nous avons besoin pour accroître la recherche, le développement et l'investissement? Mais songez que si, dans le secteur public, nous réussissions à rendre les mêmes services en épargnant 1% seulement des ressources que nous y consacrons, c'est 200 millions de dollars que nous pourrions dégager pour la relance...

L'amélioration de la productivité dans notre secteur public sera la «locomotive» de l'amélioration de notre position con-

currentielle dans le monde et la mesure de notre capacité à dégager le surplus de ressources dont nous avons besoin pour assurer la compétitivité de nos entreprises et notre progrès économique.

Comment y arriver? De trois manières. D'abord en ayant le courage de regarder la réalité en face. Ensuite, en enlevant les obstacles qui rendent l'amélioration plus difficile, sinon impossible. Et enfin en mettant de l'avant une politique énergique d'amélioration du rendement de nos gestionnaires. Voyons-les plus en détail.

D'abord, n'ayons pas peur de nous regarder en face et de reconnaître la réalité. Il y a une dizaine de jours, l'Association des manufacturiers canadiens a publié une étude qui s'intitule «La concurrence dans le village terrestre: on n'est jamais mieux servi que par soi-même». Je vous invite à la lire. C'est une analyse lucide de la détérioration rapide de la position concurrentielle du Canada et un aveu franc que les gestionnaires du secteur privé y sont pour beaucoup. Nos collègues du secteur privé disent ceci: arrêtons de blâmer de tous nos maux les gouvernements et les syndicats; reconnaissons que, comme dirigeants d'entreprises, nous ne faisons pas tout le travail que nous devrions faire, que nos cadres sont trop nombreux, notre marketing international déficient, notre capacité technologique insuffisamment développée, notre gestion financière trop axée sur l'emprunt et notre gestion des ressources humaines dépassée. Et ayant fait un diagnostic sans faux-fuyant, ils préconisent une série de mesures pour corriger la situation.

Sommes-nous capables de faire de même? Sommes-nous capables de nous dire, par exemple, que, dans la fonction publique, le taux d'encadrement, qui a doublé au cours des dix dernières années pour atteindre le chiffre de 1 cadre par 24 employés, est beaucoup trop élevé et que c'est la même chose dans les hôpitaux et les commissions scolaires? Pouvons-nous reconnaître que nos professionnels continuent d'augmenter en nombre et en grade alors que le travail à accomplir reste le même ou diminue? Ou encore que nous consacrons à nos services du personnel trois fois plus de ressources que ce n'est le cas dans l'entreprise privée?

Ensuite, essayons d'enlever les obstacles qui s'opposent à l'amélioration de notre productivité. À cet égard, je ne crois pas que nous puissions éviter de repenser complètement notre système actuel de négociations collectives. C'est la deuxième fois que je vis de près cette période d'ennervement collectif que constitue la ronde triennale des négociations collectives dans le secteur public. Je vous l'avoue franchement, c'est avec effarement que j'ai constaté à quel point cet exercice périodique mobilisait pendant de longs mois toutes les énergies du gouvernement au détriment de questions autrement plus importantes. Ainsi, à l'heure où le Québec traverse sa pire crise économique depuis les années 30 et où il doit se réadapter à un contexte économique radicalement changé, plusieurs des principaux ministres du gouvernement et

un grand nombre de fonctionnaires-clés doivent consacrer le plus clair de leur temps à se préparer à une véritable bataille rangée. Et je ne parle pas du traumatisme social engendré par les grèves que les syndicats se croient obligés de déclencher à chaque fois pour s'assurer que le gouvernement a vraiment, dans ses offres, atteint le fond du baril!

Dans le contexte de pénurie et de croissance lente dont j'ai parlé au début, un tel système de confrontation n'a plus de bon sens. N'oublions pas que nous sommes en compétition avec des sociétés qui réussissent à régler ce genre de différend de façon beaucoup plus expéditive.

Il faut absolument que, comme société, nous trouvions le moyen de remplacer ce système désuet par un mode de dialogue plus adapté à la conjoncture. Espérons que l'exercice de concertation dans lequel le gouvernement s'est engagé nous permettra d'y arriver prochainement.

Troisièmement, mettons de l'avant une série de mesures et de politiques susceptibles d'améliorer le rendement de la fonction publique et de ses gestionnaires.

Bien sûr, nous devons réduire nos effectifs, car ils sont trop nombreux. Mais je ne crois pas que, dans la fonction publique, il nous faille pour cela remettre en cause la sécurité d'emploi des fonctionnaires permanents. Il y a, en effet, toute une panoplie de mesures incitatives et volontaires auxquelles nous devons avoir recours avant de songer à une solution aussi radicale.

Une autre façon d'améliorer notre productivité, c'est de renforcer notre système de rémunération au rendement suivant lequel nos gestionnaires peuvent recevoir annuellement un montant forfaitaire qui varie suivant le degré avec lequel ils ont répondu aux attentes qui leur ont été signifiées. Ce système est déjà en place pour les cadres de la fonction publique: il faudrait maintenant l'implanter dans le réseau de l'Éducation et le développer dans celui des Affaires sociales. Il faudrait également trouver le moyen d'élaborer un système semblable pour les professionnels. À mon sens, la rémunération au rendement basée sur l'évaluation annuelle des attentes signifiées est un instrument essentiel pour l'amélioration de la productivité et il nous faut, sans délai, l'étendre à l'ensemble du secteur public.

Enfin je crois que, pour améliorer notre productivité, nous devons développer des méthodes de gestion qui feront davantage appel aux besoins d'accomplissement de nos fonctionnaires. Un système de ce genre, appelé QVT (pour Qualité de la Vie au Travail), a été mis en place dans certains de nos organismes, notamment à la Régie de l'Assurance maladie, et il semble donner d'excellents résultats.

Des questions de mentalité et d'attitude d'esprit me mènent tout droit à mon dernier objectif, celui du service au public. Que les hôpitaux soient d'abord pour les malades, les écoles pour les élèves et la fonction publique pour les citoyens, voilà une idée simple mais absolument révolutionnaire. Pour ne pas commettre

d'impair, je me contenterai de parler ici de la fonction publique que je connais mieux: il est clair que le service au public n'est en aucune façon le principe premier autour duquel tourneraient l'organisation et le fonctionnement de notre fonction publique. Au contraire, toute notre tradition, notre vocabulaire, nos procédures vont dans un sens différent. Nous sommes les commis de l'État; nous nous disons couramment au service du gouvernement; nous nous voyons comme les défenseurs de l'intérêt général, du bien commun et de la raison d'État. Nous considérons davantage les citoyens comme des administrés que comme des clients. Bref, nous avons le réflexe d'une entreprise monopolistique qui est assurée de son marché et de sa clientèle...

Efficacité, compétence et priorité donnée au service des citoyens: voilà donc les trois objectifs que doit se donner notre fonction publique. Mais j'ai parlé aussi dans mon titre d'un moyen, l'imputabilité. J'y arrive en terminant.

Le terme «imputable» est un mot ancien ayant, en gros, le même sens que le terme «responsable» mais qu'on emploie de plus en plus pour désigner un système où la responsabilité est mesurable et mesurée. Ainsi, lorsqu'on dit que les fonctionnaires doivent devenir imputables de leur gestion on ne signifie pas simplement qu'ils doivent être responsables des gestes qu'ils posent — ce qu'ils ont toujours été —, mais qu'on doit pouvoir mesurer de quelle manière ils ont réussi à s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées.

De plus, l'imputabilité s'attache aux résultats plus qu'aux processus, aux outputs plus qu'aux inputs. Cela vient de ce que, pour mesurer la performance des gestionnaires, il est nécessaire de leur fixer des objectifs précis et, si possible, quantifiables.

On rattache aussi au système d'imputabilité le concept de l'autonomie de gestion ou, si l'on préfère, de la décentralisation du pouvoir de décision.

Enfin on relie l'établissement d'un système d'imputabilité à un partage plus explicite des rôles entre le niveau politique et le niveau administratif. En effet, l'imputabilité doit se répartir tout au long de la chaîne de décision de façon à ce qu'on puisse savoir qui est responsable de quoi. Le contrôle parlementaire peut alors s'exercer non seulement sur les responsables ministériels, mais également sur les responsables administratifs. C'est dans ce sens qu'on parle de rendre les fonctionnaires directement imputables de leur gestion devant l'Assemblée nationale.

Devrait-on instaurer chez nous un tel système d'imputabilité? Personnellement, je le crois. Car la meilleure façon de s'assurer que nos gestionnaires remplissent leurs fonctions de la meilleure façon possible, c'est encore de les rendre responsables du succès ou de l'échec de leurs opérations, et cela d'une manière qui soit non seulement mesurable mais qui soit effectivement mesurable par d'autres qu'eux-mêmes...

Déjà un certain nombre de changements vont dans cette direction. Ainsi, le

Conseil du trésor a accepté récemment de procéder par voie de directives générales plutôt que par réglementation stricte pour atteindre certains objectifs, le gel du recrutement par exemple. On laisse ainsi les sous-ministres libres de juger si, dans un cas particulier, ils doivent quand même faire appel au recrutement compte tenu des exigences du service...

Pour ce qui est du partage des rôles entre le politique et l'administratif, je veux signaler qu'avec l'accord du Premier ministre, j'ai demandé à chaque sous-ministre de dresser, de concert avec son ministre, la liste des principaux objectifs administratifs qu'il compte poursuivre au cours de l'année. Cette opération, une fois mise en place, devrait se renouveler à chaque année. Cette feuille de route, ce précis d'objectifs administratifs, deviendra en quelque sorte les «attentes signifiées» du sous-ministre sur lesquelles on pourra juger de sa gestion. Elle facilitera le partage des responsabilités entre le ministre et le sous-ministre, puisque le premier est davantage responsable du choix et de la fixation des objectifs et que le second est surtout responsable de leur mise en oeuvre.

Quant au contrôle du Parlement, il ne m'appartient pas de dévoiler les modifications que le Leader parlementaire rendra publiques prochainement à l'occasion des travaux de la Commission qui étudie la nouvelle Loi de l'Assemblée nationale. Mais je crois qu'il y aura des choses intéressantes dans ce sens. Je voudrais cependant dire un mot du mandat du Vérificateur général. Je sais que c'est une question délicate et controversée, qui touche à des principes fondamentaux comme celui de la responsabilité ministérielle. Mais je crois qu'en définitive il est souhaitable d'élargir le rôle du Vérificateur général pour lui permettre de juger de l'efficacité de l'administration. Le besoin d'améliorer l'efficacité et la productivité de notre secteur public est si grand et si urgent qu'on ne peut se priver d'aucun instrument pouvant contribuer à cette tâche essentielle.

Je termine sur ce sujet en souhaitant qu'on ne veuille pas faire de l'imputabilité une nouvelle religion. Ce n'est qu'un des moyens que nous devons mettre en oeuvre pour atteindre nos objectifs. D'ailleurs pour qu'elle donne son plein rendement, il faut l'intégrer dans une démarche plus globale où l'on met l'accent sur une gestion participative qui fait appel à la motivation des gestionnaires et récompense leur rendement. Isolée, l'imputabilité ne serait qu'un mot nouveau sur une réalité hélas! inchangée...

Les objectifs que nous devons atteindre sont exigeants. Et il n'y a pas de solution miracle pour y parvenir. Nous devons cependant mobiliser toutes nos forces, comme jamais nous l'avons fait dans le passé, pour mettre le citoyen au centre de nos préoccupations et, surtout, pour améliorer l'efficacité et la productivité du secteur public. Car il n'y a pas d'autres moyens de dégager les ressources dont notre société a besoin pour faire face avec succès au défi que lui lancent les autres nations avec lesquelles nous sommes en concurrence.

La formation infirmière au Québec

par
Hélène Sauvageau

L'auteur, étudiante au baccalauréat à l'École des sciences infirmières de l'Université Laval, a adressé cette lettre ouverte au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

NOUS tenons à vous faire part de nos inquiétudes concernant le débat actuel à propos de l'abolition du baccalauréat de base en sciences infirmières. D'autre part, nous étudiants, considérons qu'il est primordial d'informer la population qui en est la première concernée.

Actuellement, les positions prises par divers groupements sont les suivantes:

— le Conseil des universités recommande que la formation en techniques infirmières au cégep devienne l'unique voie d'accès à la profession d'infirmière et que les universités bâtissent sur cette base un baccalauréat de deux ans. Cette recommandation du Conseil signifie l'abolition de la formation actuelle de l'infirmière professionnelle, vieille de plus de vingt ans, qui consiste comme les autres professions de la santé à poursuivre des études qui s'échelonnent sur deux années d'études collégiales en sciences de la santé et trois années dans un programme universitaire.

— actuellement au Québec, il existe deux niveaux de préparation à l'exercice de la profession infirmière: le diplôme collégial obtenu au cégep (DEC techniques infirmières: 3 années d'études) et le baccalauréat offert à l'Université (B. Sc. en sciences infirmières: 3 années d'études après le DEC général — sciences de la santé).

Présentement, certains proposent que l'on offre aux détentrices d'un DEC en techniques infirmières, une formation supplémentaire de deux ans à l'université plutôt que de trois ans d'université faisant suite aux deux années de formation générale en sciences de base au cégep (Sc. Santé).

Autres positions de M. Gervais de l'Université Laval:

— dans un document où l'Université Laval estime nécessaire de faire connaître au ministre de l'Éducation du Québec, sa position à propos de l'avis du Conseil des universités sur le rapport du comité d'étude sur la formation en sciences infirmières. Le comité de l'Université Laval considère que la spécialisation dans une discipline au niveau universitaire suppose l'acquisition d'une culture générale au cégep et repose sur la base d'une

formation fondamentale dans un champs d'étude; formation fondamentale dont la responsabilité est partagée entre le cégep (concentration préuniversitaire) et l'université.

Le programme, construit en fonction de besoins réels, devrait produire un diplôme différent de ceux des chartes antérieures, en ce sens qu'il aura une conscience plus aigüe de la complexité des problèmes de santé et de la nécessité de stimuler l'individu à une prise en charge personnelle de sa santé. Traditionnellement, infirmiers et infirmières ont plutôt été portés à se substituer à leurs patients, à encourager un certain état de dépendance.

De même, l'Université Laval estime que six trimestres est un minimum indispensable pour assurer l'atteinte des objectifs généraux du premier cycle universitaire. Aussi s'oppose-t-elle à l'introduction d'un baccalauréat de deux ans en quelque domaine d'étude que ce soit.

Les études récentes parues dans le livre «Société et médecine 80» avancent que malgré tout l'argent investi en recherche ou autre et les bons soins dit thérapeutiques (chimiques, technologiques), le taux de mortalité au Québec n'a toujours pas diminué de façon significative. Une des raisons à cela, est que la médecine d'aujourd'hui est plus curative que préventive. En effet, seulement une partie minime des budgets est consacrée à des mesures préventives. En d'autres mots, la médecine est plus axée sur la réhabilitation des facteurs biophysiques que psychologiques et psychosociaux.

L'expérience en milieu hospitalier et les études scientifiques ont démontré clairement que l'enseignement des soins infirmiers doit véhiculer des valeurs autant scientifiques qu'humanitaires. Les soins infirmiers doivent voir à développer nos relations d'aide et d'information basées sur une approche, une critique et une méthode de résolution des problèmes, qui vise à supporter, protéger et réhabiliter les différents facteurs biopsychosociaux où les professionnelles de la santé tiendront compte d'un contexte scientifique.

Même si l'individu possède le potentiel de développer sa santé, il n'en reste pas moins qu'il peut avoir besoin d'aide à un certain niveau de son processus.

Également, cette profession étant majoritairement féminine, il est à notre avis injuste que l'on nous prive du droit à l'éducation universitaire reconnue en tant que telle.

Les clients ne sont-ils pas en droit de recevoir les meilleurs soins que l'on puisse leur donner et qui soient adéquats et correspondant à leurs attentes et à la complexité de leurs problèmes de santé?

Une offre de choix!

La Boutique No 1 Eaton, vous propose en exclusivité le veston mode de l'année

Passez votre commande! C'est l'achat de la saison, le nouveau veston qui couvre la hanche et allonge la silhouette. Il est large et si bien taillé qu'il offre une grande liberté de mouvements.

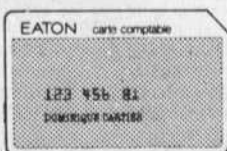
La palette de couleurs comprend: le noir, le bourgogne et le bleu sarcelle. Mélange de polyester, laine et acrylique. Tailles 6 à 14.

Sachez profiter d'une occasion comme celle-ci!

Prix Eaton

69⁹⁹ ch.

Eaton Centre-ville, 3e étage, et à ou par tous les autres magasins Eaton. Rayon 442. Venez ou téléphonez: **284-8484**



La carte **AMERICAN EXPRESS®** sera acceptée dans les magasins Eaton lors d'achats en personne seulement.

EATON





◆ Pétrole

du nouveau pétrole canadien par rapport aux cours mondiaux.

A cause de la chute des cours internationaux, les hausses de prix au Canada — qui devaient épargner aux Canadiens un choc pétrolier sont en fait beaucoup trop rapides. À l'heure actuelle, le ministère de l'Énergie estime que le «prix moyen canadien» — la synthèse entre le prix payé au Canada et le prix des importations — est déjà rendu à 80,5% du prix mondial. On avait prévu arriver progressivement à 85% en 1986 seulement. On y sera probablement avant le milieu de l'année prochaine. On estime donc, au ministère fédéral, avoir réalisé, en moins de deux ans, ce qu'on s'était donné cinq ans pour accomplir et il faudra attendre maintenant une reprise des cours mondiaux pour envisager de nouvelles hausses au Canada.

Des organismes comme le Conseil économique du Canada et l'industrie pétrolière de l'Alberta, souhaitent cependant que le gouvernement profite du répit miraculeusement fourni par la crise mondiale pour maintenir les hausses prévues et ainsi amener les prix canadiens à parité avec les prix mondiaux. Cela permettrait, comme aux États-Unis, une «déréglementation» des prix du pétrole et du gaz qui fluctueraient ensuite au même rythme que dans les pays de l'OPEP.

Mais cela exigerait du gouvernement une réouverture des négociations avec l'Alberta et les autres provinces productrices. On laisse entendre que, politiquement, le gouvernement, qui estime s'être fait répéter trop souvent qu'il trahissait sa promesse électorale de février 1980, ne souhaite pas revenir sur sa parole. De plus, on serait assez satisfait que le «quasi» des prix du pétrole contribue l'an prochain à la lutte contre l'inflation. Cela constituerait en fait un atout supplémentaire dans les mains du gouvernement pour ramener le taux d'inflation à 7% ou moins en 1983.

Depuis l'été 1980, alors qu'ils ont repris le pouvoir, les libéraux ont porté le prix du brut albertain de \$16,75 à \$25,75, soit une augmentation de 53,7%. Mais les taxes sont venues s'empiler les unes sur les autres: taxe de canadienisation pour payer Petrofina et Dome Petroleum, Taxe d'indemnisation pétrolière — près de \$10 en tout ce qui représente à toutes fins utiles une augmentation de 100% des prix aux consommateurs depuis 30 mois.

Mais ce ralentissement des augmentations de prix ne réjouit pas du tout les deux gouvernements, fédéral et provincial, qui encaissent des chutes considérables de leurs revenus. La taxe sur les recettes pétrolières et gazières — 8% — ne produit pas les milliards escomptés parce que les ventes de pétrole ont chuté de 9%, et la taxe sur les exportations de gaz naturel subit les mêmes chutes en raison de la faible demande aux États-Unis.

La situation est tellement sérieuse que le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, va probablement faire entériner, aujourd'hui au lac Meech, par le cabinet fédéral des coupures sombres dans les programmes d'incitation au développement énergétique ainsi que dans les programmes de substitution du gaz ou de l'électricité au pétrole par les consommateurs.

Le ministère des Finances a même envisagé, un certain temps, une taxe d'accise, comme celle que le ministre des Finances du Québec a imposée l'été dernier. Cette taxe, appliquée sur chaque litre d'essence et de mazout, ou chaque mètre cube de gaz consommé au Canada, est actuellement de 1,5 cent le litre. Elle pourrait produire beaucoup plus mais ouvrirait le champ à de virulentes critiques de l'opposition. C'est en effet pour une taxe d'accise de 18 cents le gallon — 4 cents le litre — que le chef conservateur, M. Joe Clark, a perdu le pouvoir en 1980.

◆ Débrayages

forme un comité patronal de négociations avec le gouvernement — trouve que l'attitude de M. Lévesque «ne nous servira pas à l'avenir» s'il traite ainsi des débrayages.

Dans le réseau des affaires sociales, où les syndicats ont convenu de tenir des assemblées générales sur le temps de travail, aucun inconvénient n'a été rapporté hier ni à l'Association des centres hospitaliers et centres d'accueil privés du Québec ni au ministère des Affaires sociales.

Par ailleurs, le porte-parole de l'opposition en cette matière, Mme Thérèse Lavoie-Roux, s'est indignée du retard du gouvernement à nommer le Conseil sur les services essentiels et à définir ce que sont ces services.

Le gouvernement a adopté une nouvelle loi (numéro 72) au printemps, pour

assujettir le droit de grève au respect des services essentiels, tout spécialement dans les hôpitaux. Le conseil qui aura compétence en la matière n'est pas encore formé; les syndicats ont pour leur part indiqué qu'ils ne se soumettraient pas aux jugements de cet organisme. La FAS n'entend même pas lui soumettre la liste des services qu'elle s'engagera à maintenir si une grève générale voyait le jour.

Cela suffirait à rendre tout débrayage illégal. Mais tout moyen de pression déclenché avant le mois d'avril est illégal de toutes manières, parce que ce n'est pas avant cette date que les contrats en vigueur dans les secteurs public et parapublic expirent.

Pour Mme Lavoie-Roux, même s'ils sont de courte durée, les débrayages dans le secteur hospitalier comportent des inconvénients et s'accompagnent de tension chez les malades.

Les débrayages d'hier visaient à faire comprendre au gouvernement que ses offres sont mal accueillies. D'abord ses offres salariales, qui annoncent des coupures de salaires de plus de 18,50% pour les trois premiers mois de 1983, mais également ses intentions de reléguer aux oubliettes certaines conditions de travail touchant la sécurité d'emploi (il demande plus de mobilité).

Pour les enseignants de cégep, il est clair que les clauses normatives devront faire l'objet d'un règlement avant la conclusion d'une entente sur les salaires.

D'ailleurs, dans un certain nombre de cégeps, on a déploré la discrétion avec laquelle la FNEQ a mené sa campagne d'information sur les débrayages d'hier.

C'est le cas au cégep Dawson où une soixantaine de professeurs ont adopté une résolution pour demander à leur fédération provinciale d'être plus «visible» et de consentir plus d'effort à la diffusion des demandes syndicales des professeurs de cégeps.

Le syndicat de Dawson a pour sa part décidé de mettre \$2.000 de côté pour faire davantage connaître ses positions et ses membres seront invités à commencer dans leurs salles de cours, «lorsque cela est possible».

Dans la région de Montréal, de gros établissements n'ont pas suivi le mouvement de grève hier. C'est le cas notamment du cégep Maisonneuve, où le syndicat a voté contre le débrayage de deux heures et contre l'invitation au ralliement de la FNEQ. Même chose à Saint-Honoré où l'école de pilotage n'a rien voulu entendre de moyens de pression.

Toujours dans la région de Montréal, les cégeps de Rosemont et de Saint-Laurent n'ont suspendu aucune de leurs activités, le second parce que le syndicat des professeurs est sans conseil exécutif, le premier parce que ses responsables se relèvent à peine d'une période de contestation de l'affiliation à la CSN.

Au cégep du Vieux-Montréal, les professeurs ont travaillé comme d'habitude, parce qu'ils avaient débrayé le 5 octobre dernier lorsque les employés de soutien de l'établissement risquaient de perdre 21 des leurs. À Sherbrooke, on n'a pas débrayé non plus.

Mais le mouvement dans les collèges a été beaucoup plus harmonieux que dans les établissements de santé où chaque centre CLSC ou hôpital avait deux semaines pour tenir une assemblée générale sur le temps de travail et où les responsables syndicaux n'étaient pas en mesure, hier, de fournir des chiffres sur les activités de ses membres.

◆ Canada Day

peler «Fête du Royaume» en français. Quant à Madame W.R. Morrison de l'Ordre Impérial des filles de l'Empire, elle associait ce changement de nom au régime totalitaire décrit par George Orwell dans son roman «1984», alors que toute l'histoire et les traditions d'un pays étaient effacées par ses gouvernements.

Enfin, l'Eglise baptiste considère que le mot Dominion donne un accent de «poésie et de prière» aux célébrations.

Des représentants d'associations multi-culturelles sont venus témoigner en faveur du changement, affirmant que la désignation «Fête du Canada» serait plus représentative des Canadiens de toutes origines.

Mais cela n'a pas impressionné le sénateur conservateur Richard Donahoe, ex-maire de Halifax, membre du Temple de la renommée du curling et leader de ce baroud d'honneur sénatorial.

«Canada est un bon nom pour un pays, mais pas nécessairement pour le jour où nous célébrons sa gloire», a-t-il lancé.

Le Secrétaire d'Etat M. Serge Joyal, est venu répondre aux questions des sénateurs en fin de journée, en sa qualité de ministre responsable de la Loi sur les jours fériés.

Selon lui, la majorité silencieuse des Canadiens réclame que le 1er juillet devienne la «Fête du Canada». Il y a même un sondage pour le démontrer, dit-il.

Le gouvernement souhaite ce changement, a soutenu M. Joyal, pour répondre au vœu exprimé par les comités

tés bénévoles qui, chaque année, organisent les fêtes du 1er juillet.

Le comité doit maintenant faire rapport au Sénat tout entier, qui devra ensuite décider du sort du projet de loi, et du «Dominion Day».

◆ Agitation

de ces échauffourées. Les télespectateurs ont ainsi pu voir des groupes de jeunes lançant des pierres sur les «zomos». Les forces de l'ordre ont dispersé avec des grenades lacrymogènes un cortège à la sortie des aciéries Huta Lenina qui se dirigeait vers la grande église moderne de Nowa Huta à 3 km.

À Gdansk, la situation était parfaitement calme en début de soirée. Pour la première fois depuis deux jours, la sortie des chantiers navals n'a donné lieu à aucun attroupement. La tension, encore sensible dans la matinée, s'était brusquement évanouie et on voyait peu de milliers dans les rues.

Cédant aux pressions des autorités, les ouvriers du chantier naval Lenina ont mis fin au mouvement de grève qu'ils avaient entamé lundi pour protester contre l'interdiction du syndicat indépendant Solidarność.

Leur décision fait suite à la militarisation des chantiers, qui rend passibles de cinq ans de réclusion les travailleurs prenant part à des mouvements de protestation sur leurs lieux de travail.

Des arrêts de travail d'ingale importance ont été observés dans d'autres chantiers ou entreprises de la région de Gdansk. Une forte tension continuait de régner le long de la côte de Balte, mais la reprise du travail semblait se généraliser.

Chaque employé des chantiers Lenina s'est vu remettre hier matin à son arrivée une note signée par le directeur, indiquant que tous les contrats avaient été résiliés et que les employés étaient dorénavant placés sous régime militaire.

La note précise que nul n'est autorisé à donner sa démission et que tout organisateur de grève risque cinq ans de prison.

«Comment pourrait-on faire quoi que ce soit quand on voit un pistolet contre la tempe?», déclarait un ouvrier venant d'achever son temps de travail aux chantiers Lenina.

Un autre employé a déclaré aux journalistes: «Pour l'instant, c'est fini. Nous repreneons notre souffle». Son collègue ajoutait aussitôt: «Cela ne signifie pas que ce soit fin pour Solidarność. Il peut se passer quelque chose plus tard. Peut-être ce mois-ci, peut-être le mois prochain».

Des ouvriers ont déclaré que plusieurs de leurs collègues avaient été limogés ou sanctionnés pour indiscipline, certains étant privés de salaire.

Alors qu'ils s'éloignaient la mine basse, l'un d'eux s'est mis à entonner: un chant à la gloire de Solidarność, mais sans être imité par ses compagnons.

Les dirigeants clandestins du syndicat interdit ont publié une déclaration de soutien aux ouvriers, dans laquelle ils soulignent toutefois que l'heure d'une grève générale n'a pas encore sonné.

Par ailleurs, un groupe de journalistes occidentaux ont demandé à Mme Danuta Walesa ce que, selon elle, dirait son mari dans la situation actuelle: «Je pense qu'il conseillerait aux ouvriers de continuer la lutte pour les idéaux de Solidarność qui sont toujours actuels, mais qu'il serait contre les manifestations de rue», a-t-elle répondu.

Les journalistes avaient auparavant pu voir sa déception après l'attribution du prix Nobel: «Ce sera pour une autre fois. Mais on espérait quand même bien qu'il l'aurait car cela aurait peut-être accéléré sa remise en liberté», a-t-elle dit.

Dans le reste du pays, l'agence officielle Interpress a fait état de distribution de tracts par une organisation clandestine de Solidarność à Poznan et Gniezno (ouest). Toutefois selon Interpress, la situation à Poznan même était normale hier, alors que mardi deux ateliers des usines Cegielski (construction mécanique) avaient fait une «grève de solidarité» avec les ouvriers de Gdansk.

En outre, des tracts reproduisant l'appel de la direction clandestine de Solidarność à une grève de quatre heures le 10 novembre dans toute la Pologne ont été jetés du haut de toits dans au moins deux endroits du centre de Varsovie, hier après-midi.

L'appel de la commission provisoire de coordination (TKK) invite d'autre part les ouvriers à boycotter les nouveaux syndicats devant être créés sur la base de la loi adoptée vendredi par la Diète et qui dissout notamment Solidarność.

Plusieurs centaines de personnes ont également assisté hier soir à Varsovie à une messe à l'intention de Lech Walesa en l'église Ste-Croix, dont les abords étaient contrôlés par un impressionnant dispositif de sécurité.

Les fidèles, qui s'étaient rassemblés devant la croix de fleurs de l'église Ste-Anne, se sont rendus en cortège, le long de la rue Krakowski Przedmiescie jusqu'à l'église Ste-Croix, à environ 700 m, en face de l'université, sans que les forces de l'ordre n'interviennent.

Dans les rues adjacentes, des patrouilles procédaient à des contrôles d'identité systématiques, notamment parmi les jeunes, mais on ne signalait aucun incident.

Sur le plan politique, on a appris de source non confirmée que le bureau politique siègeait pratiquement sans se déséparer depuis mardi. On a également pu constater la présence simultanée devant le siège du comité central à Varsovie de plusieurs limousines des ambassades des pays socialistes, sans pouvoir obtenir confirmation d'une éventuelle réunion d'ambassadeurs.



Centraide
Montréal

Information:
Service des communications
Centraide Montréal
(514) 288-1261

L'ordinateur «bio-logique» intégré au corps: demain?

par Gilles Provost

L'ordinateur de demain. Ultra-compact et capable de communiquer directement avec le système nerveux. Implantable sous la peau au besoin et même alimenté en énergie par le corps lui-même.

Bio-compatible parce que construit avec des circuits «bio-logiques» formés entièrement de super-molécules organiques. Ce sont ces dernières qui accompliraient toutes les fonctions assumées par la micro-électronique actuelle.

Ces super-molécules seraient construites sur mesure, comme des protéines, à l'aide de matériel génétique synthétique. Et, pour boucler la boucle, ces gènes auraient eux-mêmes été conçus avec l'aide d'ordinateurs capables de prédire la forme des molécules correspondant à chaque gène artificiel.

Éventuellement, cet ordinateur biologique pourrait même s'assembler de lui-même, comme un être vivant.

Ces perspectives de science-fiction débridées, qu'évoquait hier M. Joël de Rosnay à l'École Polytechnique, pourraient se réaliser beaucoup plus rapidement qu'on ne le croit, estime ce conférencier français qui est directeur des applications de la recherche à l'Institut Pasteur.

«En 1976, on prévoyait encore qu'il faudrait attendre l'an 2.000 pour qu'apparaissent sur le marché des machines automatiques qui fabriqueraient des gènes artificiels sur mesure», souligne M. de Rosnay. Or, une machine de ce genre a été fabriquée dès 1980 par M. Kelvin Ogilvie, de l'université McGill, et a été vendue com-

mercialement l'an dernier par Bio-Logicals de Toronto.»

Présentement, plusieurs grandes firmes informatiques américaines travaillent sur des ordinateurs à base de macro-molécules organiques et certaines ont même déjà obtenu des brevets en ce sens, souligne aussi M. de Rosnay. D'autres travaillent sur des circuits intégrés implantables et branchés sur le cerveau de rats.

À la fois communicateur scientifique et spécialiste en informatique et en génie génétique, M. de Rosnay est particulièrement bien placé pour faire la synthèse entre ces deux disciplines. Il a longuement évoqué hier les parentés étroites qui se dessinent entre la biologie nouvelle fondée sur le génie génétique, d'une part et l'informatique, d'autre part.

Incidentement, M. de Rosnay vient de diriger la confection d'un numéro spécial de la revue française Science et Vie consacré à la révolution biologique. Ce document remarquable est disponible dans les kiosques à journaux de Montréal depuis trois semaines environ.

Hier, M. de Rosnay a longuement développé les ressemblances entre les ordinateurs et le code génétique, poussant l'analogie jusqu'à sa conclusion ultime: construire des ordinateurs en se fondant sur les règles de la génétique. Le grand avantage de cette percée, à ses yeux, serait d'atteindre de nouveaux records de miniaturisation, bien au-delà de ce que peuvent permettre les techniques modernes de la micro-électronique.

La première étape, dit-il, consistera sans doute à fabriquer des circuits lo-

giques organiques un peu de la même façon que les micro-circuits traditionnels, c'est-à-dire en superposant diverses couches conductrices ou isolantes qu'on retravaille ensuite avec des acides ou des rayons lasers pour y découper des portes et toutes sortes de circuits.

Ces molécules tireraient leurs propriétés particulières de leur forme spécifique, exactement de la même façon que l'action des protéines dépend surtout de leur forme, a-t-il dit. C'est là que la technique rejoint le génie génétique parce que les chercheurs ont réussi depuis quelques années à déchiffrer le système de commande de la synthèse des protéines dans les cellules vivantes. On est aussi parvenu à fabriquer des gènes artificiels qui sont efficaces, c'est à dire qui sont capables de commander la formation de protéines particulières dans des microbes.

À mesure qu'augmente notre connaissance et que se créent de véritables bibliothèques de gènes synthétiques, le jour approche rapidement où on sera capable de programmer les gènes requis pour obtenir des molécules biologiques qui auront exactement la forme et les propriétés requises pour l'usage qu'on veut en faire.

Selon M. de Rosnay, les progrès se déroulent à une telle cadence dans ce domaine que le public, les industries et les gouvernements doivent se préparer à ces nouvelles réalités qui approchent à grands pas. «Il est difficile de prédire l'avenir, reconnaît-il, et il est possible que certaines de mes prévisions ne se réalisent pas. Par contre, je suis certain que l'orientation générale est valide».

notamment les soins médicaux, et que, jusqu'à présent, personne n'a eu à déplorer d'incidence médicale causée par le jeûne que s'imposent les prisonniers.

De son côté, la direction voit à ce que tous les repas soient acheminés au bloc des détenus, trois fois par jour, et ne réachemine les repas qu'une fois qu'il est évident qu'aucun détenu ne se proposera pour faire la distribution et le service des repas.

M. Lauzon a dit hier que l'eau courante était toujours fournie, comme les autres services, et que les autorités fourniraient toutes les informations pertinentes aujourd'hui au sujet du singulier jeûne collectif auquel se livrent les 400 détenus.

◆ Prix Nobel

sabilité sur les «super-puissances» (qui) n'ont jamais voulu engager un processus de désarmement».

Mme Myrdal, qui a dirigé de 1962 à 1973 la délégation suédoise à la conférence de Genève, et fut ministre sans portefeuille chargée des questions de désarmement, est mariée depuis 1934 au prix Nobel d'Economie Gunnar Myrdal.

Sociologue et écrivain, ayant défendu une politique d'égalité des sexes, Mme Myrdal a été la première femme à avoir assumé la direction d'un département à l'ONU, celui des affaires sociales. Elle occupa également d'importantes fonctions à l'Unesco.

La décision du comité norvégien a suscité une certaine déception parmi ceux qui espéraient un couronnement de l'activité de Lech Walesa. Déjà, des parlementaires ouest-allemands ont fait savoir qu'ils soutiendraient la candidature du dirigeant de Solidarność pour 1983.

Interrogés mardi soir à Gdansk, des ouvriers des chantiers Lenina en grève depuis la veille s'étaient déclarés «convaincus» que Walesa aurait le prix Nobel.

De son côté, son épouse Danuta avait indiqué à un journaliste occidental que c'était «son désir le plus cher» que son mari reçoive ce prix prestigieux. Elle s'attendait en effet à ce que Lech Walesa soit remis en liberté à cette occasion.

Les bureaux des agences de presse occidentales à Varsovie ont été assaillis dans

la matinée de coups de téléphone de la part de particuliers qui voulaient savoir si l'on avait déjà «la nouvelle». Ceux qui ont appelé après l'annonce officielle de l'attribution du prix ont manifesté une profonde déception.

L'agence officielle polonaise PAP s'est félicitée quant à elle de l'attribution du prix Nobel de la paix à Alva Myrdal et Alfonso Garcia Robles, dans un commentaire publié hier soir.

Apparemment soulagée que le lauréat n'ait pas été Lech Walesa, l'agence PAP rappelle que, dans les années passées, il est arrivé que le prix Nobel de la paix soit attribué selon des «critères politiques», discutables, citant notamment Henry Kissinger (1973), Andreï Sakharov (1975) et Menahem Begin (1978).

«C'est anné, écrit l'agence, le prix Nobel de la paix, qui à plusieurs reprises a été transformé en un «prix Nobel de la politique», est réellement de nature à promouvoir les idéaux mentionnés par Alfred Nobel dans son testament».

◆ Céréales

soviétique avait également acheté 944.000 tonnes de maïs provenant presque entièrement de la récolte de l'Ontario, ainsi que 442.000 tonnes de seigle provenant de la récolte des Prairies. M. Argue a dit que même s'il est encore trop tôt pour prédire les niveaux exacts des ventes de ces autres catégories de céréales, les hauts fonctionnaires se montrent optimistes en ce qui a trait aux ventes de ces denrées alimentaires.

Selon M. Argue, en dépit des dommages provoqués aux récoltes des Prairies par le gel, à la fin du mois d'août, le Canada dispose encore de réserves élevées de blé de première qualité pour ses principaux clients sans que les consommateurs canadiens n'aient à craindre de majorations de prix.

Cette dernière vente démontre que l'Union soviétique considère le Canada comme son principal fournisseur.

Bien qu'il n'ait pas précisé si cela s'applique à ce dernier contrat, M. Argue a dit que les statistiques du Conseil international du blé démontrent que le blé canadien de première qualité commande une prime substantielle sur le blé américain de qualité comparable.

AUJOURD'HUI

Le célèbre alpiniste, écrivain, cinéaste et humaniste français Gaston Rébuffat présentera son dernier film «Les Horizons gagnés» à 20 h au 3200, rue Jean-Brillant, U. de M., amphithéâtre A 2285. Renseignements: 374-3671 ou 374-4700, postes 430 ou 431.

Le groupe Solidarité-Psychiatrie offre des ateliers portant sur la discussion et l'accueil, la danse, l'écriture, le théâtre et les arts plastiques. Les inscriptions ont lieu ce jeudi et vendredi de 14 h à 20 h. Renseignements: 271-1653.

«Le rôle des gouvernements dans l'aménagement de Montréal», tel sera le titre de la conférence que donnera M. Alain Duhamel, journaliste au DEVOIR, alors que «Le rôle de l'entreprise privée dans l'aménagement de Montréal» sera le titre de la cause, que prononcera M. Henry Aubin, journaliste à la Gazette, dans le cadre des conférences «Aménager Montréal» à l'Auditorium du Musée des beaux-arts à 18 h. Entrée libre.

Le congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec a lieu à l'Université Laval. Renseignements: 656-5711.

Le Club de la publicité de Québec reçoit le professeur Willem Frederik Van Raaij, sommité internationale dans le domaine du comportement des consommateurs, à 18 h, à la salle de bal du Château Frontenac. Ren-

seignements et réservations: Patricia Nadeau au (418) 843-8274.

Qui sont les andragogues? Quels rôles jouent-ils? L'éducation de l'adulte, est-elle un droit ou un devoir? Telles seront quelques-unes des questions débattues lors du premier colloque qu'organise la Section andragogie de l'U. de M. à l'hôtel Mont-Royal. Renseignements: 343-7360.

M. Joe Clark, chef de l'opposition à la Chambre des communes, prendra la parole lors du déjeuner-causette hors série de la Chambre de commerce de Montréal à midi à l'hôtel Régence-Hyatt. Renseignements et réservations: 866-2861.

Dans le cadre du calendrier des activités de la faculté de musique de l'U. de M. Mme Maryvonne Kendregi animer un muséologue-concert et interview-itinéraire en hommage à Jean Papineau-Couture à 20 h, au 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

De 19 h 30 à 22 h, au 2000, rue Sherbrooke ouest, le Père Germain Villeneuve, op. animer la première d'une série de quatre rencontres portant sur les techniques d'animation des rencontres collectives dans une perspective d'expression de la foi. Renseignements: 931-7311, poste 259.

Collecte de sang de la Croix-Rouge: à Sherbrooke, au Manège militaire, 64 rue Belvédère, de 13 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

14 octobre

par la PC et l'AP

1901: Le prix Nobel de la paix est décerné au Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés.

1979: Le gouvernement israélien décide d'accorder de nouvelles terres appartenant à l'État aux colons juifs, en Cisjordanie occupée, mais leur refuse l'appropriation de terres arabes.

1874: Le président Ford oppose son veto à une loi qui aurait arrêté l'aide militaire américaine à la Turquie.

1973: Sana Thommasak, universitaire, est nommé chef du gouvernement thaïlandais à la suite de graves affrontements entre militaires et étudiants.

1970: Typhon aux Philippines: 783 morts.

1967: Transmission en direct de la première émission télévisée depuis la cabine spatiale américaine Apollo-7.

1967: À Hong Kong, des terroristes communistes font 21 victimes dans des attentats à la bombe et enlèvent une personnalité britannique.

1955: Création de la province du Pakistan occidental.

1944: Les troupes britanniques et grecques libèrent Athènes occupée par les Allemands.

1939: Le cuirassé britannique Royal Oak est coulé au large de Scapa Flow: 800 morts.

1938: La Belgique renonce à son alliance militaire avec la France.

1933: L'Allemagne se retire de la Conférence du désarmement et de la Société des Nations.

1930: Tentative de coup d'État fasciste en Finlande.

1846: Le Mahdi occupe Ombourman (Khartoum), au Soudan.

1806: Victoire de Napoléon sur la Prusse à Jena.

1086: Les Normands de Guillaume le Conquérant battent les Anglais à la bataille de Hastings.

LE DEVOIR SUR MICROFILMS



Depuis 1910...

Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité. Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir se veut l'instrument d'une excellente documentation. Évitez tout ennui que comporte l'accumulation de journaux tout en sauveant du temps... Les microfilms du Devoir offrent une source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros! Pour plus d'information, écrivez à: Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1 ou téléphonez au 844-3361